



2019



Vie Municipale

Vie Associative

Expression Libre

Vie Pratique



BULLETIN MUNICIPAL N°32

Champagné-Saint-Hilaire au fil des saisons 2018

Vous vous sentez seul, déprimé ou angoissé, vous vivez un moment difficile (deuil, divorce, maladie...), vous rencontrez des difficultés dans votre couple ou votre famille, vous avez une décision à prendre : un psychologue peut vous aider. Formé aux entretiens et à l'accompagnement, ce professionnel peut vous soutenir ponctuellement ou à plus long terme en fonction de vos besoins.

Marc Boinot
psychologue et psychothérapeute,

peut vous accueillir
sur rendez-vous à

Champagné St Hilaire
2, route de Vivonne
Tel : 07.60.72.68.39.

Nathalie Coiffure à domicile

A votre disposition
du mardi au samedi

* * * * *

Pour plus de
renseignements
n'hésitez pas à me
contacter au :

06.58.13.24.96 ou 05.49.46.45.02



La Boulangerie **Tout en Douceur** se met au Vert.

Venez découvrir notre gamme de pain bio : La Saint Hilaire, la baguette petit épeautre et le pain complet.



On vous accueille :

Lundi : 7h00-12h30/15h30-19h00

Mardi : 7h00-12h30

Mercredi : Fermé

Jeudi : 7h00-12h30/15h30-19h00

Vendredi : 7h00-12h30/15h30-19h00

Samedi : 8h00-12h30/16h00-19h00

Dimanche : 8h00-12h30



**Tout en
Douceur**

*Maison de la Boulangerie
Champanne*

Tous nos produits sont faits maison.

Nous les réalisons avec du blé français, du blé Poitou Charentes pour la gamme bio et du beurre AOP Poitou Charentes



restaurant | bar

Cuisine traditionnelle

Cuisine du midi

Pizzeria

Traiteur pour vos événements

**Ouvert tous les jours midi et soir
fermé le mardi et le mercredi
sauf si réservation de groupe**

*Nous contacter pour tout renseignement
ou pour l'étude d'un devis*

05 49 62 80 45

1 Place du Puits
86160 Champagné Saint Hilaire



@auxpetitssoignonsrestaurant
auxpetitssoignons86@gmail.com

Jean-Michel PAILLET



ARTISAN



PEINTURE

REVETEMENTS DE SOLS & MURS

DECORATION INTERIEURE

LAVAGE HAUTE PRESSION

RAVALEMENT DE FACADES

La Grande Grange 86160 CHAMPAGNE ST HILAIRE

Tél : 05 49 52 22 33

Port : 06 14 50 74 85

**Elevage du
LOF dans la bergerie**

**Chiots LOF, élevés en famille
Berger Belge Tervueren
Berger Allemand poil long
07.81.41.94.66**

Enregistrements à la SCC : Affixe n° 76984, élevage n° 862346 « Les Brandes des renardières » 86160 Champagné Saint Hilaire
Siret : 533 671 079 00010 - animosolution2@gmail.com - Tel : 06.66.18.99.93 ou 07.81.41.94.66

HARAS DE SAINT-HILAIRE

CENTRE
D'ENTRAÎNEMENT



COMMENT DEVENIR PROPRIÉTAIRE ?

Renseignements : Dominik CORDEAU

06-80-42-26-72

Site internet : www.ecurie-st-hilaire.com



Trot 86

vous ouvre les portes
de l'ancienne propriété
du Baron Edmond de Rothschild



Visite Guidée

Contact et Renseignements :

06-48-90-40-24

06-80-42-26-72

Site internet : www.ecurie-st-hilaire.com

Les pages publicitaires vous sont offertes par les annonceurs. Chaque artisan, commerçant, entrepreneur a la possibilité de faire sa publicité en couleur, moyennant la somme de 50 € par quart de page (tarif 2019).

DÉCOUVREZ LE GÎTE COMMUNAL COMMUNAL



Ouvert toute l'année avec :

UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL DE
23 COUCHAGES (7 CHAMBRES)

ACCÈS HANDICAPÉ

CUISINE AMÉNAGÉE-COUR AVEC BARBECUE

SÉJOUR AVEC TV, 32 PLACES ASSISES

ACCÈS WIFI DANS 6 CHAMBRES

ADAPTÉ POUR SÉMINAIRES

RESTAURANT À CÔTÉ

Tél: 05 49 37 30 91

Mail : contact@champagne-saint-hilaire.fr

www.champagne-saint-hilaire.fr

VENEZ EN FAMILLE À LA BASE DE LOISIRS

DES TROIS FONTAINES



Petits et grands, vous pourrez vous
promener autour des

2 grands étangs qui sont ouverts à la
pêche communale

(renseignements en mairie).

Des jeux d'enfants sont accessibles,
une aire de pique-nique, un mini golf,
un barbecue

ainsi qu'un terrain de boules.

Mail : contact@champagne-saint-hilaire.fr

www.champagne-saint-hilaire.fr

SOMMAIRE

Le Mot du Maire

4

1 – LA VIE COMMUNALE

- Chiffres clés, Etat Civil	5
- Personnel Communal, Etudes et décisions du Conseil Municipal, Budgets	6-8
- Les réalisations et les Projets	9-15
- Les Évènements communaux et les Loisirs	16-46

2 – LA VIE PRATIQUE

Mairie et Agence Postale	47
Informations Générales	
- Numéros d'urgence, Défibrillateur, Responsabilités	48
- Papiers d'Identité, Recensement, Préfecture, Urbanisme, Canton, Conseillers Départementaux, Déchetterie	49-52
- Eaux de Vienne Siveer, Orange, Sorégies, SDIS	53-55
Syndicat Mixte du Clain Sud	56
Le Civraisien en Poitou	57
PLUi	58-59
Tarifs Communaux	60-62
Liste des Artisans et Commerçants	63
Famille et Petite Enfance	
- Cantine, Garderie, Ramassage scolaire, Accueil de Loisirs, Assistantes Maternelles et Sociales	64
- Mille Bulles	65-66
- Activités Périscolaires	66-68
- L'école de Musique « La Cendille »	68
- L'école	69
Culture et Loisirs	
- La Bibliothèque Municipale	70-71
Les Réseaux de Soutien et de Solidarité	
- La Mission Locale Rurale	72
- Présence Verte Services, Les Aîdants Familiaux	73
- L'Instant convivial, L'escale Accueil de jour	74
- ELAN : épicerie solidaire	75
- Réseau Gériatologique	76
- Pluriservices, ADMR	77-78
Le calendrier des Fêtes	79

3 – LA VIE ASSOCIATIVE

Bibliothèque et Tableau des Associations	80
Communiqués des Associations	
- André Léo	81
- ACCA	82
- ADEPV	82-83
- Communauté Locale	83
- APE et Amis de la Butte	84
- Club de Chiens de Recherche et de Sauvetage	85
- Comité des Fêtes	86
- Comité FNACA et Ensemble Vocal	87
- DSB et Jumelage Saint-Romphaire	88
- La Gymnastique Volontaire	89
- Le Jardin à Grandir	90-91
- Le Merveilleux Noël	91
- Les Montagnards	92
- Murmures et Cultures à Champagné	93

4 – EXPRESSION LIBRE

- Champagné terre d'accueil au XVIIIème siècle	94-95
- Madame Bonnemère	96-97
- Mais t'es haut, ! BilanMétéo	97-98
- Les forces de la nature	98

Comité de rédaction

Responsable de la rédaction : Gilles BOSSEBOEUF

Comité de rédaction et de relecture :

Claudette BERTHOMMÉ, Annette BOSSEBOEUF, Natalie FRANÇOIS-DIT-SORTON, Michel RUSSEIL, Louis VIBRAC

Secrétariat : Patricia RODRIGUES, Marcel LHOMMEAU



LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Cette année encore, notre population augmente de plus de 1%, passant à 1043 habitants. C'est la preuve du dynamisme de la commune auquel participe chacun d'entre vous et je vous en remercie. Espérons que cet élan ne soit pas tué par toutes les lois qui sont des contraintes fortes pour notre ruralité.

L'année 2018 a encore été une année d'investissements, et nous continuerons car c'est la seule solution pour garder notre attractivité :

Parking à l'arrière de l'école pour une meilleure sécurité de nos enfants

Construction avec Habitat de la Vienne de 4 pavillons seniors

Réhabilitation de 2 logements

Etude du lotissement le Goupillaud 2, etc...

Vous trouverez dans ce bulletin l'ensemble de ces réalisations, mais aussi les études en cours pour améliorer l'attractivité et les services de notre commune.

Espérons que 2019 verra une solution pour les établissements Doux, c'est en bonne voie.

Mais Champagné-Saint-Hilaire a été aussi festive avec toutes les animations communales et associatives. C'est beaucoup de travail, mais vous êtes tous présents, et ce sont des moments de partage importants et indispensables, qui créent du lien intergénérationnel et social. Qu'il me soit permis ici de vous dire un grand merci, et aussi un grand merci aux employés municipaux qui démontrent leur capacité d'adaptation.

Le PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) est en cours d'élaboration par un cabinet d'études, les services de l'Etat, appliquant les lois, ne veulent plus de constructions dans les petits hameaux, c'est une aberration, soyez attentifs, venez à la mairie pour déposer vos remarques. Si vous avez des bâtiments que vous voulez changer d'affectation (granges, écuries...), venez les déclarer et déposer un dossier à la mairie.

Que l'on laisse vivre la ruralité, et elle sera source de progrès pour notre pays ! Les événements depuis novembre 2018 sont la démonstration qu'il y a beaucoup de frustrations, car nous ne sommes ni écoutés ni entendus. Nous nous sommes battus, en présentant un projet pour que la trésorerie du territoire Gencéen reste ouverte et que de l'emploi soit créé en ruralité, les ministres en poste n'ont pas tenu les engagements qu'ils ont pris à la télévision ; « un projet, pas de fermeture de trésorerie. », ce n'est pas ma conception de la démocratie ; je préférerais la vérité sans faux fuyants.

Je formule le vœu que l'année 2019 soit l'année des réparations des textes de lois mal pensés depuis de nombreuses années.

Que cette nouvelle année 2019 vous apporte bonheur, sérénité, amour, partage, solidarité, notre objectif au travers de toutes nos actions ! Je vous présente mes meilleurs vœux.

Bonne lecture...

Votre Maire, Gilles BOSSEBOEUF

1 - LA VIE COMMUNALE

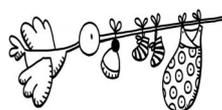
... La Vie
Communale...

Les chiffres clés

Les habitants de Champagné-Saint-Hilaire, appelés « Champagnois », sont au nombre de 1043 au 1er janvier 2019 (population municipale : 1017 / population comptée à part : 26), soit + 1% par rapport à 2018. La superficie est de 46.9 km². Champagné-Saint-Hilaire est une des communes les plus élevées du département ; son point culminant, la butte de Fougeret, est le plus haut lieu habité du département, l'altitude y est de 195 mètres.

Etat Civil

Naissances



28/12/2017	Shawn EMERIAULT	01/06/2018	Ethan CAMUS DUGUÉ
01/01/2018	Youna BOUSHABA	06/07/2018	Waël MOREAU
04/01/2018	Lorina LAROCHE NECER	06/07/2018	Gabin BONNIN
26/01/2018	Albin BRUNO	19/07/2018	Manon PRÉ
26/01/2018	Anis BRUNO	20/08/2018	Adrien BLAUDEAU
07/02/2018	Isaac PAPOT	18/09/2018	Mathis GAVARD
03/03/2018	Liam NINEUIL	30/11/2018	Léa BERRA

La commune offre à chaque naissance d'enfant, dont les parents sont domiciliés à Champagné-Saint-Hilaire, la somme de 70 € pour ouvrir un livret à la Poste de Gençay.

Mariages



08/09/2018 Benoît NINEUIL et Maud VANSTEEN

Décès



31/01/2018	Serge BOILLEDIEU	29/08/2018	Raymond CHOLLET
05/02/2018	Alice REDIN née THIMONNIER	27/10/2018	Bernard REDIN
08/04/2018	Jeanne PICHEREAU née FILLON	21/11/2018	Patrice BAILLARGÉ
21/05/2018	Serge FERNANDEZ	01/12/2018	Renée Boucher née DEBENEST
31/05/2018	Gérard VINCELOT	01/12/2018	Renée Marie MICHAUD née GUIRAUD
18/06/2018	Jean-Claude BLUSSEAU	12/12/2018	Claudette BOUTIN née BOUTHET
05/07/2018	Odette ROGEON née DUGUÉ	15/12/2018	François BLAUDEAU
11/08/2018	Françoise PASQUAY née LAVENAC		

... Chiffres clés, Etat Civil...

Conseil Municipal

Le Maire, Gilles Bosseboeuf,
depuis avril 2008



	Prénom Nom	Fonction		Prénom Nom	Fonction
	Claudette Berthommé	1ère adjointe		Vincent Bonnin	Conseiller
	Michel Russeil	2ème adjoint		Natalie François-Dit-Sorton	Conseillère
	Olivier Pin	3ème adjoint		Mickaël Moreau	Conseiller
	Christophe Archambault	Conseiller		Gertrude Peters	Conseillère
	Anne-Marie Béduchaud	Conseillère		Nadine Rogeon	Conseillère
	Roseline Blanc	Conseillère		Vincent Vuzé	Conseiller

Le Personnel Communal

La Municipalité emploie 14 personnes, plus une apprentie, qui assurent la bonne marche de la commune.

Pour l'entretien quotidien de la voirie, des fossés, du cimetière, des espaces verts, de l'école, des bâtiments communaux, l'embellissement du bourg mais aussi pour les travaux neufs, quatre agents se répartissent le travail, secondés par 2 personnes en contrat aidé.

A la mairie, deux secrétaires se partagent les divers secteurs administratifs et comptables, ainsi que l'accueil du public, les renseignements, le standard téléphonique et l'agence postale communale. Elles sont aidées par 2 contrats aidés.

La plupart de nos autres agents sont polyvalents et se répartissent les tâches de la manière suivante :

- A l'école, un agent assure la garderie du matin et seconde la maîtresse des très petite, petite et moyenne sections avec une personne en apprentissage.

- Un contrat aidé, seconde la maîtresse de grande section, le matin, et assure la garderie du soir avec un contrat aidé également à la mairie.

- Les repas sont préparés sur place par 2 agents.

Les lundis, mardis et jeudis, la surveillance de la récréation de l'après repas ainsi que les temps d'Activités Périscolaires sont assurés par nos agents municipaux, responsables aussi de la propreté et de l'hygiène des locaux (école, mairie, salle des fêtes, gîte) et par deux animateurs du Centre de Loisirs Mille Bulles (uniquement pour les Activités Périscolaires).

En plus de la gestion courante, nous avons traité les points suivants :

Animations :

Fête de la Musique
Randonnée pédestre et jeux à la base de loisirs
Heures vagabondes
Tour Poitou-Charentes
Journée du Patrimoine
Illuminations de Noël

Associations :

Le jardin à Grandir : (école)
Association de Chiens de Recherche et de Sauvetage 86 : utilisation de la base de loisirs

Achat de terrain :

Parcelle AB 227

Bâtiments :

Projet petite salle des fêtes : appel d'offres
Etude du projet concernant le local de Monsieur Audouin, 5 rue de l'Église. .

Base de loisirs :

Autorisation d'utilisation du grand étang par le canoë kayak de Vivonne
Observatoire avec la Fédération de Chasse

Chemins :

Bois Brunet et Chaumes, modification de tracé, achat et vente

Communauté de Communes :

Modification des statuts
Fonds de concours

Commune nouvelle :

Début des démarches regroupement de communes Champagné-Saint-Hilaire, Romagne, Sommières
Arrêt du processus

Divers :

Poste source SRD Le Laitier
Modification des statuts du Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud

Prom'haies : renouvellement de l'adhésion
Espace fitness de plein air : reprise du projet
Délibération contre la fermeture de la trésorerie de Gençay
Recensement de la population 2019
Établissement Doux : réponse du cabinet d'études

École :

Rythmes scolaires et activités périscolaires
Horaires garderie du soir
Aménagement parking et entrée de l'école
Maintien du rythme de 4 jours et demi
Tarifs garderie et activités périscolaires
Convention avec l'association Mille Bulles

Emprunts :

Petite salle des fêtes (projet de pôle de transition énergétique et mise en accessibilité)
Le Goupillaud 1 : fin des travaux

Éolien :

Projet Énergie Team : proposition et information
Projet KDE : Magné et Champagné-Saint-Hilaire

Logements et commerces :

Pose d'un rideau de sécurité au restaurant et à la boulangerie
2bis route de Sommières : changement d'affectation du local commercial en habitation

Lotissement :

Le Goupillaud 2 : présentation du projet

PLUi :

Préparation du projet

Subvention / Participation :

A la Fédération de Chasse pour l'observatoire de la base de loisirs

Travaux :

Entretien de la voirie communale

Fonctionnement

Dépenses	
Désignation	Montant
Charges à caractère général	270 400,00
Charges de personnel et frais assimilés	429 000,00
Atténuations de produits	1 500,00
Autres charges de gestion courante	45 000,00
Charges financières	22 400,00
Charges exceptionnelles	6 605,00
Dépenses imprévues	4 204,70
Virement à la section d'investissement	189 000,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 087,00
Total Dépenses	969 196,70

Recettes	
Désignation	Montant
Atténuations de charges	2 000,00
Produits des services, domaine et ventes diverses	108 620,00
Impôts et taxes	266 500,00
Dotations, subventions et participations	420 669,13
Autres produits de gestion courante	35 000,00
Produits financiers	10,00
Produits exceptionnels	2 320,00
Excédent de fonctionnement reporté	82 077,57
Opérations d'ordre de transfert entre sections	52 000,00
Total Recettes	969 196,70

Investissement

Dépenses	
Désignation	Montant
Emprunts et dettes assimilés	76 000,00
Immobilisations incorporelles	17 520,00
Immobilisations corporelles	447 502,50
Immobilisations en cours	10 625,93
Opérations d'ordre de transfert entre sections	52 000,00
Total Dépenses	603 648,43

Recettes	
Désignation	Montant
Dotations, fonds divers et réserves	188 544,74
Subventions d'investissement reçues	116 023,78
Emprunts et dettes assimilés	50 000,00
Excédent d'investissement reporté	58 992,91
Virement de la section de fonctionnement	189 000,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 087,00
Total Recettes	603 648,43

Budget Multi-commerces 2018

Fonctionnement

Dépenses	
Désignation	Montant
Charges à caractère général	1 947,83
Autres charges de gestion courante	10,00
Charges financières	1 100,00
Virement à la section d'investissement	6 194,28
Total Dépenses	9 252,11

Recettes	
Désignation	Montant
Autres produits de gestion courante	6 330,00
Excédent de fonctionnement reporté	2 922,11
Total Recettes	9 252,11

Investissement

Dépenses	
Désignation	Montant
Emprunts et dettes assimilés	5 760,00
Immobilisations corporelles	8 994,28
Total Dépenses	14 754,28

Recettes	
Désignation	Montant
Dotations, fonds divers et réserves	977,61
Subventions d'investissement reçues	2 400,00
Emprunts et dettes assimilés	560,00
Excédent d'investissement reporté	4 622,39
Virement de la section de fonctionnement	6 194,28
Total Recettes	14 754,28

Il n'y a plus de budget assainissement, les compétences ayant été transférées, depuis le 1er janvier 2017 à Eaux de Vienne Siveer.

Les détails de tous les budgets sont consultables sur le site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

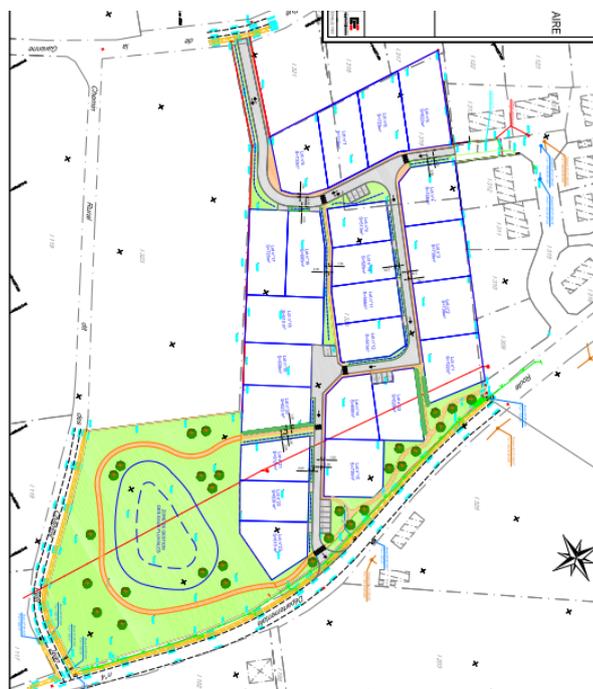
Études ou travaux

Lotissement et terrains constructibles (renseignez-vous à la mairie) :

Le Goupillaud : il ne reste plus que le lot numéro 10, d'une surface de 702 m² et le lot numéro 1, d'une surface de 708 m² en vente au tarif de 20 € le m². Les derniers travaux de voirie et d'éclairage se feront au 1^{er} trimestre 2019.

Rue de la Carrière : Idéalement situé au centre bourg, à deux pas des commerces, des services et de l'école, un terrain viabilisé de 526 m² est en vente au prix de 16 € le m².

Le Goupillaud 2 : Le cabinet Abscisse étudie actuellement, sur un terrain de 3 ha en continuité du lotissement Le Goupillaud, l'aménagement de cet espace pour que la commune continue à proposer des lots viabilisés à la vente. Voir esquisse ci-dessous en cours d'étude



Autres terrains privés : n'hésitez pas à vous renseigner auprès des élus ou à la mairie pour connaître les terrains privés en vente sur notre commune.

P.S. actuellement la Communauté de Communes a confié à un cabinet l'étude du PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal), n'hésitez pas à venir vous renseigner à la mairie.

Travaux de voirie :

L'année 2018 était la dernière année où la commune avait la compétence voirie enrobée ; à compter du 1er janvier 2019, c'est la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou qui exerce cette compétence.

En 2018, nous avons fait du dérasement et du gravillonnage sur environ 6 km.



Les agents ont réalisé beaucoup de travaux d'amélioration sur nos chemins et sur les routes, en particulier, ils ont refait une partie de voirie dans le village de Percejaud, car, par temps de pluie, l'eau pénétrait dans les maisons et bâtiments annexes.



Petite salle des fêtes, projet énergétique et accessibilité :

Le cabinet d'architectes CORSET - ROCHE & Associés a fait l'étude pour cette vitrine « énergétique » avec des panneaux photovoltaïques munis de radiateurs

permettant leur refroidissement pour un meilleur rendement énergétique mais permettant aussi de maintenir une certaine température dans la petite salle des fêtes.

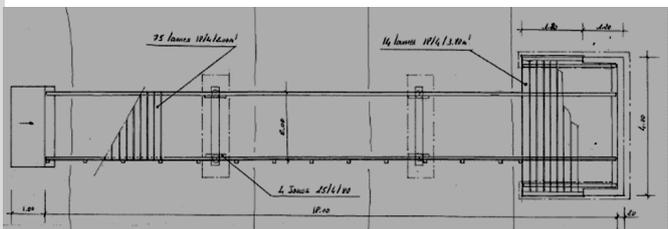
L'isolation pourrait se faire avec de la ouate de cellulose. La mise en accessibilité, conformément au planning que nous avons fourni aux services de l'Etat, se fera en même temps. Les toilettes publiques seront séparées de cette salle, et la salle aura ses propres toilettes. Le coût est plus important que prévu ; nous avons donc diminué certaines prestations, nous verrons si nous les programmons en 2019. Les travaux devraient se terminer en juin 2019. Les marchés sont attribués aux entreprises suivantes :

Offres après économies		88 485,30 H.T.
lot 01 - gros œuvre	Bello construction	24 067,71
lot 02 - charpente bardage	Bello construction	16 587,50
lot 03 - menuiseries extérieures	Bello construction	11 794,00
lot 04 - menuiseries intérieures	Bello construction	1 511,01
lot 05 - ouvrages plaques de plâtre	Bello construction	3 911,07
lot 06 - faux plafond	Bello construction	1 128,64
lot 07 - carrelage rvt sol	Bello construction	2 401,74
lot 08 - électricité, chauffage, ventilation	MPS	23 378,10
lot 09 - plomberie	Giraud	3 705,53

Soit un total TTC de 108 770,40 €

Base de loisirs, observatoire de la chasse :

Dans le cadre d'un plan de valorisation du « Pâtural des chiens », la fédération de chasse va installer un observatoire qui sera accessible par la base de loisirs (berge du grand étang) et qui permettra d'observer la faune et la flore sur les espaces appartenant à la fédération de la chasse. Il sera aussi installé des panneaux pédagogiques, et des animations scolaires et pédagogiques pourront être proposées. L'objectif est de sensibiliser le grand public et en particulier les scolaires sur l'intérêt de conserver et protéger les zones humides. Les travaux seront terminés courant 2019. Le coût est de 27 000 €, la Commune versera une contribution de 1 000 €, la Région 5 000 €, le Département 7 500 € et 13 000 € seront financés par la Fédération de la chasse de la Vienne.



Parking derrière l'école :

Après des tonnes et des tonnes de terre ramenées des différents dérasages de route, pour mettre de niveau l'ensemble de la surface de ce parking, les travaux ont été réalisés par l'entreprise Colas, avec la partie éclairage sous-traitée à la SPIE de mai à août 2018. Ces travaux étaient pilotés par le cabinet d'études Abscisse.

Vous trouverez l'ensemble des coûts financiers sur le compte rendu de l'inauguration.

Des travaux d'aménagements supplémentaires sont à l'étude, et certains sont déjà réalisés dont deux parterres de rosiers ont été plantés par les agents avec Michel Russeil et Jean-Louis Blanc.



Ces travaux complémentaires font suite à une enquête qui a été réalisée auprès de tous les parents d'élèves.

Aménagements à l'école :



Nous avons installé deux tours d'arbres et une table dans la cour de l'école pour un coût total de 1 700 €, hors main-d'oeuvre d'installation par les agents municipaux.





Locaux Doux :

C'est le cabinet d'avocats Coroller-Becquet qui est en charge de la liquidation de ces locaux.

Pavillons séniers par Habitat de la Vienne :

4 pavillons séniers ont été réalisés par Habitat de la Vienne, Allée de



Bellevue. La commune a cédé le terrain pour 1 € symbolique et réalisé, avec l'entreprise Arlaud et le cabinet d'études Abscisse, la viabilisation pour un coût de 77 410,47 € TTC plus 1 872 € TTC pour le réseau câblé, et nous avons eu une subvention de 8 000 € du Département.

Enfouissement/réhabilitation des réseaux 20 000 volts par SRD : Ce sont plus de 80 km (existants ou de nouveaux réseaux) en lien avec la construction actuelle, par SRD, du poste source du Laitier où il est prévu 6 départs. Ces réseaux sont principalement sur notre commune, et seront réalisés en 2019 et 2020 en 5 tranches. La suppression du poteau existant sur le projet « Goupillaud 2 » est prévu lors de la 5ème tranche, nous n'aurons donc pas à financer le dévoiement de cette ligne.

Les 5 tranches prévues :

➤ Tranche 1 (Début 2019) (Sorties poste source):

- Passage dans le chemin
- Implantation d'un poste HTA/BT au village de Fougeret

➤ Tranche 2 (2019) (Départ Romagne + Prod Brux) :

- Passage dans le village la Combaudière
- Implantation d'un poste HTA/BT au village de la Baudonnière

➤ Tranche 3 (2019-2020) (Départ Ferrière + Prod Ferrière) :

- Passage dans le village la Combaudière
- Implantation d'une armoire de commande HTA aux villages de La Fontenille et Croizette

➤ Tranche 4 (2020-2021) (Départ Marnay) :

- Villages Bois Brunet, Laitier et Romegoux

➤ Tranche 5 (2020-2021) (Départ Sommières) :

- Passage dans le bourg de Champagné
- Implantation de 3 postes HTA/BT
- Effacement BT dans la cité Renaudot, la commune devra se positionner sur l'Éclairage Public
- Implantation d'une armoire de commande HTA à « La Petite Grange »
- Renforcement BT + Implantation poste HTA/BT aux « Petites et Grandes Branjardières »

PROJETS D'ENTREPRISES PRIVÉES sur des terrains privés :

Méthanisation :

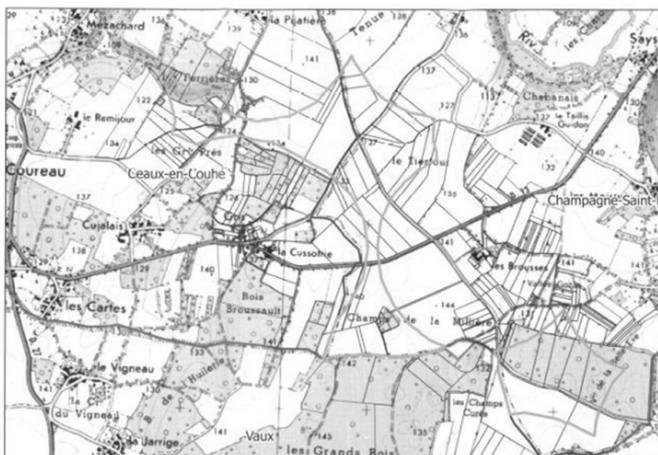
Nous n'avons plus de nouvelles concernant ce projet.

Projet éolien KDE Energy-France :

Un dossier sera déposé en 2019, pour un projet sur les communes de Magné et Champagné-Saint-Hilaire, il y aurait une éolienne sur la commune de Champagné-Saint-Hilaire.

Projet éolien P&T Technologie :

Zone d'implantation potentielle (ZIP)



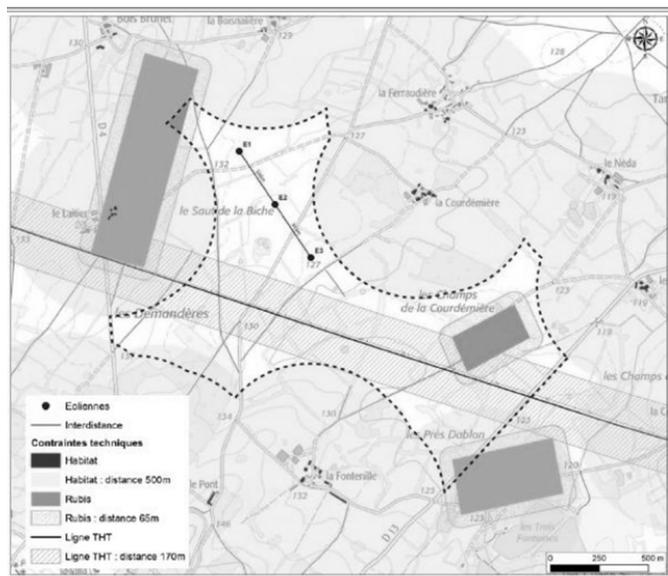
C'est un projet de 5 à 6 éoliennes pour une puissance de 15MW. Cette entreprise souhaite informer les habitants de Champagné-Saint-Hilaire des réflexions et études en cours afin de déterminer la possibilité d'implantation d'un parc éolien au sud-ouest de la commune.

Il vous invite à suivre l'état d'avancement du projet sur le site Internet : <http://Tierfour.Energiedemain.fr> et à poser vos questions à l'adresse mail suivante : Tiefour@EnergieDemain.fr.

P&T Technologie, acteur de la transition énergétique

depuis 2001 à Rennes, est en charge du développement, de la construction et de l'exploitation de 18 parcs éoliens en France.

Projet éolien par Energie Team :



Un projet de 3 éoliennes a été déposé en décembre 2018 concernant ce projet privé. Les dossiers sont directement déposés à la DDT et ne passent plus par la mairie.

L'enquête publique aura lieu au début de 2019.

Étude 5 rue de l'Église (ou maison Audouin) :

Le cabinet d'architectes Moreau de Vivonne a étudié avec l'architecte des bâtiments de France et aussi avec un groupe de travail ce bâtiment. Actuellement, nous attendons les chiffrages. Les plans suivants pourraient être définitifs. La réalisation sera subordonnée, évidemment, à des subventions liées au patrimoine, au tourisme, et pour le logement à une subvention de la Communauté de Communes du Civrasiens en Poitou.



Vue partielle de la cave (patrimoine) : photo Iboocreation

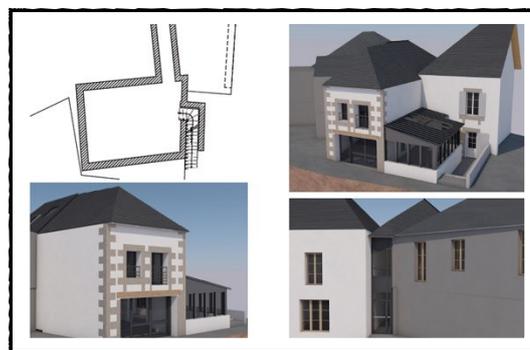
Dans ce bâtiment, nous aurions donc :

- Un espace sur le patrimoine avec la mise en valeur du tunnel, du sarcophage, de la pierre aux 4 divinités...

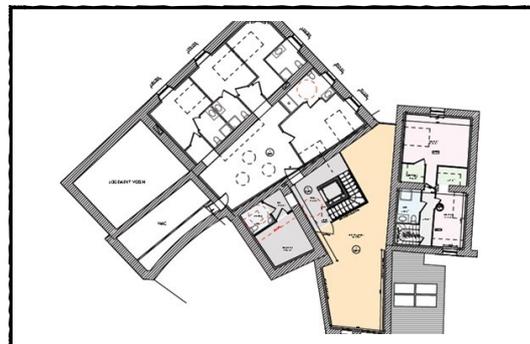
- Un logement pour la location

- L'entrée du gîte qui serait sur le restaurant « Les Petits Oignons ».

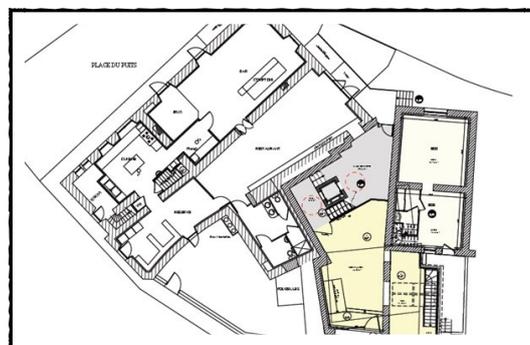
C'est un ensemble dont les vocations peuvent facilement évoluer dans le temps, selon les opportunités rencontrées.



PLAN CAVE ET PERSPECTIVES



PLAN 1^{er} ÉTAGE



PLAN REZ DE CHAUSSEE

Fleurissement 2018

Fleurissement

On pourra dire objectif atteint... Dans le précédent bulletin, nous évoquions que, dans le centre bourg, lieu de vie et de passage, nous souhaitions offrir une vision fleurie... on peut toujours faire mieux, nous en sommes convaincus. Ces jardiniers amateurs (les membres de la commission municipale) qui donnent un peu de leur temps, ces employés qui « chouchoutent les plantes » sont la clé de cette réussite ; ils ont reçu des petits mots de félicitations et d'encouragement, ce qui les touche. N'oublions pas les riverains qui participent à cette vision agréable de notre cité, nous profitons de cette opportunité pour les remercier. Notre objectif est de faire partager davantage cette passion, l'opération pied de mur évolue peu... Dommage ! Nous maintenons notre proposition d'accompagner les personnes qui le souhaitent dans le bourg ou les parties communes de nos villages. Cet hiver, nous avons pris la décision de ne fleurir que le monument aux morts et le cimetière, pour plusieurs raisons : choix budgétaire (investissement reporté sur la plantation de deux massifs de rosiers, à la nouvelle entrée du groupe scolaire) et le fleurissement qui ne subit, cette année, que tardivement le froid.

Michel RUSSEIL

Le fleurissement du monument aux morts à Champagné-Saint-Hilaire en 2018

Pour commémorer le centenaire de l'armistice de ce conflit mondial de 1914-1918, nous avons concocté un "pot pourri" de la couleur des drapeaux de tous les pays qui se sont affrontés lors de cette grande guerre. Les principaux pays y sont représentés : France, Royaume-Uni, Russie, Belgique, Italie, États-Unis, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, sans oublier l'Allemagne, Autriche-Hongrie, Turquie, Roumanie etc... La liste est longue... Plus de cinquante nations y ont participé.

Nous ne crions donc pas cocorico, mais nous pleurons nos morts.

Jean-Louis BLANC



Logements locatifs communaux

Les travaux aux logements :

- ⇒ ceux du 14 bis Rue Etienne Saby sont terminés : ce logement a été loué le 1^{er} mai 2018,
- ⇒ le local commercial du 2 bis route de Sommières a été réaffecté en logement locatif (création d'un T1) et loué au 28 juillet 2018.

Les travaux ont été réalisés par les employés communaux sauf l'électricité effectuée par l'entreprise GITEM.

Le parc locatif de la Commune se compose de : 1 logement T1, 1 logement T2, 7 logements T3 et 1 loge-

ment T5 ainsi que de 3 locaux commerciaux dont 1 disponible.

Les loyers mensuels perçus par la Commune sont de 3 954,98 € (référence octobre 2018).

Les locations lors de vacances sont gérées par l'adjoint en charge des bâtiments.

Une prévision de création d'un logement locatif est inscrite dans le réaménagement de l'immeuble du 5 rue de l'église.

Michel RUSSEIL

Le Syndicat d'eau potable



Eaux de Vienne – SIVEER s'est réorganisé dans son fonctionnement. Nous sommes désormais rattachés au centre d'exploitation de Civray pour l'ensemble de la gestion de notre réseau. Vos représentants sont, depuis cette année, Gilles Bosseboeuf et Olivier Pin. Ils siègent au sein du nouveau comité local. Ce dernier regroupe les anciens syndicats de Gençay et de Romagne. Cette fusion s'appelle maintenant le comité local de la SOURCE BLEUE, en référence à la source de Puy Rabier, symbole de l'eau reconnu sur notre secteur.

Le comité local veille au bon déroulement des travaux et à l'orientation des priorités sur notre secteur. Sous la présidence de Rémi Coopman, il oriente les décisions de notre grand Syndicat qui gère désormais l'eau sur l'ensemble du département. Une attention toute particulière est apportée à l'harmonisation du prix de l'eau tout en respectant les contraintes financières de nos adhérents. Les travaux de réfection des lignes fragiles ou usagées se fait dans un budget contraint priorisant les lieux sensibles. Nous avons une obligation de résultat. La commune de Champagné-Saint-Hilaire est très attentive à ces réfections car notre réseau subit de lourdes réparations liées essentiellement à la médiocre qualité de nos sous-sols qui use prématurément les canalisations en place.

Tout cela explique que plusieurs tranches de travaux se déroulent régulièrement sur notre territoire communal : l'an dernier, c'était Le Bouchaud et Fougeré,

Cette année, c'est un tronçon Route de Sommières entre le bourg et la salle des Fêtes ; l'an prochain, ce sera la route de Couhé qui sera remise à neuf. L'entreprise Engie a réalisé la tranche de réfection cet automne. La suite se déroulera normalement dans le prochain semestre.

La compétence Assainissement, pour Champagné-Saint-Hilaire, est également transférée au syndicat EDV-SIVEER. Cela fait appel à de plus en plus de technicité pour laquelle les élus doivent s'appuyer sur les connaissances de groupes. Au programme sur notre territoire, la mise aux normes de la station d'épuration désormais obsolète dans son dimensionnement et sa capacité, suite à la fermeture des abat-toirs, il y a quelques années. Vos représentants restent vigilants sur les coûts répercutés sur vos contributions.

L'eau reste un bien partagé et sensible ; nous devons tous apprendre à mieux l'utiliser, notre avenir en dépend. La ressource n'est pas rare mais doit être protégée. La vigilance de tous s'impose. Vérifiez périodiquement vos compteurs, faites la chasse aux fuites (un robinet qui goutte engendre une consommation de plusieurs m³/an) et soyez respectueux de l'utilisation de l'eau potable. L'eau est l'affaire de tous. Merci d'en prendre soin.

Olivier PIN

Salles périscolaires et socio-culturelles, mise en accessibilité de l'école et réalisation d'un parking à l'arrière de l'école pour sécuriser les entrées et les sorties de nos écoliers.

Ce projet, étudié en 2014 est maintenant terminé. Dans les bulletins municipaux des années précédentes, vous avez pu voir les plans et les réalisations, il ne restait donc plus que le parking à faire. C'était un point important, car ceci concernait la sécurité de nos enfants. Tous ces travaux représentent un ensemble cohérent.

Les travaux ont été réalisés en 3 phases ; ils concernent la réalisation de 4 salles périscolaires et associatives, la mise en accessibilité de tous les locaux scolaires et périscolaires mais aussi la réalisation d'un parking à l'arrière de l'école pour sécuriser les entrées et les sorties (réalisation terminée en août 2018). Vous trouverez sur ce même bulletin, dans le discours du 20 octobre 2018 pour l'inauguration de toutes ces réalisations, les objectifs, les fournisseurs, le bilan financier ainsi que les financeurs.

Cette année 2018, nous utilisons pleinement les salles périscolaires et socio-culturelles et depuis le 1^{er} septembre 2018, les entrées et les sorties de l'école se font par le nouveau parking dont les travaux ont été réalisés de mai 2018 à fin août 2018.



Ce sont les agents municipaux qui ont remblayé avec des tonnes de terre prises sur les divers chantiers et sur les bords de nos routes. Ils ont aussi réalisé le trottoir devant la salle Laura Flessel, ainsi que le passage piétons entre le centre bourg et l'arrière de l'école, en passant par les pavillons seniors.



Gilles BOSSEBOEUF

LES VOEUX DU MAIRE : 13 JANVIER 2018



En présence de nombreux habitants, d'amis, de Pascal Aveline, directeur d'Habitat de la Vienne, et de nombreux élus, le maire, Gilles Bosseboeuf, commença cet événement de partage par un discours :

« Bonjour à toutes et à tous ! Un grand merci pour votre fidélité et votre présence aujourd'hui, moment de synthèse et de partage, bienvenue aux nouveaux habitants et amis de la commune, bienvenue aussi aux 12 nouveau-nés.

Mes premières pensées sont pour les personnes qui nous ont quittés en 2017, ces personnes qui ont fait vivre notre commune.

Grâce à notre dynamisme, nous serons entre 1150 et 1200 habitants dans les 10 ans à venir, si nous avons la même tendance de progression de notre population qu'actuellement, et si, bien sûr, nous n'en sommes pas empêchés par l'Etat. Cette évolution n'est pas un hasard ; c'est le résultat du travail et de l'investissement du Conseil Municipal, des employés, des bénévoles et de chacun d'entre vous, qui permet de rendre notre commune attractive. Nous avons accueilli 4 nouveaux commerçants/artisans en 2017 dans le centre-bourg avec, la reprise du

restaurant qui est devenu « Aux petits oignons », et une nouvelle boulangerie-pâtisserie « Tout en douceur ». Nous souhaitons longue vie à nos nouveaux entrepreneurs.

Comme chaque année, nous poursuivons notre politique d'investissements, qui se veut pluri-directionnelle et pluri-générationnelle, avec en 2017 :

- L'aménagement de 4 salles périscolaires et socio-culturelles pour un investissement total de 400 000 € HT ; ces salles nous permettent d'offrir des activités périscolaires, mais aussi scolaires à nos enfants

- La salle « Antoine de Saint-Exupéry », est dédiée à l'accueil d'une classe ITEP (institut thérapeutique, éducatif et pédagogique) de 5 enfants, ils seront 8 à la rentrée de septembre 2018. Lorsque l'inspectrice d'académie est venue nous demander d'accueillir une classe ITEP, le Conseil Municipal n'a pas hésité, nous avons pensé immédiatement aux mots de Antoine de Saint-Exupéry : « dans la vie, il n'y a pas de solutions. Il y a des forces en marche : il faut les créer, et les solutions suivent », (nous avons toujours été en marche à Champagné-Saint-Hilaire). C'est la deuxième expérience sur le territoire, mais la première en primaire. Chaque enfant doit avoir une chance identique quelles que soient ses difficultés et son parcours. Dès le début des échanges, une grande confiance s'est installée entre Madame l'Inspectrice d'Académie, Madame Agnès Castel, le Directeur de l'ITEP, Monsieur Thierry Liminana, l'équipe enseignante et nous. Nous ne regrettons pas notre investissement, ni le coût de fonctionnement que nous supportons, même si nous pensons que nous devrions être aidés, ces enfants sont les enfants de tous.

- La salle Laura Flessel, qui sera plutôt affectée aux activités sportives et culturelles, ainsi qu'à l'accueil du relais assistants maternels ; elle est située au rez-de-chaussée, en face du city-stade.

- La salle Pablo Picasso est idéalement située, à proximité de la cantine, avec une vue sur la cour.

- La salle Lorris Junek, qui est la plus grande, puisqu'elle fait 97 m² et qui sera affectée à l'accueil périscolaire.

Ces salles serviront aussi à des rencontres et à des formations. Le samedi 20 janvier, une rencontre de travail avec la Fédération des centres sociaux et socioculturels de la Vienne (Mille Bulles, Cicérone, le centre socioculturel La Case et l'Arantelle, des élus de la Vienne, des représentants de la CAF et de la MSA Poitou) réunira environ 50 personnes. J'espère que ce sera aussi l'occasion de travailler sur les besoins de décentralisation vers nos communes :

- La construction avec Habitat de la Vienne de 4 pavillons seniors ; merci à Monsieur le Directeur d'Habitat de la Vienne, Pascal Aveline d'être présent. Ces pavillons seront disponibles dès le mois de mai ; vous pouvez déjà faire la demande, tous les renseignements sont en ligne sur notre site internet. La commune a investi 90 000 €, espérons que, ce qui va remplacer la taxe d'habitation, permette d'avoir un petit retour sur investissement. Monsieur le Directeur, la commune a encore de l'espace pour que vous investissiez dans d'autres pavillons.
- L'installation de la boulangerie « Tout en Douceur » ; nous avons joué gagnant/gagnant : faible investissement financier, gros investissements de nos agents et de nos boulangers-pâtisseries, encore un grand merci à Christophe Soulatges, gendre de Jean-Marc Carron, d'avoir aiguillé ces 2 entrepreneurs vers notre commune.
- Les différentes études sur le devenir de la maison « Audouin » (5, rue de l'Eglise), avec un découpage qui pourrait être :
 - Une partie logement
 - Une partie gîte
 - Une partie mise en valeur du patrimoine avec le tunnel existant
 - Une partie commerce
- L'étude sur le parking derrière l'école, le début

de l'étude de l'extension du lotissement du Goupillaud, (nous n'avons plus qu'un seul lot disponible), plus le terrain Junek, rue de La Carlière. Bien entendu, il y a aussi des terrains privés qui sont en vente.

- La réhabilitation des logements, à chaque changement de locataire. Nous aurons, en 2018, 9 logements en location.
- L'installation de la borne électrique de recharge, place du 13 août.
- Le verger pédagogique à la cabane de vignes, route de Couhé.
- L'acquisition gratuite de la maison Brockett, rue du Presbytère ; il faudra lui trouver une affectation.
- Et bien entendu, tout ce qui est entretien et amélioration de la voirie, des bâtiments, de la base de loisirs qui voit passer beaucoup de monde amoureux de la nature, le fleurissement de la commune, l'accueil et le service rendu par nos secrétaires à la Mairie/Poste etc, etc....

Tout ceci ne serait pas possible sans les membres du Conseil Municipal, et sans tous les employés municipaux, je leur dis un grand merci ; vous pouvez les applaudir.

Et, puis il y a eu toutes les animations par les différentes associations, mais aussi les animations communales (Fête de la musique, randonnée pédestre, soirée romane, journées du patrimoine en collaboration, les illuminations de fin d'année), les animations de la bibliothèque municipale. Tout ceci ne serait pas possible sans les bénévoles et les membres des associations, alors, un grand merci à tous ! vous pouvez vous applaudir, vous pouvez les applaudir...

Mon premier voeu pour cette nouvelle année 2018, c'est que notre commune réussisse les objectifs qu'elle s'est fixés pour continuer à progresser pour le bien de ses habitants, en menant à bien les projets suivants :

- ◇ La fin de l'étude du lotissement en continuité du Goupillaud avec le cabinet d'études Abscisse.
- ◇ La fin de l'étude et pourquoi pas le début des travaux pour la maison Audouin avec le

cabinet d'architectes Moreau ; les travaux se feront net d'architectes Moreau ; les travaux se feront, année après année, en fonction des ressources et des besoins.

◇ L'aménagement du parking derrière l'école avec le cabinet Abscisse ; les consultations sont lancées et les travaux se feront très rapidement ; ceci permettra, à la rentrée 2018, d'accéder par l'arrière de l'école donc que nos enfants soient en sécurité.

◇ La mise en accessibilité de la petite salle des fêtes et la construction d'un hall promotionnel énergétique avec toilettes ; ce projet a tardé car nous attendions une subvention de la Région, qui n'a pas été possible ; je le regrette car c'est un projet innovant, avec l'installation de panneaux photovoltaïques avec radiateurs permettant le préchauffage de la salle, et l'isolation thermique avec de la ouate de cellulose. De plus, ces deux produits sont régionaux (Pessac et Châtellerauld pour les panneaux innovants, et les Landes pour la ouate). Un hall de présentation sera fait pour que les entreprises locales fassent la promotion de leurs produits. Des toilettes seront réalisées dans ce hall, ce qui permettra à cette salle d'avoir des toilettes différentes des toilettes publiques ; je pense que les utilisateurs, qui sont nos associations, le méritent bien. Le financement se fera par de la DETR, avec la Communauté de Communes/Département via activ2, et par de l'autofinancement réalisé par un emprunt. Les consultations vont être lancées par le cabinet d'architectes Corset Roche dès ce mois.

◇ La location, par l'opérateur FREE, d'une parcelle de terrain sur la butte pour l'installation d'une antenne, qui permettra une couverture en 4G.

◇ L'aménagement à la base de loisirs d'un observatoire avec la fédération de chasseurs...

◇ Le début certainement de la mise en accessibilité de la grande salle des fêtes, mais aussi, j'espère, l'étude de l'isolation thermique des salles

de classe à l'école.

◇ Nous devons aussi penser à notre centre-bourg ainsi qu'à l'accueil touristique.

Je voudrais ici remercier les élus du Département et



son Président Bruno Belin qui, en 2018, ont augmenté la subvention Activ3 (pour les communes) de 5,8%. Nous sommes propriétaires aussi, depuis 2017, en commun avec les Communes de Romagne et de Sommières, du bâtiment, qui était le poste de pompage de l'eau potable, à la Millière, en bord du Clain. Il faudra que nous nous réunissions pour avoir un projet sur ce bâtiment, que nous pourrions appeler, si nous prenons chaque première syllabe du nom de nos trois communes ; « RoSoChamp-sur-Le-Clain ».

Mon deuxième vœu, c'est que nous trouvions la bonne formule pour les rythmes scolaires et les activités périscolaires pour la rentrée 2018 ; cette semaine, nous avons eu une réunion avec la DDSC, les enseignants, le comité de pilotage du PEDT (plan éducatif), ainsi qu'avec la commission enfance jeunesse de la Communauté de Communes. Le Conseil municipal se réunira lundi 15 janvier 2018 et donnera sa position, le conseil d'école se réunira le jeudi 18 janvier pour donner son avis, puis l'académie tranchera en mars 2018. J'en profite pour remercier tous les agents, les bénévoles, les enseignants qui participent

avec les parents à l'éveil des enfants.

Mon troisième vœu, c'est que nous trouvions, avec l'aide de la Communauté de Communes, une solution pour le devenir des établissements « Doux » afin qu'ils ne deviennent pas une friche industrielle.

Nous ne manquons pas de sujets, mais nous devons y penser dès maintenant si nous voulons être à la hauteur des attentes.

Mon quatrième vœu, c'est que l'étude du PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) soit faite en bonne intelligence et que nous n'acceptons pas tout des fonctionnaires de l'Etat. Le développement de nos communes rurales se fait autant dans notre bourg que dans les 62 villages ou hameaux (nous avons réussi à faire supprimer le terme écart ; comme s'il y avait des habitants qui étaient à l'écart !...); nous nous battons pour que l'on puisse aussi construire dans les hameaux ; nous serons vigilants, soyez-le aussi ! l'avenir se joue là pour notre commune ; les parlementaires et le gouvernement doivent penser aux ruraux ; à force de ne voir que ce qui est gros, de faire des grandes agglomérations qui n'en sont pas en réalité, le risque c'est de trop gonfler, et que le système éclate, comme la grenouille. Les ruraux se sentent délaissés, nous sommes la force de notre pays. Notre territoire n'est pas là que pour voir implanter des équipements qui servent pour les urbains. Bientôt nous ne pourrions regarder que les trains passer, et il n'y en a pas à Champagné.

Mon cinquième vœu, c'est que la nouvelle Communauté de Communes du Civraisien en Poitou apporte les bonnes réponses pour chacun et ceci sans augmentation des impôts, ce qui n'a pas été le cas en 2017 puisque les taxes foncières sur le non bâti ont augmenté de 6,60% ; le regroupement doit permettre plus de développement et plus d'économie. A noter aussi que la Communauté de Communes devra faire son PCAET (plan climat air énergie territorial), qui sera obligatoire, ce qui paraît urgent lorsque l'on voit l'évolution prévisible de notre planète, si l'on ne fait rien ; il faudra bien aller au-delà des intérêts particu-

liers.

Mon sixième vœu, c'est que le gouvernement et les parlementaires jouent pleinement leurs rôles, pour le progrès de notre pays qui passe par les entreprises et la ruralité, mais aussi pour l'aide aux plus démunis et ceux dont le parcours les a conduits à pôle emploi ; je pense que les contrats aidés ne doivent pas être supprimés.

En 2018, Champagné-Saint-Hilaire sera encore animée avec les événements communaux qui sont le complément de toutes les autres animations, et elles sont nombreuses, proposées par les associations (qu'il me soit permis de remercier tous leurs adhérents qui oeuvrent pour que notre commune fasse envie) :

- La fête de la musique
- La randonnée pédestre et des jeux, l'après-midi, à la base de loisirs
- Les Heures Vagabondes. Cette année nous suspendons la soirée romane, car nous ne pouvons pas tout faire.
- Les journées du patrimoine, en collaboration avec « Murmures et Cultures à Champagné »
- Les illuminations de fin d'année.
- Des animations à la bibliothèque municipale, avec aussi l'accueil des écoliers en collaboration avec l'équipe enseignante, l'accueil des jeunes enfants avec parents et assistantes maternelles en collaboration avec Mille Bulles, merci à l'équipe de bénévoles qui anime cet espace de convivialité.

Cette année sera aussi sportive, avec nos équipes dynamiques de footex et footexuses, mais aussi le passage, le matin du jeudi 23 août, de l'étape en ligne de 100 kms du tour Poitou Charentes, et l'après-midi, le départ du contre la montre. Nous aurons aussi l'honneur d'accueillir Claire Bren, licenciée à Vivonne, championne du monde de kayak, avec un palmarès impressionnant, sur le grand étang de la base de loisirs, où elle s'entraînera, pour la préparation des jeux olympiques ; elle n'est pas présente car elle est en entraînement en ski de fond, mais nous avons la chance d'avoir, parmi nous, son Président, monsieur Jean-Michel Lucquiaud.

Que 2018 soit aussi une année de réussite pour tous nos entrepreneurs, commerçants, agriculteurs. Merci aussi à tous les responsables et employés des corps constitués et des différents syndicats ; ils sont un soutien important.

Le détail de l'ensemble des actions réalisées sur notre commune en 2017 sera sur le bulletin municipal qui vous sera distribué très prochainement, et sera en ligne sur notre site internet, dès le début de la semaine prochaine..

Que cette nouvelle année 2018 vous apporte bonheur, sérénité, amour, partage, solidarité, notre objectif au travers de toutes nos actions ! Je vous présente mes meilleurs voeux. »

Gilles BOSSEBOEUF, Maire de Champagné-Saint-Hilaire

Après le discours du maire, l'ensemble des présents partageront le moment de convivialité.



REPAS DES AÎNÉS : 25 JANVIER 2018

Les Aînés se sont retrouvés le mercredi 17 janvier 2018 pour partager ce moment convivial. Comme chaque année, les Conseillers Municipaux et les Membres de la Commission d'Action Sociale ont accueilli les Aînés et assuré le service des différents plats. Velouté de légumes de saison, Terrine de saumon et sa petite salade, Fondant de pintade farcie aux cèpes et bolets, gratin dauphinois, Bavarois chocolat., préparés par Christine Gerbeau et son époux Florent Griffon (restaurant « aux petits oignons ») ont ravi les palais. Au cours de la semaine, un colis a été porté à chaque personne de plus de 75 ans ne pouvant assister au repas pour des raisons de santé. Nous remercions les convives qui ont assuré l'animation en racontant des histoires drôles, des anecdotes ou bien en

chantant des chansonnettes de répertoire plus ou moins connu.



En 2019, le Repas des Aînés aura lieu le mercredi 23 janvier pour les personnes âgées de plus de 70 ans de notre commune.

COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE : 19 MARS 2018

Le Maire Gilles Bosseboeuf, et Gilbert Rouhault, Président de la FNACA, déposèrent la gerbe devant le monument aux morts, puis après la sonnerie aux morts, la minute de silence et la Marseillaise, le Maire fit la lecture du Message de Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées.

« ...Le cessez-leu du 19 mars 1962, issu des Accords d'Evian, annonçait la fin prochaine d'une guerre alors sans nom. Sur les deux rives de la Méditerranée, entre soulagement et blessures, il engendra des sentiments puissants et divers. Pour tous, il y eut un avant et un après. Aux victimes d'avant le 19 mars s'ajoutèrent, les mois suivants, les milliers de drames d'une transition violente.

Aujourd'hui, dans un même hommage, la France pense à toutes les douleurs et à toutes les souffrances, à toutes les familles déchirées et endeuillées, à celles et ceux qui ont enduré la guerre dans leur chair et dans leur esprit.

Aujourd'hui, sans distinction, la Nation adresse sa reconnaissance et sa solidarité.

Aujourd'hui, la France honore toutes les mémoires...

Ces années de guerre ont durablement marqué notre société. Soixante ans après 1958, nous nous souvenons qu'elles ont eu pour conséquence la transformation durable de notre République.

Ces déchirures sont désormais une part de notre histoire nationale mais leur souvenir est encore vif dans notre mémoire collective. Porter un regard lucide et objectif sur ces années doit permettre à la communauté nationale de cheminer vers une mémoire apaisée.

Témoigner, expliquer et partager, sont un impératif afin que, des deux côtés de la Méditerranée, les jeunes générations, préparent l'avenir ensemble. »

Après la lecture du manifeste national des AFN par Claude Guillaud, le Président de la FNACA Gilbert Rouhault décora Robert Martin de la médaille des

anciens combattants.



Nous nous sommes recueillis devant la tombe de Monsieur René Bibault, mort en Algérie le 11 février 1957. Après avoir remercié les porte-drapeaux, le Maire remit, dans la salle du conseil, l'insigne des porte-drapeaux à Messieurs Christian Chaignon et Christophe Moinet. La Cérémonie se termina par le partage du verre de l'amitié.



À gauche, Christophe MOINET et à droite, Christian CHAIGNON

Texte et photos de Gilles BOSSEBOEUF

OUVERTURE DE LA PÊCHE : 31 MARS 2018

La base de loisirs est toujours très animée le jour de l'ouverture; une cinquantaine de pêcheurs avaient investi les berges des étangs et le poisson était au rendez-vous. Des alevinages conséquents et la reproduction naturelle ont permis de belles prises. 111 cartes journalières, 17 cartes annuelles et 6 cartes week-end ont été vendues dans les différents points de vente.



L'objectif est toujours de réinvestir le montant des recettes dans un nouvel alevinage. Les prévisions de la commission pour 2018 : 320 Kilos de truites, gardons et tanches pour l'ouverture

et un second lâcher de truites en cours de saison.

Possibilité, de nouveau en 2018, de prendre les cartes journalières dans différents points de vente :

- A l'épicerie de Champagné-Saint-Hilaire chez Carole et Philippe BOUTRON

- Les cartes de pêche restent toujours en vente à la mairie.

Pour les pêcheurs qui auraient oublié de s'acquitter de ce titre, des contrôles pourront être effectués par des personnes habilitées par le Maire et à ce moment-là, la carte sera vendue sur place.

Nous conseillons fortement aux pêcheurs de prendre leur carte aux points de vente énumérés ci-dessus.

La saison de pêche débutera le samedi 06 avril 2019 et se terminera le dimanche 29 septembre 2019.

Les tarifs :

Carte journalière Lâcher de truites (samedi ou dimanche) : 10 €

Carte journalière (hors lâcher de truites) : 5 €

Carte annuelle adulte : 40 €

Carte annuelle enfant de 12 à 16 ans : 5 €

Enfant moins de 12 ans : gratuit

Carte week-end carpiste : 20 €

Carte annuelle carpiste (pêche de nuit) : 50 €

Cet espace naturel est dédié aux plaisirs que la nature nous offre pour pratiquer nos loisirs, alors, merci de respecter ce lieu. Il est interdit de faire du feu sur les berges et de nombreuses poubelles sont à votre disposition.

Entraînements pour les J.O 2020

Des périodes d'interdiction de pêche dans le grand étang ont été décidées par le Conseil Municipal, un engagement de partenariat a été signé avec le Club Canoë-Kayak de Vivonne pour l'entraînement de ses athlètes. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Claire BREN, championne du monde 2017 sur plusieurs catégories kayak pour la réalisation de temps de références liés à son entraînement en vue des jeux Olympiques de TOKYO en 2020.



Claire Bren à l'entraînement

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1945 : 8 MAI 2018

En présence des habitants, entouré des porte-drapeaux, le maire, Gilles Bosseboeuf, déposa une gerbe au pied du monument aux morts.

Après la minute de silence, la Marseillaise, le Chant des Partisans, le Maire lut le message de l'Ufac (union française des associations de combattants), puis de la secrétaire d'État, Geneviève Darrieussecq :

« En ce jour, nous rendons hommage à nos compatriotes et à leurs frères d'armes, combattants de 1940, Français libres, qui n'ont jamais cessé le combat, Résistants de l'intérieur ayant héroïquement rejoint la lutte, soldats de l'Armée d'Afrique couverts de gloire, combattants rassemblés pour libérer notre terre opprimée et poursuivre le combat au-delà du Rhin et des Alpes, à tous, nous exprimons notre gratitude et notre admiration. A la suite du général de Gaulle, ils ont relevé notre honneur et permis à la France d'être à la table des vainqueurs. Leur épopée est entrée pour toujours dans l'Histoire. Nous n'oublions pas que, dans le Pacifique, la guerre se poursuivit encore plusieurs mois avec son cortège de souffrances.

Nous sommes également rassemblés pour exprimer notre indéfectible gratitude à nos alliés. Venus du Royaume-Uni et du Commonwealth, des États-Unis, d'Union soviétique et de tant d'autres nations d'Europe et du monde, nous n'oublions pas les sacrifices qu'ils ont consentis. Ensemble, au prix d'infinies souffrances, ils sont sortis victorieux du combat décisif pour la liberté, pour l'honneur, pour la dignité des hommes.

Souvenons-nous de toutes celles et de tous ceux qui périrent, anéantis par la folie criminelle des nazis : victimes de l'extermination, des persécutions et de l'oppression, déportés, fusillés, massacrés, internés, martyrs d'une idéologie barbare.

Nous sommes rassemblés pour témoigner notre solidarité à toutes celles et à tous ceux dont la vie fut à

jamais marquée par les dramatiques conséquences de cette guerre impitoyable : prisonniers de guerre soumis à une douloureuse captivité, requis pour le service du travail obligatoire et réfractaires, populations annexées, déplacées, brutalisées. Nous pensons aux veuves et aux orphelins, aux blessés, à toutes les victimes civiles.

La victoire des nations alliées, le 8 mai 1945, a consacré la victoire de la démocratie, des valeurs universelles et de la dignité de l'Homme. L'idéologie criminelle et raciste était vaincue.

Le 8 mai 1945, la France était à Berlin, effaçant la défaite de mai 1940 et l'esprit collaborationniste. Dès le 18 juin 1940, la France avait dit son refus et sa volonté d'agir pour retrouver sa place au sein des grandes nations, afin de porter son message universel et humaniste de Liberté, d'Égalité, de Fraternité.

Françaises et Français de toutes origines et de toutes convictions, nous voulons ainsi manifester notre fidélité à nos héros. Dans une Europe réconciliée, nous savons qu'il faut sans cesse rester vigilants pour défendre ces valeurs et nous réaffirmons notre détermination à les transmettre aux générations futures. »

Après avoir remercié les porte-drapeaux, nous nous retrouvâmes dans la salle du Conseil Municipal. Le maire fit le point sur les actions et études en cours, puis nous partageâmes le verre de l'amitié.



Gilles BOSSEBOEUF

RESTITUTION DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES : 14 JUIN 2018



Le 14 juin, à partir de 15 h, était organisé l'après-midi de restitution des activités du temps périscolaire. Les enfants et leurs animateurs avaient tout préparé pour accueillir au mieux les nombreux parents venus admirer le travail de l'année. Dans un premier temps, tous ont été réunis dans la grande salle dédiée aux activités où l'on put à travers un petit film découvrir la variété des propositions faites aux enfants. On assista aussi à un théâtre d'ombres chinoises et à un spectacle d'expression corporelle longuement préparé. Une expérience sur le riz a été aussi présentée et attira l'attention du public.

A la fin de ce spectacle, les enfants distribuèrent aux différents animateurs une rose, particulièrement appréciée. Les parents purent ensuite déambuler dans l'école pour découvrir les différentes activités. Sous le préau étaient exposés de nombreux panneaux présentant les activités de l'année. On y admira les poteries, les mandalas tissés, de nombreux travaux réalisés autour de l'Afrique, des jeux fabriqués par les enfants eux-mêmes et bien d'autres créations toutes

aussi colorées et pleines d'imagination.

Découverte de la géologie, de la végétation locale, rappel des souvenirs d'antan ont aussi été proposés aux enfants.

Ils purent aussi suivre une sensibilisation au yoga et à la découverte de la pensée positive.

Aménagement des espaces extérieurs et petit jardinage ont aussi été pratiqués par les groupes. Différentes activités d'extérieur ont été organisées et permettaient aux sportifs en herbe de démontrer tous leurs talents. On n'oubliera pas non plus l'organisation d'événements (goûters, kermesse, casino...) organisés par les enfants et pour les enfants tout au long de l'année.

Un goûter réunissant l'ensemble des invités a été offert par la mairie pour clore cette jolie journée.

Nous remercions l'ensemble des animateurs, qui par leur implication et leur compétence, permettent à nos enfants à travers les TAP, de pouvoir bénéficier d'un panel d'activités toujours varié et original ...



Natalie FRANÇOIS-DIT-SORTON

FÊTE DE LA MUSIQUE : 21 JUIN 2018

Le 21 juin, c'était, comme tous les ans, la fête de la musique à Champagné-Saint-Hilaire.

Dès 19h, un nombreux public prenait place sous les tivolis installés par la municipalité sur la terrasse du restaurant « les petits oignons ».



Différents groupes se succédèrent :

• **Doj Trio** avec, au piano, Caroline, à la Guitare, Raúl et à la Batterie / Contrebasse, Jean-Philippe, et son

ambiance musicale jazzy sans oublier les merveilleuses bossa-novas,

• **Trip Tuck** composé d'élèves et de professeurs de l'école de musique « Vienne et Moulière ». Fidèles de la fête de la musique de Champagné, ces artistes nous proposent, tous les ans, un répertoire toujours éclectique qui ravit tous les publics,

• **Thunderclap** et ses musiques pop rock, groupe composé de Léandre Pilot à la guitare, Raúl Galvan, guitare et guitare basse, Matteo Pilot à la batterie, Rémi Kurdian au piano et Clara Moreau au chant,



• **L'ensemble vocal de Champagné-Saint-Hilaire** sous la direction de Chantal Protin qui anime différentes manifestations. Formé de choristes de tout âge, il propose un répertoire varié,



• **La chorale Canta Femina**, sous la direction d'Henry

Runey, chœur de femmes qui se produit régulièrement dans la région mais aussi à l'étranger,



• **Léonore Miralles**, élève d'Henry Runey qui propose un répertoire pop-variété, accompagnée de sa guitare.

Les nombreux spectateurs, tout en dinant, purent apprécier pendant plus de 4 heures la variété et la qualité de la programmation de cette année.

Nous remercions l'ensemble de ces artistes qui viennent bénévolement à la fête de la musique de Champagné et qui donne à cette manifestation une vraie popularité auprès des habitants de la commune et des communes avoisinantes. Nous remercions aussi l'ensemble des bénévoles et les agents qui nous permettent, année après année, de monter de telles manifestations, témoins du dynamisme et de l'imagination qui animent notre monde rural.



Natalie FRANÇOIS-DIT-SORTON

RANDONNÉE PÉDESTRE : 1ER JUILLET 2018

Cette année, la randonnée avait lieu le 1^{er} juillet et les organisateurs nous avaient concocté 3 jolis parcours en fonction de l'aptitude et de la motivation de chaque participant. (Vous pouvez retrouver sur le site de la commune les parcours détaillés).

À partir de 9h et après un café offert par la municipalité, bon nombre de marcheurs s'élancèrent de la base de loisirs sur les différents parcours. Les plus courageux partirent sur le circuit long (16,5km) qui les emmena de la Charpraie au Pinier (où un premier

ravitaillement leur était offert), jusqu'à Montlarge. Il fallait continuer ensuite vers la Tremblaie et une nouvelle pause à la Croix de l'Homme était proposée à ces valeureux marcheurs. Le retour se faisait par la traversée du Bois. Deux autres parcours étaient fléchés, l'un de 11 km et le plus court de 6,5 km. Le parcours de 11 km nous faisait traverser Limes, permettait à chacun de se ravitailler à l'entrée du Bois où l'on rejoignait les courageux faisant les 16 km ! L'on poursuivait ensuite en direction de la Grande Grange

que l'on traversait pour un retour vers la Base ; le dernier circuit (soit 6,5 km) nous conduisait de la Grande Grange à Limes avec retour à la Base.



A midi, un apéritif était offert par la commune et on pouvait ensuite pique-niquer et profiter des animations.

Le comité de jumelage organisait une brocante depuis le matin et assurait à midi une restauration variée et efficace !

Un laser Game itinérant avec labyrinthe intérieur avec machine à fumée, boules à facette et sono permettait de passer un bon moment. «La guerre des

étoiles » au plan d'eau de Champagné, une vraie première !

Différents jeux traditionnels et populaires étaient aussi proposés au public présent permettant de se mesurer autour de jeux d'adresse et de réflexion.

Cette randonnée 2018 était encore une réussite et nous remercions l'ensemble des organisateurs et associations qui la préparent longtemps en amont pour nous faire découvrir les plus beaux sites de notre commune et qui, le jour même, animent cette journée familiale. A l'année prochaine !



Natalie FRANÇOIS-DIT-SORTON

INAUGURATION DES 4 PAVILLONS SÉNIORS : 4 JUILLET 2018

1^{er} OPH EN FRANCE
labellisé HSS® Mention Excellence



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Inauguration de 4 pavillons seniors allée de Bellevue à Champagné Saint Hilaire :

le 4 juillet 2018

LA COMMUNE DE CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE ET LE BAILLEUR HABITAT DE LA VIENNE ONT INAUGURÉ LE 4 JUILLET DERNIER, 4 PAVILLONS SENIORS DE PLAIN-PIED AVEC JARDIN PRIVATIF ET GARAGE EN PRÉSENCE DE HENRI COLIN, PRÉSIDENT D'HABITAT DE LA VIENNE ET VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET DE GILLES BOSSEBOEUF, MAIRE DE CHAMPAGNÉ-ST-HILAIRE.

À quelques minutes seulement de Gençay, ces pavillons se situent à proximité du centre-bourg de Champagné Saint-Hilaire disposant d'une école, d'un pôle médical, et de services (boulangerie, mairie, coiffeur...) Cette opération a été rendue possible grâce aux subventions de nos partenaires, l'État, le Département qui a subventionné ce programme à hauteur de 32 000 € ainsi qu'à la Commune de Champagné-Saint-Hilaire puisqu'elle a cédé à l'Office Habitat de la Vienne le terrain d'implantation de ces 4 pavillons réalisés sur son territoire moyennant l'Euro symbolique

Labellisés Habitat Senior Services® les logements ont été conçus pour accueillir des locataires âgés de plus de 65 ans : techniquement, les logements ont été équipés de barres de maintien, de volets roulants électriques, motorisation des portes de garage... permettant aux personnes âgées de vivre dans un logement conjuguant confort, sécurité et tranquillité. Le label leur garantit également de pouvoir bénéficier de services organisés par le bailleur ou ses partenaires (interlocuteur privilégié, animations, petits travaux...).

Ces pavillons s'inscrivent également dans la démarche environnementale avec des performances du niveau RT 2012 : dotés de chauffage par pompe à chaleur, ces logements sont conçus pour

offrir aux occupants une faible consommation d'énergie sur les postes chauffage, ventilation et eau chaude sanitaire, permettant au locataire de faire des économies en consommant moins de 50 kWhEp/m²/an.

4

2 chambres

70 m²

Loyer prévisionnel à partir de

T3 - 349 € HC

2 PLAI de 349 €

2 PLUS 399 €

CONTACT PRESSE

Audrey ROBIN
05 49 45 66 76

www.habitatdelavienne.fr

CONCERT LÉA PACI LES HEURES VAGABONDES : 9 AOÛT 2018



Le 10 août 2018, Champagné-Saint-Hilaire accueillait Léa Paci dans le cadre des « heures vagabondes » et faisait un triomphe à cette jeune artiste, révélation francophone des NRJ Music Awards 2018.

Cette soirée était le fruit d'un long travail et d'une mobilisation exemplaire de l'ensemble des forces de notre commune et de ses voisines...

Remontons le temps... En début d'année, était proposée à Champagné, par le département, l'organisation d'une étape « des heures vagabondes ». Cette proposition qui permettait à notre village de proposer à sa population et à celle des alentours un spectacle d'ha-

bitude réservé à des agglomérations plus importantes nous parut une belle opportunité et nous avons accepté alors de relever le défi.

Début mai, nous avons découvert qui serait l'artiste qui nous était dévolue : Champagné allait accueillir Léa Paci, artiste bien connue de la jeune génération.

Dès lors, la machine se mit en route : mobilisation des associations, recrutement des bénévoles locaux et appel à la bonne volonté de l'ensemble des habitants des bourgs voisins. Tous répondirent présents !

120 bénévoles se sont inscrits pour participer à la bonne marche de cet événement. La complexité de



...Inauguration des pavillons seniors / Les heures vagabondes : Léa Paci...

L'organisation et la rigueur des mesures de sécurité à mettre en place demandèrent à l'ensemble des organisateurs et des participants des trésors d'énergie et d'ingéniosité. Les bénévoles furent répartis dans différents groupes : les uns à la logistique (qu'elle soit sur le site même ou sur les parkings), les autres à la restauration (eh oui ! en plus, il fallait le nourrir ce public et par là, gagner un peu de sous...), les suivants à la sécurité, et enfin les derniers à l'aménagement des loges et à l'accueil de l'artiste et de la troupe.

De réunions en visites sur le terrain, d'installations de barrières en montage de tivolis, de demandes d'autorisation aux évaluations des mesures de sécurité et après un travail énorme de l'ensemble des protagonistes, nous étions le 10 au matin enfin prêts à recevoir l'artiste.



Dès 6h, commença le montage de la scène et l'accueil des techniciens ainsi que la mise en place des différents éléments indispensables à la bonne marche de la journée. L'artiste, arrivée en début d'après-midi, nous séduisit de suite par sa simplicité et sa gentillesse. Elle apprécia tout particulièrement le travail de nos bonnes fées qui avaient transformé les vestiaires du foot en loges accueillantes et chaleureuses avec un réfrigérateur bien fourni...

Elle ravit les bénévoles en acceptant de faire une photo avec nous tous et en répondant positivement aux nombreuses demandes de selfies (dédicaces des temps modernes...)

Dès 18h, nous ouvrimmes les barrières et les premiers spectateurs arrivèrent.

Un peu clairsemés au départ, ils furent beaucoup plus nombreux à partir de 19h30.

France Bleu animait la soirée et Francky Dardard, l'animateur bien connu, sut mettre en avant officiels

mais aussi bénévoles et représentants des associations locales.

Enfin, après moult discours, remerciements et congratulations, le concert put commencer ; Léa Paci nous présenta son premier album « Chapitre 1 » sorti en 2017.



Accompagnée de sa guitare, elle a chanté les principaux titres de son album. : Adolescente pirate, Ne m'en veut pas, Adieu et à demain etc. ...

Lors de l'interprétation de son tube « pour aller où ? » Elle a invité de jeunes spectateurs à venir l'accompagner sur la scène, moment émouvant et particulièrement salué par les spectateurs comme l'hommage rendu à France Gall à travers la chanson « si maman si » qu'elle a reprise avec talent et originalité. C'est sous les ovations et les rappels que Léa Paci quitta la scène après une heure trente de concert apprécié par les 2 000 personnes présentes.



Vint alors l'heure du rangement et des comptes... Cette soirée a été une vraie réussite tant sur le plan artistique que sur le plan humain. La synergie entre les représentants des associations, les habitants bénévoles de la commune et de celles alentours, les agri-



culteurs, le personnel communal, les élus a permis de relever ce défi alors que nous n'étions qu'une des plus petites communes à avoir accepté la venue chez nous « des heures vagabondes ». Nous les félicitons tous ! Nous remercierons aussi Léa Paci qui a, par son talent mais aussi par sa simplicité et sa chaleur humaine, su conquérir le coeur des spectateurs. Nous n'oublierons pas non plus de remercier le Conseil Départemental qui nous a donné l'opportunité d'organiser une manifestation pareille. Je suis encore étonnée aujourd'hui de l'ampleur de mobilisation de personnes venant de tous les horizons mais capables de donner le meilleur d'elles-mêmes pour un objectif commun. Je n'ai eu, au travers de rencontres durant le mois qui a suivi, que des retombées positives quant à la qualité de l'accueil que nous avons réservé à notre public à Champagné-Saint-Hilaire.

On nous a proposé les heures vagabondes : nous devions les faire, nous les avons faites, nous les avons même très bien faites mais je pense que nous ne les referons pas.

C'était un moment extraordinaire et auquel j'ai été très fière de participer activement mais la lourdeur de l'organisation, le coût des prestations exigées pour recevoir ce type de manifestations institutionnalisées malgré les aides reçues ne peuvent être assumés plusieurs fois par une commune comme la nôtre.

Laissons place maintenant à nos soirées romanes et aux manifestations organisées par nos dynamiques associations et rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures ! L'avenir a déjà recommencé à s'inventer à Champagné Saint Hilaire....

Natalie FRANÇOIS-DIT-SORTON



COMMÉMORATION DE LA BATAILLE DE 1944 : 13 AOÛT 2018



Ce 74ème anniversaire a été célébré en présence de Aïda Jaafar, Déléguée du Souvenir Français de la Vienne, Lydie Noirault, Conseillère Départementale représentant Bruno Belin Président du Conseil Départemental, Sylviane Sambord, suppléante du Député Jean-Michel Clément, Robert Texier, secrétaire Général de la Sous-Préfecture de Montmorillon, et de nombreux élus, nombreux représentants des anciens combattants, et nombreux porte-drapeaux. Le drapeau du maquis D3 Renard était porté par la jeune Eve Joly.

La cérémonie religieuse a été célébrée par le Père Guilbard. La gerbe de la Commune a été déposée de-

vant le monument aux morts par 3 enfants : Louise, Marie et Louis, avec le Maire Gilles Bosseboeuf. Puis ont été déposées les gerbes du Conseil Départemental par Lydie Noirault, du Député par Sylviane



Sambord et de l'Etat par Robert Texier.

Ensuite, nous avons observé une minute de silence, et écouté la Marseillaise.

Discours de Gilles BOSSEBOEUF, Maire de Champagné-Saint-Hilaire 86160



" Il y a maintenant 74 ans qu'a eu lieu à Champagné-Saint-Hilaire cette terrible confrontation entre les maquisards qui défendaient notre liberté et les Allemands en garnison au haras. Les maquisards ont combattu des hommes obéissant à des idéaux qu'ils ne partageaient pas tous forcément. Comment peut-on adhérer à cette haine de l'homme promulguée par un dictateur fou, mais y-a-t-il des dictateurs qui ne sont pas fous ? Mais la peur, la méconnaissance des intérêts de certains, des tractations font que les soldats ne sont souvent que des pions dans des guerres imbéciles.

Nous devons saluer le courage de nos maquisards qui n'ont pas combattu des hommes, mais qui ont combattu cette dictature, et la bataille de Champagné-Saint-Hilaire a été une petite contribution dans ce conflit mondial, mais combien importante pour la défense de notre démocratie et de nos libertés. Les mots des maquisards me reviennent sans cesse, ils étaient dits avec humilité : « je n'ai fait que mon devoir, rien que mon devoir, mais pas plus... ». il y avait tout ce que je viens de dire dans ce « pas plus... ». Mais je me souviens aussi de leurs pleurs lors de ces commémorations, quel poids ils ont porté toute leur vie.

Il faut que nous nous souvenions de nos pères qui ont combattu, il faut que nous transmettions ces messages à nos enfants. Nous devons leur expliquer, expliquer pour qu'ils comprennent que ce qui s'est passé peut à

tout moment éclater de nouveau. Regardons autour de nous et nous constatons que nous devons rester forts, et défendre notre démocratie si nous ne voulons pas être entraînés dans un mouvement qui nous dépassera. Je salue la présence des nombreux portedrapeaux, symboles de cette mémoire, et je salue la présence des élus, du Représentant de l'Etat, et de Madame la Déléguée du souvenir Français qui sont présents pour porter les messages.

En ces moments de recueillement, je voudrais que nous ayons une pensée pour Françoise Pasquay qui s'est éteinte le samedi matin 11 août 2018, elle a été élue pendant 19 ans et a été maire de cette commune avant moi de 1995 à 2008. Elle a lutté plusieurs fois contre cette terrible maladie qu'est le cancer. Très présente dans les diverses activités communales, nous nous souviendrons d'elle, paix à son âme.

Je vous remercie de votre présence, qui montre votre attachement au devoir de mémoire

Vive notre démocratie, vive la liberté, et que vive la paix"

Discours de Louis Vibrac, Président de l'association Mures et Cultures à Champagné :

Le rôle des femmes en 1944

" Depuis 1945, sans discontinuer, chaque année la commune de Champagné mobilise tous les moyens de rappeler ce qu'il s'est passé ici lors de ce tragique jour du 13 août 1944 : résistants survivants, drapeaux, hymnes, dépôt de gerbe, discours, ceux qui ont payé de leur courage et ceux qui ont payé de leur vie, le combat mené contre les forces d'oppression méritent largement ces hommages. Mais je crois qu'il serait injuste de ne pas y associer les femmes, qui elles aussi, ont été souvent des combattantes de l'ombre. Vingt à trente pour cent des effectifs des réseaux de résistance ont été des femmes. Certaines ont gravé leur nom dans l'histoire, comme Lucie Aubrac ou Marie Claude Vaillant Couturier ; d'autres ont mérité le Panthéon comme Germaine Tillon, Geneviève de



De Gaulle, Anthonioz et récemment Simone Veil.

A Champagné, j'ai recensé maints comportements qu'on ne va pas qualifier d'héroïques mais de courageux, et nécessaires à la victoire. C'est la grand-mère Carron qui ne supporte pas du tout les 12 soldats qu'elle doit héberger et qui risque d'être « embarquée » parce que, de rage, elle a cassé un miroir. Ce sont les dames qui préparent à manger aux réfractaires cachés dans les brandes de Péqueuil.

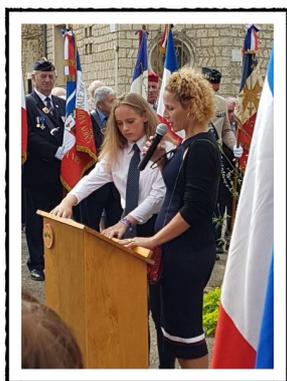
Ce sont ces jeunes filles qui ont adhéré à l'idée de l'abbé Giret en devenant marraines des prisonniers sénégalais au haras. Elles n'hésitent pas à affronter les rires et les avances des geôliers nazis pour apporter du réconfort aux détenus. C'est la grand-mère Rondeau de Fougeré qui accueille dans la nuit du 12 au 13 août les jeunes maquisards tout nerveux du D3. C'est Denise Carron à Limes qui fournit les vêtements secs de son mari prisonnier à Nono d'Usson, lequel a échappé aux nazis en se planquant dans une mare. C'est Mademoiselle Dufour, la postière, qui s'est repliée, comme beaucoup, à la Roche et qui n'a surtout pas oublié d'amener sa caisse.

C'est impossible d'énumérer tous ces petits gestes de femmes qui ont contribué à soutenir le moral de tous sans lequel il n'y aurait pas eu cette joie partagée à la Libération.

Elles ont justifié ainsi le principe adopté le 23 mars 1944 par l'Assemblée consultative d'Alger, et l'ordonnance du 21 avril signée par le Général de Gaulle qui prévoient que les femmes auront le droit de vote et le droit d'être élues, devenant ainsi des citoyennes à part entière.»

Puis la Déléguée du Souvenir Français de la Vienne, Aïda JAAR, prit la parole avec Eve Joly.

« Aujourd'hui, c'est la mémoire qui nous rassemble. Elle nous rassemble pour nous souvenir de la souffrance des hommes, des femmes, des enfants, de toutes ces destinées précipi-



tées vers l'abîme par la folie criminelle d'autres hommes.

Je partage avec vous tous, en ce moment solennel, notre engagement à défendre une certaine idée de l'homme, et à combattre sans faiblesse toutes les résurgences de l'inacceptable.

Au plus près de la réalité, nous nous trouvons aujourd'hui au cœur de l'une des plus terribles tragédies de l'histoire de l'humanité. Pour certains d'entre nous, nous ne connaissions cette tragédie que par la représentation de photos jaunies.

Désormais, ces moments, nous ne les oublierons jamais. Ils resteront gravés en lettres de sang et de larmes dans notre mémoire.

En cet instant, le souvenir ne s'efface plus et nous revivons avec tous ceux qui ont péri, la souffrance, le froid, la faim, la séparation, la déchirure et la peur de la mort.

Pour beaucoup d'entre nous, en cet instant, nos pensées vont aussi vers celles et ceux de nos connaissances, de nos proches qui ne sont pas revenus.

En cet instant, nos pensées vont vers « tous ces yeux fermés jusqu'au fond de la grande nuit funèbre » qu'évoquait André Malraux.

En cet instant, nos pensées vont vers tous ces Maquisards

Chacun d'entre nous, à son niveau, a un devoir de transmettre la mémoire de ces Maquisards afin de ne jamais oublier.

Ne pas oublier, c'est précisément se souvenir des leçons de l'histoire. Aujourd'hui, nous sommes là pour nous souvenir où conduisent les idéologies totalitaires, les fanatismes et les extrémismes.

Que reste-t-il de ces familles et de ces destinées anéanties ?

Par notre présence ce matin, nous attestons qu'il reste la mémoire de chacune de ces vies dignes du plus profond des respects. Le souvenir de leur humanité qui nous hante.

Aujourd'hui, ce souvenir demeure encore, dans l'histoire des hommes, comme une immense et terrible déchirure. La folie criminelle nazie est venue remettre en question l'essence même de l'humanité.

Au-delà des mots toujours trop faibles, nous sommes venus exprimer devant l'Histoire notre volonté.

Volonté de témoigner, Volonté de transmettre, Volonté d'honorer et d'agir.

Agir, aujourd'hui et demain, c'est construire une société dans laquelle cette entreprise, monstrueuse et criminelle, sera simplement impensable.

C'est dans cet esprit que nous avons le devoir et la mission de transmettre à la jeunesse, toute la vérité sur ces années. De leur rappeler notre histoire pour que jamais le souvenir ne s'efface. De leur faire partager les valeurs de la tolérance et du respect de la dignité humaine.

A nous de continuer à honorer la mémoire de tous morts tragiquement de souffrance et d'extermination : tel est notre devoir, celui des peuples qui refusent qu'à la trahison des valeurs de l'homme s'ajoute l'outrage de l'oubli.

Le souvenir de tous ces événements, de toutes ces vies brisées, doit rester gravé dans notre mémoire collective.

C'est un patrimoine commun. Restons toujours vigilants, sachons résister quand l'essentiel est en jeu, car rien n'est définitivement acquis.

Combattons sans relâche ceux qui prônent, en France et dans le monde, la haine et l'intolérance.

Oui, nous savons et nous n'oublierons jamais.

« A nous le Souvenir, à eux l'immortalité »

Je vous remercie de votre attention.»

***Discours de Sylviane Sambord
suppléante du Député Jean-
Michel Clément***

«La bataille de Champagné-Saint-Hilaire, le 13 août 1944, a marqué à jamais la conscience collective et la mémoire des Champagnois, comme en témoigne encore ce matin ce rassemblement.



Cet épisode de la fin de la deuxième guerre mondiale en France montre à la fois l'héroïsme des maquisards (souvent très jeunes), et combien Champagné a apporté sa contribution à la libération de notre pays.

Il nous rappelle aussi le rôle joué par des forces originaires du continent africain (des Sénégalais ici à Champagné) dans ces moments cruciaux de notre Histoire. N'oublions jamais cette fraternité et cette communauté de destins.

Comme Jean-Michel Clément a eu l'occasion de l'exprimer il y a quelques jours au Vigeant : « Des luttes prennent aujourd'hui d'autres visages, et expriment toujours une résistance à des oppressions plus sourdes, mais tout aussi violentes quand elles touchent aux droits économiques, aux droits humains, voire à ceux des enfants. »

Plus que jamais aujourd'hui, nous devons faire de la tolérance, le premier pilier d'une conscience collective, dans le respect de tous les êtres humains.

Les hommes qui sont morts pour la liberté et contre la barbarie, ici le 13 août 1944, font partie de ceux qui ont aidé notre pays à ne pas désespérer. Nous nous devons de ne jamais oublier.»

***Discours de Robert Texier Secrétaire Général de la
sous-préfecture de Montmorillon représentant l'Etat :***



« C'est avec émotion que je m'adresse à vous cette année en ce jour de la commémoration de Combats qui ont eu lieu à Champagné-Saint-Hilaire dans la nuit du 12 au 13 août 1944.

Ces combats menés par les hommes du maquis afin de libérer les haras de Champagné-Saint-Hilaire, tombés aux mains de l'occupant ont été intenses et douloureux. On dénombre 13 morts du côté des maquisards et de nombreux blessés. Plus de 74 ans après ces événements, ce sont les résistants et les maquisards de

Champagné-Saint-Hilaire que nous honorons.

La Résistance doit demeurer un symbole et une référence qui serve d'exemple pour les générations à venir. Les résistants ont lutté, en dépit des risques et des menaces qui pesaient sur eux, pour des valeurs essentielles telles que les Droits de l'Homme et les Libertés, la Démocratie, l'Indépendance Nationale. Ils se sont engagés avec courage, avec un sens poussé du devoir envers la société dans le refus de la fatalité et de la résignation.

C'est en 1944 que des Français en grand nombre ont participé à la libération du territoire national.

C'est parce que vous, vos familles, vos amis n'avez pas courbé la tête sous le joug ennemi que nous sommes là aujourd'hui. Vous avez promis de ne pas oublier, cette promesse vous honore.

L'évocation du passé est essentielle pour mieux construire l'avenir.

L'avenir des jeunes générations pour qu'elles se souviennent que la monstrueuse machine guerrière a trouvé une admirable réplique dans la forme morale, le courage et la dignité.

La libération a ainsi été un premier pas vers l'avenir. La réconciliation franco-allemande comme le projet européen né de l'après-guerre plongent leurs racines dans le refus de la barbarie et de la guerre. L'Europe que nous avons désormais en partage a permis d'établir et consolider la paix sur notre vieux continent et de renforcer la coopération entre nos peuples.

Rassemblés aujourd'hui dans le souvenir de la libération des haras de Champagné-Saint-Hilaire, nous faisons plus qu'entretenir la mémoire du passé. Au-delà de notre reconnaissance et de notre respect, nous rappelons aussi, notamment aux jeunes générations que nous nous devons d'un engagement et d'une vigilance sans faille pour défendre les valeurs de tolérance, d'humanisme et de fraternité pour lesquelles nos anciens se sont battus et parfois sacrifiés.

Je vous remercie. »

Monsieur Bonvalet, avec beaucoup d'émotion, entonna, a capella, le chant des partisans



La cérémonie s'est terminée par le dépôt de gerbe sur les stèles de Georges Ponsonnet, de Louis Roy et Jean Pierron, puis sur la stèle du haras.

Puis nous avons partagé le verre de l'amitié dans la salle périscolaire Lorris Junek.

Gilles BOSSEBOEUF

TOUR POITOU-CHARENTES : 23 AOÛT 2018

La 32^{ème} édition du tour Poitou-Charentes avait lieu du 21 au 24 août 2018. Le jeudi 23 août au matin la course emmenait les coureurs de Gençay à Champagné-Saint-Hilaire.

L'après-midi était consacré à un contre la montre entre Champagné-Saint-Hilaire et Couhé. Tout le village s'était préparé à recevoir cet événement et l'animation fut à la hauteur des espérances des nombreux spectateurs. C'est le cycliste Arnaud Demarre

qui a remporté l'épreuve et le tour. Bravo aux sportifs, aux organisateurs et à tous les bénévoles présents !

Vous pouvez voir quelques photos sur la dernière page .

Natalie FRANÇOIS-DIT-SORTON

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE : 14 et 15 SEPTEMBRE 2018

Cette année, les journées du Patrimoine avaient pour thème « l'art du partage ». Ainsi, à Champagné-Saint-Hilaire, elles ont été musicales et picturales grâce aux talents d'artistes locaux.

L'exposition de peinture « *Musique et Musiciens* » n'était que l'une des attractions de ces journées. Trois de nos quatre virtuoses champagnais du violon et violoncelle, Marie, Tomoko et Guillaume, nous ont offert deux folles journées musicales qui s'adressaient à petits ou grands, à mélomanes ou non, à passionnés ou simplement curieux.

Les enfants de l'école ont entendu harmonieusement mêlées, la voix d'Annette qui « projetait » dans la salle des personnages de contes, et le violon de Marie qui créait l'ambiance.

Le vendredi soir, sans démonter leurs instruments... les musiciens en expliquaient les mystérieuses possibilités et révélaient les délices et les douleurs de la vie d'un artiste de concerts.



Le samedi, le trio jouait les baladins : à l'entrée de la boulangerie-pâtisserie « *Tout en douceur* », puis sur la place de la mairie, il donnait à entendre des airs guillerets qui invitaient à la promenade devant l'exposition. Là, une cinquantaine de tableaux et une centaine de dessins présentaient sur tous les tons de la palette de couleurs, pianos, saxos, trompettes, violons etc...

Le Président de l'Association « Murmures et Cultures à Champagné » présentait les peintres et les musiciens, Monsieur le Maire félicitait les artistes du son



et de la couleur, Monsieur Geoffroy, Président de la Communauté de Communes exprimait son plaisir d'être, une fois de plus, témoin de la vitalité et de l'inventivité du monde rural. Apéritifs et douceurs salées ou sucrées contentaient le goût du nombreux public, comblé à tous les sens du mot.

Les visiteurs de l'après-midi ont eu droit à un petit jeu musical qui consistait à désigner le tableau illustré par une pièce musicale, et à la remise des prix des



jeunes dessinateurs inspirés par la musique.

Le soir, l'église accueillait une centaine de curieux et de mélomanes qui purent apprécier une musique de virtuoses, et comprendre combien elle peut faire imaginer une cathédrale, un opéra, un jardin, un pub irlandais, ou bien une promenade à bicyclette...avec Paulette.

Un beau partenariat entre la commune et l'association « Murmures et Cultures à Champagné » !

Texte de Louis VIBRAC

Photos d'Annette BOSSEBOEUF

INAUGURATION DES SALLES PÉRISCOLAIRES, DE LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DE L'ÉCOLE ET DU PARKING DERRIÈRE L'ÉCOLE : 20 OCTOBRE 2018



Martine Mousserion (représentant Alain Pichon), Mesdames et Messieurs les Maires et élus, Madame la Présidente du Conseil d'administration de la CAF Marlène Bourdin, Monsieur Eric Zahn représentant Madame l'Inspectrice (Agnès Castel), Madame la Directrice de l'école de Champagné-Saint-Hilaire (Céline Bardet), Monsieur le directeur de l'Itep de Guron (Thierry Liminana), Monsieur le Président de l'IITEP de Guron, Messieurs les représentants des corps constitués, Madame la Présidente et Madame la Directrice de Mille Bulles, Mesdames et Messieurs, Nous sommes ensemble aujourd'hui, et je vous remercie de votre présence qui est le témoignage du soutien que vous apportez à toute l'équipe municipale (élus et employés), pour inaugurer des travaux qui ont commencé en 2015 et ont été réalisés en 3 phases.

Etudiés en 2014, ils concernent la réalisation de 4 salles périscolaires et associatives, la mise en accessibilité de tous les locaux scolaires et périscolaires mais aussi la réalisation d'un parking à l'arrière de l'école pour sécuriser les entrées et les sorties (réalisation terminée en août de cette année).

Je le redis encore une fois, une inauguration, c'est un moment de partage pour remercier l'ensemble des acteurs, mais aussi de jugement de votre part, que j'espère positif, sur l'utilisation des fonds publics ; c'est aussi un moment d'expression de la part d'un Maire qui représente ses habitants, auprès des instances supérieures.

• Cette réalisation répond à plusieurs besoins



Après avoir coupé le ruban, nous avons visité les différentes salles périscolaires et scolaires : Lorris Junek, Laura Flessel, Antoine de Saint-

Exupéry, Pablo Picasso, puis les classes de la maternelle dans un but de motiver les présents sur la nécessité de faire des travaux, et donc d'obtenir des subventions, ce que Madame la Sous-Préfète a très bien compris.



Puis nous nous sommes retrouvés sous le préau pour les discours :

Discours du Maire Gilles Bosseboeuf :

«Madame La Sous-Préfète de la Vienne, Laurence Carval, Monsieur le Député, Jean-Michel Clément, Monsieur le Sénateur, Yves Bouloux, Monsieur le Conseiller Départemental et Président de la Communauté de Communes, Jean-Olivier Geoffroy (représentant aussi Bruno Belin), Monsieur le Vice-Président de la Communauté de Communes, Rémy Coopman (représentant Jean-Claude Boutet), Madame la Vice-Présidente de la Communauté de Communes,



et nous avons défini plusieurs objectifs :

- Le premier était de sécuriser les accès à l'école.

Les parents d'élèves avaient exprimé ce besoin dès 2009, mais il était impossible à atteindre si nous n'avions pas acheté 1,5 ha de terrains appartenant à Madame Vidal et à sa fille Elisabeth. Un grand merci à Elisabeth de m'avoir dit, après plusieurs contacts : « Gilles il faut que nous décidions... ». Pour cette sécurisation, nous avons fait une étape intermédiaire avec l'aménagement de la Rue Etienne Saby que nous avons inaugurée en 2016. Pour ne pas donner de fausse joie aux parents d'élèves, je n'ai pris des engagements que lorsque cette réalisation s'est avérée possible.

- La deuxième était la mise en accessibilité des locaux de l'école ; nous nous sommes engagés sur des dates dans notre dossier Ad'ap pour tous les locaux appartenant à la mairie, nous tenons nos objectifs, même si j'estime qu'il vaudrait mieux agir dans les grandes villes, plutôt que de contraindre des communes comme les nôtres qui s'adaptent toujours et qui trouvent des solutions pour les personnes à mobilité réduite.
- La troisième, c'est la réalisation de salles périscolaires, associatives et aussi pour des besoins scolaires.

L'ensemble de ces réalisations, avec le foncier, a coûté **560 000 € hors taxes**, et nous avons obtenu les subventions suivantes :

- L'Etat avec la DETR (dotation d'équipement pour les territoires ruraux) : 116 000 €. Nous avons présenté 2 dossiers, l'un pour la 1^{ère} phase en DETR, l'autre pour la 2^{ème} phase en FSIL (fonds de soutien à l'investissement public local) qui a été refusé, mais ce dossier a été remplacé en DETR, car la sous-préfecture a été sensible aux arguments concernant la sécurité et l'épanouissement de nos enfants. Merci à Monsieur Texier et aux décideurs, même si le montant accordé a été inférieur à la demande.
- La CAF : 85 000 € pour les salles périscolaires, un grand merci, nous avons appris à travailler ensemble, ils sont toujours présents ainsi que la DDCS

(direction départementale de la cohésion sociale), et les services de l'Académie. Je voudrais adresser un merci particulier à Monsieur Bonnefon.

- Le Conseil Départemental : 51 000 €. Merci à son Président Bruno Belin et aux Conseillers Départementaux de soutenir l'investissement des communes.
- La Communauté de Communes : 30 000 €. Merci à Monsieur le Président de l'ancienne Communauté de Communes du Pays Gencéen, Rémy Coopmann.
- La réserve parlementaire du député Jean-Michel Clément : 17 500 €, hélas ce sera la dernière ; c'était une subvention qui permettait aussi de voir les orientations données par le parlementaire que nous élisons.

Soit un total de 299 500 € de subventions.

Il est resté à charge 260 500 € pour la commune, soit 46,50% que nous avons autofinancés, avec un emprunt de 113 000 € (soit 20% du coût hors taxe), merci aux banques (ici la Caisse d'Epargne et la Caisse des dépôts et consignations) d'avoir confiance dans notre gestion et de faire le parcours du progrès avec nous. Les études et les suivis de ces réalisations ont été effectués par :

- ⇒ Le cabinet d'architecte Moreau pour les salles et la mise en accessibilité, avec les entreprises :
- Pb fluides pour les plans du chauffage, ventilation et électricité
 - Top Rénov pour le gros oeuvre
 - Augereau pour le chauffage
 - Giraud fils pour l'électricité et les courants faibles-Vinet pour les sols et l'isolation
 - Dutreix Schindler pour l'ascenseur
 - Côté Plafonds pour les cloisons sèches et plafonds
 - Dupuis pour les rambardes
 - Dumuis pour les revêtements de sol
 - Le cabinet qualiconsult pour les suivis et les contrôles.
 - Et aussi par nos employés municipaux pour des travaux de démontage et de finition.

Je remercie Monsieur Moreau d'avoir trouvé une solution qui nous a fait gagner de l'espace, puisque 2 niveaux ont été créés là où il n'y en avait qu'un. Cette

école a une histoire, puisqu'elle date des années 50, après que la précédente fut brûlée par les Allemands. Après la guerre, c'était un peu la folie des grandeurs, d'où des hauteurs sous plafonds très importantes.

⇒ Et Abscisse Géo-Conseil pour le parking, avec les entreprises :

- Colas et Spie, un grand merci ! ce chantier s'est déroulé à la perfection avec une relation parfaite client/fournisseur.

Mais là aussi, avec des travaux effectués par nos agents municipaux :

- Des tonnes et des tonnes de terre pour remblayer avant la réalisation du parking,

- La réalisation d'un parking provisoire,

- La réalisation du trottoir entre la salle Laura Flessel et le city stade.

Tout ce travail effectué par nos agents n'est pas valorisé, mais sans eux, nous n'aurions pas réalisé tous ces aménagements, un grand merci à eux, à leur compétence, polyvalence et adaptabilité.

Dès 2008, nous avons esquissé un projet d'espace intergénérationnel ; cet espace, nous le réalisons petit à petit par les investissements, notamment dans l'espace scolaire, avec les réalisations que nous venons de décrire, aussi avec les 4 pavillons seniors réalisés par Habitat de la Vienne, mais avec une réalisation de la voirie et des réseaux à la charge de la commune, la réalisation du city-stade par la Communauté de Communes, et j'espère par l'installation d'un espace fitness dans les prochains mois (nous attendons l'acceptation de la subvention), et aussi par d'autres réalisations que nous ferons sur les espaces restants. Mais ce lien existe aussi grâce aux salles que nous avons créées pour les activités périscolaires, puisque ces activités, qui sont un succès, sont animées par nos agents, par Mille Bulles mais aussi par des bénévoles ; un grand merci à toutes ces équipes.

Cette année, nous avons 105 enfants dans notre école, malgré la création d'une école alternative de 20 enfants dans un village. Dans les salles réalisées :

- Nous accueillons des enfants de l'Itep de Guron, dans la salle Saint-Exupéry. L'éducation des enfants est pour nous une des priorités, et il est normal

que toutes les chances soient données à chacun, mais est-il normal que nous ne recevions pas d'aide ?

- Nous accueillons chaque semaine Mille Bulles, dans la salle Laura Flessel, pour l'accueil enfants/parents ; c'est aussi une volonté de notre part de faciliter la venue des différents services dans notre commune ; il vaut mieux que le service vienne plutôt que d'avoir des bus ou des voitures qui vont vers des services centralisés (c'est la grande mode aujourd'hui, mais je suis sûr qu'il y aura une inversion de cette tendance dans les années à venir). C'est le sens de l'histoire, mais hélas, ce sens n'est pas anticipé, peut-être est-ce un manque de vision ?

- Nous animons les activités périscolaires les lundis et jeudis dans les salles Picasso, Laura Flessel, Lorris Junek.

- Nous faisons, dans la salle Lorris Junek, l'accueil périscolaire des matins et des soirs.

- Les enseignantes font des réunions et des activités sportives ou d'éveil.

- Des associations ou autres font des activités ou des formations dans les salles disponibles (la DDCS en novembre).

Ces investissements ne sont donc pas inutiles pour une commune rurale en action, en progrès, qui a des atouts grâce aux investissements que nous réalisons, ce que vous voyez aujourd'hui, en est une preuve, notre combat :

- Investir pour nos enfants, nous aurons d'ailleurs besoin que vous nous aidiez pour l'isolation thermique des salles de classe, qui sont de véritables passoires,

- Investir pour nos aînés,

- Investir pour l'accueil des commerçants, donc pour la vie de chacun,

- Investir dans le sport, la culture, le patrimoine, le tourisme.

- Investir pour nos associations et la transition énergétique avec l'amélioration des locaux de la petite salle associative, l'installation de panneaux photovoltaïques munis de radiateurs et d'une isolation avec de la ouate de cellulose, des produits réalisés dans notre

la Nouvelle Aquitaine

- Investir pour l'accueil de nouveaux habitants.

Je remercie sincèrement toute l'équipe municipale, pour les choix utiles à notre développement, et je remercie tous les employés municipaux d'être des acteurs importants dans l'exécution de ces choix, qui ne sont pas toujours une partie de plaisir pour eux, puisqu'ils passent souvent d'un métier à un autre.

Mais, veut-on encore que nous puissions continuer, j'en ai peur ; les différentes lois successives, les choix politiques, ou les choix des fonctionnaires près de la Tour Eiffel nous donnent l'impression que l'on veut tuer la ruralité, et pourtant cette ruralité est le socle de notre France. Hélas si ce n'est pas compris, la France ne sera plus la France. A chaque nouvelle loi s'ajoutent des contraintes, des freins, alors qu'il faudrait libérer les énergies. Les lois qui n'ont pas d'« ALUR » ou qui ne sont pas les « NOTRES », ne vont pas dans le bon sens pour nos communes. Ce jeu de mots n'est compris hélas que par les initiés, car le mal est rampant, avec des non-dits, et l'on découvre le mal quand il arrive.

Depuis 2008, année de mon retour, à Champagné-Saint-Hilaire, il y a eu :

- La construction de 10 maisons neuves dans le bourg plus 4 pavillons seniors, soit 14 au total.

- La construction de 12 maisons neuves, plus 2 permis de construire acceptés dans les hameaux, écarts... (quel joli mot pour qualifier une habitation...).

- Et à peu près autant de locaux réhabilités dans les hameaux.

Ceci fait à peu près 3,5 foyers supplémentaires par an, et ceci sans emprise supplémentaire sur les terres agricoles et sans artificialisation des sols. Pour notre commune, nous avons besoin de cette jeunesse qui arrive. Vous le voyez, les gens ont du bon sens, ils veulent réinvestir les villages et les hameaux, produire dans leur jardin, c'est ce que l'on appelle des circuits très courts.

Eh bien, actuellement, le cabinet Planed, en collabo-

ration avec les services de l'Etat, et pour le compte de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou élabore le PLUⁱ (plan local d'urbanisme intercommunal). Nous ne pourrons plus construire dans les hameaux, et il faut répertorier les bâtiments éventuels qui pourraient changer de destination (mais pas « les ruines »), ce qui veut dire que les dites ruines resteront ruines ; c'est très bien pour le charme de nos villages, nous pourrons moins réhabiliter, là aussi bravo pour la beauté de nos villages, qui sont pourtant une richesse pour notre pays. Mais que veut-on si ce n'est la mort des communes rurales, et l'utilisation de nos espaces pour le bien-être dans les villes !

Y-a-t-il bien-être quand on entend qu'il y a des zones de non-droit, il n'y en a pas dans les communes rurales, et il n'y a pas non plus dans nos communes d'artificialisation des sols, d'inondations catastrophiques dues à une urbanisation excessive, cherchez plutôt vers les agglomérations. Plus de vie dans les villages, hameaux, Champagné-Saint-Hilaire en a 63 sur 47 km², soit le 15 000^{ème} de la superficie de la France. Il y a actuellement un plan de prévention et de lutte contre l'isolement des personnes âgées, dans les hameaux, elles sont moins isolées que dans les villes, alors ne faites pas en sorte que dans les villages, il en soit de même par des règlements qui n'ont aucun sens.

Je me pose aussi la question de la diminution du nombre de parlementaires ! n'est-ce pas encore une atteinte à la ruralité ? Les parlementaires doivent être le relais des habitants. S'ils ne les voient plus, c'est tuer la démocratie. Sur le bassin de vie du Gencéen, nous menons aussi un autre combat, c'est celui de la décentralisation des services de la Trésorerie et la création d'un service de 10 à 15 personnes à Gençay, pour l'intérêt du pays, car il y a plus de productivité dans les petites unités que dans les très grosses structures, et avec les liaisons informatiques et la vidéoconférence, ce n'est pas un problème, c'est important pour l'intérêt de notre ruralité et de ses habitants.

Madame la Sous-Préfète, Messieurs les parlementaires, je vous demande de nous aider concrètement dans ces combats qui sont tout à fait légitimes,

n'attendez-pas qu'il soit trop tard, nous sommes l'avenir de la France, faites que les investissements que nous avons faits pour nos enfants ne soient pas des investissements inutiles, ne faites pas une France qui bloque les initiatives. On ne peut pas « en même temps », bloquer l'esprit d'entreprise et diminuer, voire supprimer des dotations ou subventions, l'une est d'ailleurs la conséquence de l'autre.

Avant de terminer, je vous donne rendez-vous le 11 novembre de cette année 2018 à 10 heures 55 précises, nous ferons sonner les cloches à 11 heures pendant 11 minutes comme en 1918, et nous chanterons la Marseillaise, comme en 1918 avec la participation des enfants de l'école (un grand merci aux enseignantes) et à l'ensemble vocal de Champagné-Saint-Hilaire. Cette année est le 100^{ème} anniversaire de l'armistice, nos poilus méritent bien que l'on pense à leurs souffrances et à leur sacrifice. N'oubliez pas de venir. La bibliothèque municipale organisera également une soirée le 10 novembre à 20 heures autour de poèmes, de lettres de poilus et de caricatures. Je vous remercie, et je remercie encore une fois tous les acteurs de nous avoir aidés, dans cette belle réalisation. »



- **Madame Bourdin**, Présidente du conseil d'administration de la CAF souligna notre forte collaboration avec tous les services pour le bien de l'enfant et notamment notre forte collaboration avec Mille Bulles, association reconnue sur notre territoire



- **Monsieur Eric Zahn**, référent numérique de l'Académie dit tout le bien qu'il avait ressenti en parcourant les salles et en discutant avec les employés, les bénévoles, les animatrices de Mille Bulles, Madame la Directrice.



- **Martine Mousserion**, Maire d'Anché et Vice-Présidente de la Communauté de Communes, rappela qu'elle avait été élève dans cette école, et que son fils s'y était cassé une dent !...



- **Rémy Coopman**, Maire de la Ferrière et Vice Président de la Communauté de Communes, et ancien Président de la Communauté de Communes du Gencéen avant la fusion, insista sur la forte implication de cette ancienne communauté de communes dans l'accompagnement financier des écoles du territoire.



- **Jean-Olivier Geoffroy**, Président de la Communauté de Communes et vice-Président du Département a affirmé que le Département continuerait à soutenir l'investissement des communes, et qu'il fallait continuer à défendre notre ruralité.



- **Yves Bouloux**, Sénateur, soutient nos combats, mais, hélas, dit que le Sénat n'a pas le dernier mot.



- **Jean-Michel Clément**, Député, nous explique qu'il vient de créer un groupe parlementaire pour aider à porter la différence, et trouve antinomique de concentrer des populations dans les agglomérations et en même temps de mettre des taxes pour y entrer, et qu'il fallait aller vers une meilleure répartition des habitants sur le territoire.

- **Laurence Carval**, Sous-Préfète, qui connaissait parfaitement le dossier, malgré son arrivée récente, et

savait combien nous nous étions battus pour avoir les subventions, a dit qu'elle ne pouvait pas se prononcer sur les subventions pour les classes, mais qu'elle étudierait avec intérêt le dossier qui lui sera présenté. Elle a dit aussi que le choix des noms des salles avait été fait de façon judicieuse, et qu'elle était d'accord avec les différents propos tenus.



Puis nous avons prolongé notre échange autour du verre de l'amitié.



Gilles BOSSEBOEUF

OCTOBRE ROSE

Dans le cadre de l'opération nationale DOCVIE OCTOBRE ROSE (Association pour la prévention et le dépistage du cancer du sein et de la prostate), Champagné-Saint-Hilaire a décidé de participer à cette campagne. Quelques conseillers municipaux ont accroché des rubans roses aux arbres et aux barrières les plus en vue depuis les routes et les places du bourg, tout ceci afin de sensibiliser les habitants à cette maladie. Cette campagne de prévention a lieu tous les ans en Octobre dans toute la France.



Gertrude PETERS

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918 : 11 NOVEMBRE 2018



CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE

**CENTENAIRE
COMMÉMORATION
1918 - 2018**



11 novembre 1918...

... 11 novembre 2018

RDV : 10h55

devant le monument aux morts

- Sonnerie des cloches à toute volée pendant 11 minutes
- Chant de La Marseillaise par les enfants et l'Ensemble Vocal de Champagné-Saint-Hilaire
- Lâcher de colombes

LA GUERRE EST FINIE
L'Armistice a été signé ce matin
LES HOSTILITÉS ONT CESSÉ À ONZE HEURES

Mairie de Champagné-Saint-Hilaire - 1 place de la mairie
86160 Champagné-Saint-Hilaire
☎ 05 49 37 30 91 Visitez notre site →
E-mail : contact@champagne-saint-hilaire.fr Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr



Ce 11 novembre 2018 est un jour particulier ; il y a 100 ans les poilus étaient libérés d'une abominable guerre où ils avaient vécu des souffrances innommables. Certains étaient morts (79 noms sont gravés sur le monument aux morts de Champagné-Saint-Hilaire), les autres sont revenus avec des blessures physiques irréparables, et morales à jamais gravées dans leur mémoire.

Ils ont combattu pour notre liberté, nous devons nous souvenir, nous souvenir aussi que notre démocratie est fragile si nous n'y prenons garde.

C'est pourquoi l'ensemble du Conseil Municipal espère votre présence pour cette commémoration le 11 Novembre 2018 à 10 heures 55 devant le monument aux morts de Champagné-Saint-Hilaire.

- 10 heures 55 : rassemblement
- 11 heures : pendant 11 minutes, nous exprimerons notre joie en écoutant les cloches sonner comme en 1918
- 11 heures 15 : cérémonie commémorative avec la participation des enfants et de l'ensemble vocal qui chanteront La Marseillaise, puis lâcher de colombes.

A l'issue de cette cérémonie, nous partagerons le verre de l'amitié.

Le Maire



Gilles BOSSEBOEUF



Cette journée était particulière, puisque nous commémorons le centième anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale.

Une invitation a été distribuée par les conseillers municipaux dans chaque boîte à lettres, chaque parent d'élèves avait reçu une invitation, et plus de 200 personnes étaient présentes pour que la mort, les souffrances de nos poilus ne soient pas oubliées. Les élus, les bénévoles, une association colombophile, les enseignantes, les enfants, l'ensemble vocal avec sa cheffe de coeur, les porte-drapeaux, s'étaient mobilisés pour que cette cérémonie soit à la hauteur de l'événement, et que nous n'oublions pas que la paix



est fragile, et que nous devons rester vigilants.

À 10 heures 40, le rassemblement commença avec la diffusion du « chant du départ » puis de chansons sur la guerre:

- *Verdun* de Michel Sardou,
- *Tu n'en reviendras pas* de Léo Ferré,
- *Fusillé pour l'exemple*.

Tout cela fut suivi par la narration de la signature de l'armistice du 7 novembre 1918, et à 11 heures précises, au carrefour de Rotonde, le caporal Sellier sonne l'armistice en même temps que les cloches sonnent à toute volée pendant 11 minutes.

Pendant que les cloches sonnaient, nous entendions La Marseillaise en musique, comme la chantaient tous les habitants de la France le 11 novembre 1918 à 11 heures.



Les porte-drapeaux avec 3 militaires se placèrent de part et d'autre du monument aux morts, puis la cérémonie commença à 11 heures 15. Le Maire, avec 2 enfants, déposa la gerbe.



Après la sonnerie aux morts, nous avons observé une minute de silence.



Puis les enfants de l'école, les enseignantes avec Madame la Directrice Céline Bardet et l'ensemble vocal de Champagné-Saint-Hilaire avec sa cheffe de chœur, Chantal Protin ont interprété 3 couplets de la Mar-



seillaise, c'était un moment chargé d'émotion.

A la fin de la Marseillaise, Jacques La Soudière ouvrit les cages d'où s'envolèrent 40 pigeons, signe de paix.



Les pigeons étaient utilisés comme messagers dans les tranchées

Inès Raveau lut le discours de l'Union Française des associations de Combattants et de victimes de guerre, dans lequel il est dit :

« ... Nous ne pouvons pas oublier le courage et l'abnégation de nos valeureux aînés tombés au Champ d'Honneur. Toutes ces générations venues du monde entier, qu'elles fussent européenne, africaine, américaine, asiatique ou océanienne, se sont battues pour un idéal de paix, de liberté et de fraternité.



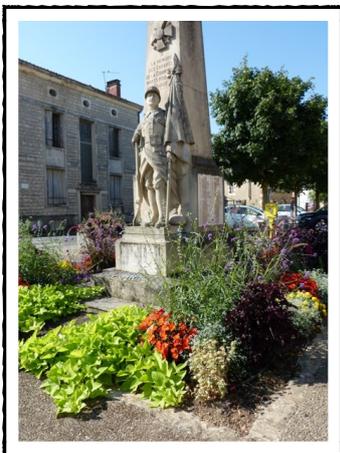
De cette Première Guerre mondiale qui a causé des millions de victimes, ne résonne plus aujourd'hui que le rappel de l'indicible souffrance endurée par l'ensemble des belligérants et de leurs familles, une souffrance faite de cauchemars, de privations et de deuils. Unissons dans le souvenir, tous les soldats de Métropole, d'Afrique, d'Outre-mer et des Pays alliés, qui ont également versé leur sang pour la France, une France qui sortira terriblement meurtrie de cette guerre...

En ce jour de commémoration, l'Union Française des Associations de Combattants et des Victimes de Guerre (UFAC) en appelle à la conscience et à la mé-

moire de chacun, afin que l'acceptation du sacrifice suprême et l'espérance qui habitaient toutes ces victimes, inspirent nos actions en faveur de la Paix, de la Solidarité et de la Fraternité... »

Jean-Louis Blanc, très actif sur le fleurissement de la commune, nous expliqua que les fleurs représentaient la couleur des drapeaux de tous les pays.

Voir détail sur l'article du fleurissement à la page 12.



Puis le Maire passa la parole à Alan CAVANAGH, Anglais habitant Bois Coursier à Marnay, qui déclina une strophe de l'Acte du Souvenir, poème écrit, en 1914, par Laurence Binyon qui s'intitule *Pour ceux morts au champ d'honneur*. Cette strophe est lue au Canada, en Angleterre, en Australie :



*They shall grow not old, as we that are left grow old.
Age shall not weary them, nor the years condemn..
At the going down of the sun and in the morning
We will remember them."*

Le Maire lut le discours du Président de la République, dans lequel il a écrit notamment :

« ... Nous nous souvenons de la souffrance et de l'honneur des dix millions de combattants de tous les pays qui ont été envoyés dans ces combats terribles. Françaises, Français, nous sommes aussi unis en ce jour dans la conscience de notre histoire et dans le refus de sa répétition. Car le siècle qui nous sépare des terribles sacrifices des femmes et des hommes de

14-18 nous a appris la grande précarité de la Paix. Nous savons avec quelle force, les nationalismes, les totalitarismes peuvent emporter les démocraties et mettre en péril l'idée même de civilisation.

Nous savons que l'Europe unie, forgée autour de la réconciliation de la France et de l'Allemagne est un bien plus fragile que jamais.

Vigilance ! Tel est le sentiment que doit nous inspirer le souvenir de l'effroyable hécatombe de la Grande Guerre.

Ainsi serons-nous dignes de la mémoire de celles et ceux qui, il y a un siècle, sont tombés. Ainsi serons-nous dignes du sacrifice de celles et ceux qui, aujourd'hui, font que nous nous tenons là, unis, en peuple libre.

Vive l'Europe en Paix !

Vive la République !

Et vive la France ! »



Il fit aussi la lecture de la liste des morts pour la France en 2018 :

- Adjudant Emilien MOUGIN, 1^{er} régiment de Spahis, mort pour la France au Mali, le 21 février 2018 ; 32 ans,

- Maréchal des Logis Thimoté DERNONCOURT, 1^{er} régiment de Spahis, mort pour la France au Mali, le 21 février 2018 ; 32 ans

- Caporal Bogusz POCHYLSKI, 2^{ème} régiment d'infanterie, mort pour la France en Irak, le 21 mars 2018 ; 31 ans

Louis Vibrac, comme chaque année, lut la liste des tués de la commune, en 1918, lors de cette guerre mondiale :

Mondiale :

1. Tué le 14 janvier, à Paroy en Meurthe et Moselle, **Henri RICHARD**, soldat au 133^e R.I., 20 ans,
2. Tué le 30 mars, à Lassigny dans l'Oise, **Eugène RONDEAU**, sergent au 159^e R.I., 28 ans,
3. Mort, le 2 mai, de ses blessures dans l'ambulance, à Catenoy dans l'Oise, **Henri Julien POUPARD**, né à St Julien l'Ars, 22 ans,
4. Mort de ses blessures le 16 mai, à La Clytte en Flandre belge, **Eugène ARTUS**, soldat du 36^e R.I. 21 ans,
5. Décédé le 16 juillet, des suites de blessures au camp de prisonniers de Kähmen (Rhénanie en Allemagne), **François PIERRON**, né à La Ferrière, soldat au 27^e R.I., acte de décès rédigé en allemand,
6. Tué par éclat d'obus le 18 juillet, commune de Boussière dans l'Aisne, **Pierre NERISSON**, né à Couhé, soldat au 40^e R.I., 30 ans,
7. Tué le 9 août, à Davenescourt dans la Somme, **Aristide Célestin BLAUDEAU**, caporal au 135^e R.I., 23 ans
8. Mort le 27 août, dans le secteur de Massiges dans la Marne **Eugène DOUTAULT**, soldat au 363^e R.I., 20 ans,
9. Mort à l'ambulance de l'Etoile de la Reine le 17 septembre, à Champlieu, commune d'Orrouy dans l'Oise, **Léon Raymond DUVERGER**, soldat au 325^e R.I., 32 ans,
10. Décédé à l'ambulance le 26 septembre, également à Orrouy, suite à des maladies, **Fernand ALEXANDRE**, soldat au 232^e R.I., 27 ans,
11. Décédé le 05 octobre devant Monthois dans les Ardennes, **Marcel CHERPRENET**, soldat du 333^e R.I., 30 ans,
12. **Louis Gaston PAPINEAU** est aussi inscrit à Bé-ruges, où il est né le 11 novembre 1887. Il est passé adjudant le 12 avril 1915 et mort à l'hôpital de Joigny le 23 octobre 1918, à 31 ans,
13. Décédé le 25 novembre à l'hôpital de Beauvais, **Albert Barnabé, René, Marie BREHIER**, sergent au 29^e bataillon de chasseurs à pied, Cie de mitrailleuses, né à Vay, en Loire atlantique, 23 ans,

Nous avons écouté la chanson « Les Poilus » en hommage à tous les poilus.

Puis Louis Vibrac continua pour expliquer la signification et l'origine des commémorations et des symboles :



11 novembre 2018

On sait pourquoi nous sommes là, devant le monument aux morts. Participer à la commémoration, cent ans après, de l'armistice qui offrait enfin, aux survivants d'une guerre moderne, le soulagement de la paix après plus de quatre ans d'enfer. Et en même temps évidemment, honorer ceux qui en ont été les héros, sacrifiés, au nom des valeurs de la République ! L'historien **Ernest Renan**, douze ans après la guerre de 70, dans sa conférence sur l'idée de nation, avait ajouté à cette commémoration un autre rôle en affirmant : « *En fait de souvenirs nationaux, les deuils valent mieux que les triomphes.* » Et c'est vrai que dès 1918 c'est, plus la paix que la victoire qui a été fêtée, et c'est plus les morts que les survivants qui ont été honorés.

J'en veux pour preuves cette loi du premier octobre 1919 qui encourage chaque commune à dresser un mémorial de la Grande Guerre, et celle du 25 suivant relative à *la glorification des morts pour la France*. Sans attendre ces lois d'ailleurs, les canons à peine refroidis, des monuments aux morts ont été érigés dans des communes. Le nôtre attendra le 19 octobre 1924 pour être inauguré par l'abbé Fouquet le matin et l'après-midi par M. Raoul Péret, maire de Vandoeuvre, redevenu simple député de la Vienne (le 21 mai 1924) après avoir présidé la Chambre des Députés. Et si ce monument représente un poilu tourné vers l'enfer du Nord, il est l'arme au pied, solide, serein, rassurant. Cette stèle comme la quasi-totalité de ses semblables, en effet, ne représente pas de scène de guerre mais elle se veut une exaltation de la paix et

date de l'époque où l'on parlait de la « *der des der* ». Et, quand les communes n'avaient pas de monument, l'armistice était commémoré dans les églises et les cimetières, à la Toussaint, en même temps que tous les morts de la commune.

Car le 11 novembre n'a pas été un jour férié immédiatement. Il a fallu attendre la loi du 20 octobre 1922 et le **11 novembre** de la même année pour qu'il le soit déclaré définitivement. Et ce, grâce aux anciens combattants qui ont tout fait pour convaincre le Parlement que cette date devait être une fête nationale.

Le 11 novembre devenu chômé, chaque commune a pu et peut organiser sa commémoration, autour de son monument aux morts sur lequel on a gravé la liste des victimes, à sa manière mais avec les mêmes symboles. Ces symboles ici présents et qui donnent l'épaisseur de l'histoire du peuple français depuis qu'il a conquis son unité avec la Révolution.

Les trois couleurs bleu-blanc-rouge sont d'abord les composantes de la cocarde tricolore créée pendant les événements du 14 juillet 1789, le blanc du lys royal mais aussi de la Nation est encadré par le bleu et le rouge du peuple de Paris, revendiquant ainsi la démocratie. L'écharpe tricolore des maires est créée par la loi du 19 avril 1790 et les premiers drapeaux tricolores des mâts de la marine apparaissent le 24 octobre de la même année!

La Marseillaise, aux paroles qui peuvent choquer aujourd'hui se voulait en 1792 *le chant de guerre de l'armée du Rhin*, entonné pour se donner le courage d'aller combattre le danger ennemi, mobilisé pour stopper l'émancipation des peuples. Elle est proclamée Hymne National le 14 juillet 1795

La minute de silence fut respectée pour la première fois le 11 novembre 1919 sur l'idée d'un journaliste australien (Edward George Honey) ancien combattant de l'armée britannique. Elle permet à chacun de se livrer à la méditation qu'il veut, mais devant l'inscription « *morts pour la France* » qui réunit tout le monde.

Et il y a enfin **la sonnerie « Aux morts »**, cette partition sans paroles, interprétée au clairon. Il faut savoir qu'elle a été composée par le commandant Pierre Du-

pont, chef de la Musique de la Garde Républicaine, à la demande du Général Gouraud, héros de la Grande Guerre. Elle a été exécutée pour la première fois le 14 juillet 1931, au ravi-
vage de la flamme du soldat inconnu, devant un autre héros de la guerre 14/18, André Maginot, devenu Ministre de la guerre.

Cette sonnerie « *Aux morts* » a été inspirée par une partition trouvée par un général nordiste dans la poche d'un jeune sudiste tué, jeune sudiste qui se révéla être son fils.

Si l'on ajoute que c'est en voyant l'effet produit par cette sonnerie sur la foule anglaise et américaine lors des commémorations que le général Gouraud a demandé d'en composer une semblable, alors cette musique **dépasse le cadre national**. Celui qui doit prévaloir au 21^{ème} siècle : la compréhension et l'amitié entre les nations, et les hommes.

C'est ce qu'exprimait Sonia Cheniti, écrivaine tunisienne le 12 juillet 2010 à sa manière poétique :

*Si tu crois qu'un sourire est plus qu'une arme
Si tu crois à la puissance d'une main offerte
Si tu crois que ce qui rassemble les hommes est plus
important que ce qui les divise
Alors, la paix viendra*



La cérémonie se terminait quand une enfant, Claire, s'avança avec un bouquet qu'elle déposa, accompagnée du Maire, devant le monument aux morts.

Après le remerciement des porte-drapeaux, nous avons partagé le moment de convivialité sur la place de la mairie.

*Texte et photos de Gilles BOSSEBOEUF
et de Louis VIBRAC*

LES ILLUMINATIONS : 7 DÉCEMBRE 2018



Vendredi 7 décembre, tout le village s'était donné rendez-vous pour les traditions devenues traditionnelles, illuminations. La soirée commençait par un spectacle proposé dans la salle des fêtes par les enfants des temps périscolaires : danse des rennes, chanson et danses des petits, ballades irlandaises et composition sur le monde de Narnia ; une chanson de Noël qui rassembla tous les élèves de l'école, clôtura le spectacle.



L'ensemble de l'assemblée précédée par l'artiste « Marie La Plume » et son accordéon se retrouva ensuite sur la place.



5, 4, 3, 2, 1 et la place s'illumina ! Tous purent admirer le travail de décoration réalisé par les bénévoles,

agents et élus tout au long de ces derniers mois et après une semaine intense d'installation.

Même le Père Noël s'est déplacé en traineau tiré par de solides rennes pour admirer nos illuminations !



Les associations s'étaient, elles aussi, mobilisées pour accueillir les nombreux visiteurs : marrons grillés et vin chaud pour les donneurs de sang, soupe et animations pour les enfants pour le jardin à grandir, saucisses et frites pour les valeureux montagnards, crêpes et boissons chaudes pour les parents d'élèves et douceurs sucrées pour la gym volontaire. Le temps avait voulu faire de cette soirée une réussite, nuages et averses fort abondants dans l'après-midi avaient disparu du ciel de Champagné-Saint-Hilaire

Nous souhaitons longue vie à cette fête qui réunit toutes les générations et qui permet de nous retrouver autour du brasero au son de l'accordéon ou des chansons de la chorale de Champagné-Saint-Hilaire.

Merci à tous !



Natalie-FRANÇOIS-DIT-SORTON

La Mairie

- Coordonnées
1 Place de la Mairie ☎ 05.49.37.30.91
86160 CHAMPAGNE-SAINT-HILAIRE
Courriel : contact@champagne-saint-hilaire.fr
Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr
- Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale Communale
Du lundi au jeudi : de 8h45 à 12h00.
Le vendredi : de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
Le samedi : de 9h00 à 12h00.

L'Agence Postale Communale

La Poste à côté de chez VOUS. Les opérations courantes de votre bureau de poste 6 jours sur 7.

Services disponibles dans votre Agence Postale Communale

- ⇒ Vente de timbres-poste à usage courant et philatélique
- ⇒ Vente d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballages Colissimo
- ⇒ Fourniture d'autres produits Courrier/Colis sur commande
- ⇒ Dépôt des objets y compris recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée)
- ⇒ Retrait des lettres et colis en instance (hors Poste Restante, valeur déclarée, contre remboursement et Chronopost)
- ⇒ Services de proximité (contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition)
- ⇒ Retrait d'espèces pour les titulaires de CCP ou d'un compte d'épargne (sauf livret), limité à 350€ par période de 7 jours consécutifs et par titulaire
- ⇒ Départ du courrier : 12h00

Infos utiles — Bureau de poste de GENCAY

- ⇒ Rue du Palateau - 86160 GENCAY Tel. 05.49.36.12.02
- ⇒ Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30
Les mardis : 10h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30
Les samedis : 9h00 - 12h00
- ⇒ Départ du courrier : 15h00 en semaine - 12h00 le samedi

Pour le bon fonctionnement de la distribution du courrier, une boîte aux lettres
normalisée est fortement conseillée.

Merci de bien vouloir indiquer votre nom sur votre boîte aux lettres.

Numéros d'Urgence

POMPIERS	18	URGENCE Médecin de garde : 05.49.38.50.50
GENDARMERIE	17	Ambulances Sud Vienne : 05.49.87.00.35
ou (Gendarmerie de GENÇAY)	05.49.59.31.16	
SAMU	15	Centre Antipoison de Bordeaux : 05.56.96.40.80

Défiibrillateur

Un défiibrillateur est installé devant la mairie.

La défiibrillation consiste à délivrer un courant électrique dans le coeur. En France, on compte 40 000 à 60 000 morts par arrêt cardiaque chaque année, soit 200 morts par jour.

Si un massage cardiaque et un défiibrillateur étaient utilisés pour la réanimation dans les cinq premières minutes après l'arrêt cardiaque, on passerait à **30% de chances de survie sans séquelles**. Le délai d'intervention des équipes d'urgence étant en moyenne de 7 à 8 minutes, l'idéal serait que les proches ou témoins de la victime puissent réaliser directement cette défiibrillation dans les **5 minutes** suivant l'accident, afin d'augmenter les chances de survie.

N'hésitez pas à l'utiliser, même si vous n'êtes pas formé, vous avez un guide vocal.

Bien entendu, l'appel des secours reste une priorité dès que l'on constate un arrêt respiratoire.

Les responsabilités de chacun : soyons citoyens

L'article D.161-1 du code rural précise qu'il est défendu de déposer sur les chemins ruraux des objets ou des produits divers, susceptibles de porter atteinte à la sécurité de la circulation.

Il est indispensable que chacun nettoie si cela est nécessaire après son passage.

Le bon fonctionnement du réseau téléphonique est l'affaire de tous. **Si vous constatez un dégât sur le réseau téléphonique ou sur un équipement, signalez-le aux équipes d'Orange : 1013 par téléphone ou 1013.fr et orange.fr par internet.**

Restez branchés, élaguez ! En tant que propriétaire, vous avez la responsabilité de l'élagage de vos plantations en bordure de lignes téléphoniques. Cet élagage est à votre charge pleine et entière et doit être fait à titre préventif.

En cas de dommage causé aux câbles :

- vous engagez votre responsabilité civile et serez facturé du montant des réparations
- vous êtes également passible d'une amende de 1500€ par câble endommagé au titre de l'article L.65 du Code des postes et télécommunication.

Ne laissez pas divaguer vos chiens, ils peuvent se transformer en monstres ! Dès qu'un chien errant est signalé à la mairie, La Société ANIMALOR, ayant une convention avec la Communauté de Communes, est contactée pour prise en charge de l'animal. **Vous pourrez récupérer votre chien après vous être acquitté des frais de fourrière .**

De manière générale, merci de veiller au respect de tous. En cas de doute, n'hésitez pas à vous renseigner sur le site internet : www.legifrance.fr

♦ Carte nationale d'identité (CNI)

Dans tous les cas, il faut fournir un **justificatif de domicile** ou de résidence de moins de 3 mois et **2 photographies**. Cependant, dans certains cas, d'autres documents sont demandés.

- Première demande de CNI : il faut fournir un **extrait d'acte de naissance** ou un **passport en cours de validité**.

- Renouvellement d'une CNI : si la carte est *périmée depuis plus de 5 ans*, il faut fournir un **extrait d'acte de naissance**. Si elle est *périmée depuis moins de 5 ans*, il n'y a pas d'autre document demandé. Dans ces 2 cas, à la réception de la nouvelle CNI, il faut **restituer l'ancienne**.

- Renouvellement d'une CNI suite à une perte ou à un vol : il faut **fournir la déclaration de perte ou de vol, un timbre fiscal de 25 euros** ainsi que les documents demandés lors d'une première demande de CNI. Si la carte perdue ou volée était valide ou périmée depuis moins de 5 ans, aucun autre document n'est demandé.

La carte nationale d'identité est valable 15 ans depuis le 1er janvier 2015.

♦ Passeport

Ne se fait que dans les mairies des cantons, prenez rendez-vous à la mairie de Gençay. Vous pouvez retirer l'imprimé en mairie. Les documents à fournir sont : 2 photos d'identité, 1 justificatif de domicile, des timbres fiscaux et une CNI en cours de validité ou un extrait d'acte de naissance.

Le passeport est valable 10 ans.

♦ Recensement

Depuis la suspension du service national, **le recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (**e-recensement**) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté puis « **recensement, JDC et service national**. »

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, (**soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet**) est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'État.

RETROUVER « MA JDC SUR MOBILE » EN UN CLIC SUR SMARTPHONE APPLE OU ANDROID (App Store ou Google Play).

Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté (JDC ex JAPD)**, en principe, l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans 1/2, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

**Vous pouvez prendre contact
auprès du CSN de Poitiers**

Mail

csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone

05.49.00.24.69

Courrier

Centre du Service National de Poitiers
Quartier Aboville—BP 90647
86023 POITIERS CEDEX

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense.

www.defense.gouv.fr/jdc





LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS NOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

SE FAIRE RECENSER C'EST UN ACTE CIVIQUE UTILE À TOUS

Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal.

Par ailleurs, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public. En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population.

LE RECENSEMENT C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4.9 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir et viendra les récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

- **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr. Utilisez votre mot de passe pour vous connecter. Il figure sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 31 tonnes de papier en 2018.

On a tous à y gagner.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement confidentiel des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenus au secret professionnel.



Nos agents recenseurs

Annie BOILLEDIEU et Marcel LHOMMEAU

Nous vous demandons et vous remercions de leur réserver un bon accueil .



POUR EN SAVOIR PLUS ? VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT

RECENSEUR, À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE www.le-recensement-et-moi.fr

COMMENT SE RENDRE A LA PRÉFECTURE



En bus : Arrêts rue Victor Hugo, boulevard Verdun, Rue des Ecosais

En voiture : Places de stationnement payant à proximité de la préfecture

Parkings payants : Hôtel de Ville-Carnot ; Théâtre-Auditorium

Personnes à mobilité réduite : Places de stationnement situées rue Victor Hugo, rue des Ecosais et place Aristide Briand

COORDONNÉES :

Préfecture de la Vienne 7, Place Aristide Briand

BP 589 86021 POITIERS CEDEX

☎ 05 49 55 70 00

Serveur vocal : 05 49 55 70 70

pref-courrier@vienne.gouv.fr

ACCUEIL DU PUBLIC :

Bâtiment HAUSSMANN Impasse des Ecosais

86000 POITIERS

ACCUEIL GÉNÉRAL :

du lundi au vendredi de 8h45 à 17h

sans interruption

Guichet pour les permis de conduire :

du lundi au vendredi de 8h45 à 12h

Numéro dédié permis de conduire du lundi au ven-

dredi de 9h à 12h ☎ 05 49 55 70 83

Guichet pour les certificats d'immatriculation :

du lundi au vendredi de 8h45 à 15h15

sans interruption

Guichet pour l'accueil des étrangers :

uniquement sur RDV du lundi au vendredi de 8h45 à

12h00 et de 14h00 à 16h00 ☎ 05 49 55 69 11: prise

de RDV du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de

13h15 à 16h30

LA PRÉFECTURE EN LIGNE

Site internet : www.vienne.gouv.fr

Adresse courriel : pref-courrier@vienne.gouv.fr

Pour toute suggestion, réclamation ou question à destination d'un service de l'Etat dans la Vienne :

Adresse courriel : traitement-reclamations@vienne.gouv.fr

Urbanisme



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Pour les demandes de déclaration de travaux, de certificats d'urbanisme (CU), permis de construire, adressez-vous à la mairie ou si vous voulez des informations, à partir du site de Champagné :

www.champagne-saint-hilaire.fr

vous avez un lien externe services publics de l'Etat qui vous dirige vers le site internet :

Attention, une demande en mairie doit être faite pour tous travaux.

Pour l'urbanisme, un document explicatif est affiché en mairie

Travaux de terrassement en bordure de voirie : les clôtures, plantations... doivent obligatoirement faire l'objet d'une demande d'alignement en mairie.

Cette démarche est gratuite.

Le Canton de Civray

Asnois, Availles-Limouzine, Blanzay, Champagné-le-Sec, Champagné-Saint-Hilaire, Champniers, La Chapelle-Bâton, Charroux, Chatain, Château-Garnier, Civray, La Ferrière-Airoux, Genouillé, Jossé, Linazay, Lizant, Magné, Mauprévoir, Payroux, Pressac, Saint-Pierre-d'Exideuil, Saint-Romain, Saint-Saviol, Savigné, Sommières-du-Clain, Surin, Voulême.

Les conseillers du Conseil Départemental

COMMENT JOINDRE VOS CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX ?

Les Conseillers Départementaux du canton de Civray

■ **Lydie NOIRAULT**, tient régulièrement des permanences dans toutes les communes du canton de Civray, le 1^{er} mardi matin de chaque mois.
- contact : **05 49 55 66 80**

■ **Jean-Olivier GEOFFROY**, se tient à la disposition des habitants du canton de Civray.
- contact : **06 07 19 47 37**

Leurs missions

- Être à l'écoute des élus et des acteurs économiques du territoire et soutenir leurs projets
- Aider les familles et les particuliers dans leurs démarches de la vie quotidienne



■ lavienne86.fr

Déchetterie de Champagné-Saint-Hilaire

Depuis le 1er janvier 2016, de nouvelles conditions d'accès pour la déchetterie simplifiée ont été mises en place.

Accès : ouverture en présence d'un gardien

Particuliers : gratuit et uniquement pour les habitants de la Communauté de Communes du Pays Gencéen (sur présentation de justificatif de domicile).

Professionnels : acceptés sous certaines conditions mais uniquement pour des déchets provenant du territoire de la Communauté de Communes.

La communauté de communes étudie, actuellement, la modification des horaires. Peut-être la suppression du vendredi et l'ouverture un samedi sur deux.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h - 12h				Champagné-Saint-Hilaire		Champagné-Saint-Hilaire
14h - 17h	Champagné-Saint-Hilaire				Champagné-Saint-Hilaire	

Attention ! Les jours fériés, la déchetterie simplifiée sera fermée.

Informations - Renseignements : tél.05-49-36-05-45 / www.pays-genceen.fr

« Eaux de Vienne-Siveer »

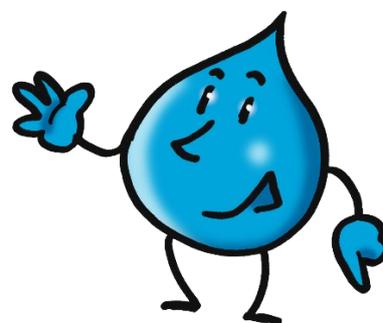


Une gestion publique à votre service

Eaux de Vienne-Siveer est une structure publique qui prend en charge la gestion de l'eau et de l'assainissement collectif et non collectif sur une grande partie du département de la Vienne.

Un prix unique et maîtrisé : depuis 2018, quelle que soit leur commune de résidence, l'ensemble des abonnés Eaux de Vienne paient, au même prix, leur eau potable à des fins domestiques. Vous êtes agriculteur ou industriel ? Des tarifs spécifiques ont été mis en place pour vous, à retrouver sur eauxdevienne.fr / Accès Usagers / Je suis un professionnel / Vente d'eau potable.

Un soutien aux plus démunis : Eaux de Vienne-Siveer est sensible aux difficultés que peuvent rencontrer les ménages pour régler leur facture d'eau. C'est pourquoi votre structure publique a choisi d'adhérer au Fonds Solidarité Logement (FSL) qui accorde des aides financières aux personnes en situation de précarité pour assurer les dépenses relatives au logement. Si vous rencontrez des difficultés financières, vous pouvez vous rapprocher des services sociaux de votre commune ou du conseil départemental. En savoir plus sur fsl86.fr



Le prélèvement mensuel, un atout pour votre budget : La mensualisation vous permet d'étaler le paiement de votre facture d'eau sur l'année sans vous soucier des échéances. Pendant dix mois, le prélèvement mensuel sur votre compte est le même, sur la base d'un échéancier qui vous a été transmis. Le onzième mois permet la régularisation calculée à partir de la consommation réelle. Vous connaissez avec précision les dates et le montant des prélèvements. Fini les risques d'oubli ! En savoir plus au 05 49 61 61 26 ou par mail à moyensdepaiement@eauxdevienne.fr

Un service gratuit aux abonnés : Depuis eauxdevienne.fr, vous pouvez vous créer un espace personnel sécurisé pour visualiser vos factures, payer en ligne ou mettre à jour vos coordonnées postales. Rendez-vous sur eauxdevienne.fr et cliquer sur « Je me connecte à mon espace abonné ».

Orange

	Particuliers	Professionnels	Entreprises
Signaler une panne de la ligne téléphonique	1013 / www.1013.fr	1015	1017
Besoin d'assistance technique (internet, TV, livebox)	3900	3901	
Disposer des services de la ligne téléphonique (renvoi temporaire,...)	3000		
Accéder aux renseignements téléphoniques	118 712 ou www.118712.fr		
Assistance en ligne, mails, espace personnel,...	www.orange.fr		
Envie de commander nos produits et services	1014	1016	800302010

Sorégies, fournisseur distributeur d'électricité et de gaz de la Vienne



Sorégies Vivonne
19 rue Portes Rouges
86370 VIVONNE

Téléphone: 0.810.50.50.50
Site internet: www.soregies.fr

SOREGIES, fournisseur d'électricité sur notre commune, est signataire de la charte d'engagement « **Coup de pouce économies d'énergie** ».

SOREGIES s'engage ainsi aux côtés des ménages afin de les accompagner financièrement dans certains travaux d'amélioration énergétique de leur logement.

Cela se traduit par **une prime** pouvant aller jusqu'à **1 330 €* pour l'isolation de 100 m² de toiture, 800 €* pour un remplacement de chaudière à haute performance énergétique ...**

Pour découvrir toutes les **modalités de cette offre** et estimer le montant de la prime à laquelle vous pourriez prétendre, **rendez vous sur le site www.soregies.fr ou contactez SOREGIES au 05.49.44.79.00**

* ce montant varie en fonction des conditions de ressource du foyer et du type des travaux réalisés

SOREGIES
votre partenaire éco-énergies

Nous vous offrons
une **prime** pour vos travaux
de **rénovation énergétique**

Pour vos travaux d'isolation
ou de changement de chauffage,
contactez-nous avant le début
de votre projet pour
bénéficier d'une prime*

CEE Les certificats
d'économies
d'énergie

Le chèque énergie

SOREGIES
La performance énergétique depuis 1926

Factures d'énergie
Difficultés de paiement,
des solutions existent...

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le chèque énergie remplace le Tarif de Première Nécessité (TPN électricité) et le Tarif Spécial de Solidarité (TSS gaz).

Vous êtes concerné ? Dès décembre 2017, **SOREGIES**, fournisseur d'électricité sur notre commune, vous a adressé un courrier vous informant de ce dispositif et des modalités d'application.

Le chèque énergie vous est **attribué selon vos ressources et la composition de votre famille** (sur la base des informations transmises par les services fiscaux), il vous est **automatiquement envoyé**. Vous n'avez aucune démarche à faire.

Vous pouvez l'utiliser pour payer vos factures d'électricité et/ou de gaz, ainsi que certains de vos travaux de rénovation énergétique.

Comment l'utiliser ?

- **Soit en ligne sur : www.chequeenergie.gouv.fr** en vous munissant de votre facture SOREGIES afin de pour vous identifier grâce à votre référence client,
- **Soit par courrier**, accompagné d'une photocopie de votre facture SOREGIES à l'adresse suivante :
78 av Jacques Cœur – CS 10000 86068 POITIERS CEDEX 9 – 05 49 44 79 00

Astuces

- Choisissez plutôt la démarche en ligne,
- N'attendez pas de recevoir votre facture pour envoyer votre chèque à SOREGIES,
- Dès votre première démarche en ligne, vous pouvez demander la déduction du montant de votre chèque sur vos factures d'énergie des années à venir.

Besoin d'aide sur le chèque énergie ?

www.chequeenergie.gouv.fr ou **0 805 204 805** service à votre écoute

Vous êtes bénéficiaire du chèque énergie ?

Transmettez votre attestation à **SOREGIES** qui prend en charge :

- **Les frais de mise en service** et d'enregistrement du contrat lors de l'installation dans un logement,
- **80 % des frais de coupure et de rétablissement** de l'énergie suite à un défaut de paiement.

Le SDIS : Service d'Incendie et de Secours de la Vienne

Le SDIS de la Vienne, un établissement public moderne et innovant

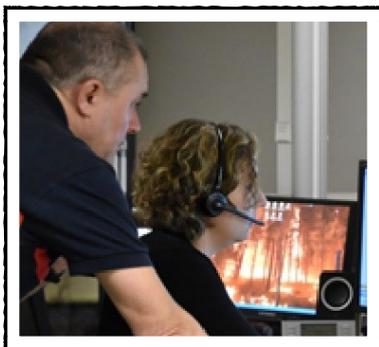
Incendies, inondations, accidents de la route, secours aux personnes,... les 1 500 sapeurs-pompiers du corps départemental de la Vienne, professionnels et volontaires, interviennent quotidiennement au secours de leurs concitoyens.

Tourné vers l'avenir, le service départemental d'incendie et de secours de la Vienne (SDIS) s'appuie sur les nouvelles technologies pour renforcer l'efficacité de son activité opérationnelle et améliorer la qualité du service d'urgence à la population.

Découvrez, au sein du SDIS de la Vienne, deux structures performantes et novatrices : le **Centre de traitement de l'alerte (CTA/CODIS)** et le **Centre départemental de formation des sapeurs-pompiers de la Vienne**.

Un centre de traitement de l'alerte à la pointe de la technologie

Élément indispensable de la chaîne opérationnelle, le centre de traitement de l'alerte (CTA) assure la réception et le traitement des appels d'urgence : lorsqu'un témoin compose le 18 ou le 112, l'appel est immédiatement transféré sur cette plateforme. L'opérateur du CTA identifie alors la provenance de l'appel, détermine l'urgence de la situation et transmet, le cas échéant, l'alerte aux centres d'incendie et secours le plus proche et/ou aux autres partenaires concernés (forces de l'ordre, SAMU). L'intervention des secours est ainsi déclenchée et coordonnée par le CTA.



En cas de gestion de crise - lors d'un événement majeur, d'une opération importante ou de longue durée incendie de grande ampleur, conditions climatiques

particulières, multiple accident de la circulation, etc.) - le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (CODIS) est activé. Il assure le suivi et la coordination opérationnelle de l'événement, permettant au CTA d'assurer la continuité des interventions courantes.



Le CTA/CODIS utilise un système de gestion opérationnelle connecté - la plateforme de localisation des appels d'urgence (PFLAU) - qui permet de connaître l'adresse précise de la ligne fixe depuis laquelle est émis un appel d'urgence.

Lorsqu'un usager appelle depuis un téléphone mobile, le système d'information du CTA reçoit automatiquement des informations sur la localisation approximative de l'appelant.

À ce jour, le SDIS de la Vienne est le seul SDIS de France à utiliser opérationnellement la PFLAU.

Le SDIS de la Vienne s'est également doté d'une solution de localisation précise des appels émis à partir de smartphones : sous réserve d'une rapide manipulation de l'appelant (acceptation d'un message transmis par SMS) le CTA localise précisément sa position...**

Pour toute demande relative à la couverture opérationnelle ou à l'engagement de sapeurs-pompiers volontaires, vous pouvez contacter le Capitaine Guillaume MAUPAS, Commandant de la compagnie Sud.

Guillaume MAUPAS

**** Vous trouverez l'ensemble de l'article disponible sur notre site internet : <http://www.champagne-saint-hilaire.fr/fr/information/107564/le-sdis-service-incendie-secours>**

GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Depuis janvier 2016, le syndicat mixte des Vallées du Clain Sud s'étend sur environ 420km de cours d'eau soit 38 communes pour entretenir et aménager le Clain jusqu'à Iteuil, la Clouère, la Vonne et leurs affluents. Il est présidé par M. Philippe BELLIN, aidé de 5 vice-présidents dont M. Olivier PIN sur le Clain amont et d'un comité syndical composé de 52 délégués. En juin 2018, suite à la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations obligatoire pour les Communautés de communes, la gouvernance et les orientations ont changé pour s'adapter aux lois. Les travaux d'entretien comme l'élagage seront plus limités et les travaux de restauration plus importants. Cette orientation est aussi due aux financements. Ils sont plus importants pour des travaux de restauration. Les financeurs tels que l'agence de l'Eau, le Conseil Régional et Départemental aident davantage les travaux sur la continuité écologique, la diversité des habitats, la restauration de frayères,... Le budget est d'environ 650 000 € pour l'année 2018 avec, pour principal adhérent, les communautés de communes (300 000 € soit environ 5 €/hab. et par an). Deux techniciens et quatre agents interviennent sur les différents cours d'eau. En 2019, une déclaration d'intérêt général sera soumise à enquête publique. Cette DIG présente le contexte et les travaux prévus sur le territoire. Cet outil réglementaire est important pour effectuer des travaux. Votre avis compte puisqu'un commissaire enquêteur relève les questions et les remarques. Suite aux enquêtes, le Préfet, au vu du rapport du commissaire enquêteur, autorise ou non le syndicat à réaliser les travaux prévus sur 5 ans par arrêté.

Le Clain à Champagné-Saint-Hilaire est classé en bon état écologique sauf au niveau du seuil de Commenjard qui reste un obstacle à l'écoulement. Il est

prévu de conserver le seuil mais d'aménager un petit contournement à moindre coût pour respecter les obligations réglementaires.

Les actions menées en 2018 sur Champagné-Saint-Hilaire sont l'entretien du Clain (passage canoë), l'enlèvement d'arbres en travers et un petit chantier de restauration avec les jeunes du Civraisien (en partenariat avec le service animation et rivière de la Communauté de communes du Civraisien en Poitou).

Nous restons à votre disposition, n'hésitez pas à nous signaler les points à améliorer et vous pouvez consulter le site internet du syndicat pour en savoir plus : clainsud.fr.



Le Clain à Champagné-Saint-Hilaire, intervention en aval de Says (août 2018)



Petits travaux de restauration de l'Oignon (juillet 2018)

La Communauté de Communes vient de revisiter ses statuts en définissant l'intérêt communautaire (équipements sportifs, logements sociaux, maison des services au public, voirie, action sociale) et en harmonisant ses compétences supplémentaires (tourisme, petite enfance/enfance-jeunesse, santé, transports scolaires avec le Conseil Régional, contingent incendie, soutien aux associations et animations culturelles, aménagement numérique).

2018 a également été l'année du suivi de tous les projets communaux et communautaires, à travers les diverses contractualisations avec le Département, l'État et la Région. Cette volonté de soutenir les projets communaux à travers ces contrats, permet à nos communes de valider des plans de financement acceptables afin de réaliser leurs projets d'investissement. La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou sera également partenaire par l'attribution de fonds de concours sur des projets structurants comme la réhabilitation de groupes scolaires, la création de magasins de producteurs ou d'hébergement de groupes, la réalisation d'un parcours sportif et de détente, ainsi que la réhabilitation de logements et l'agrandissement d'une maison de santé pluridisciplinaire.

Une Maison de l'Entreprise a été ouverte à Couhé, 8 rue Hemmoor ; elle accueille les Chambres Consulaires partenaires qui organisent des permanences avec les services de la Collectivité afin de répondre à toutes les questions sur la création/la reprise et le développement des entreprises. Le schéma touristique du Civraisien en Poitou vient d'être lancé afin de définir les orientations stratégiques sur son territoire en lien avec les schémas du Département et de la Région. En termes de communication, la Communauté de Communes s'est choisi un logo : un arbre à plusieurs branches symbolisant nos territoires, bien enracinés dans leur histoire et s'ouvrant vers l'avenir. Elle dispose également d'un nouveau site Internet qui permet à tous de suivre l'actualité du Civraisien en Poitou.

Le « bien vivre » en Sud Vienne a toujours été au cœur des préoccupations de la Communauté de

Communes. C'est pourquoi un schéma directeur des équipements sportifs du Civraisien en Poitou a été lancé, afin de définir un programme pluriannuel d'investissement. L'objectif est de moderniser et de sécuriser l'ensemble des équipements sportifs communautaires. Le tissu associatif du territoire est très dense. Dans un souci d'harmonisation, un règlement d'intervention de la Communauté de Communes a été validé, pour le soutien aux associations.

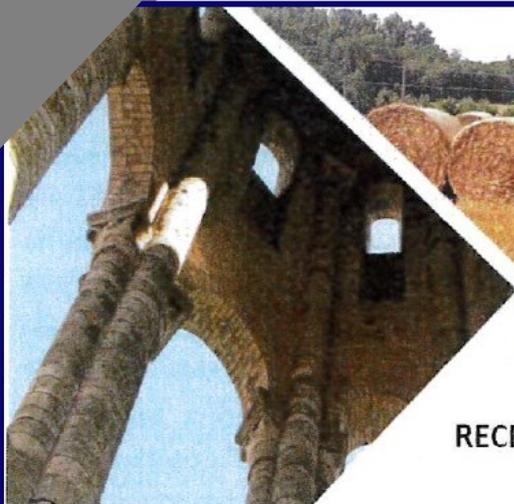
En ce qui concerne le secteur Enfance-Jeunesse, la coordination des trois accueils de loisirs de Gençay (Mille Bulles), Civray et Couhé (Pic et Plume) a permis de mener des actions collectives. Le contrat Enfance-Jeunesse de ces trois accueils est en cours de renouvellement avec la CAF.

Le cadre de vie passe aussi par l'urbanisation et l'élaboration du PLUI (Plan Local d'Urbanisation Intercommunal) qui se poursuit depuis 2017 pour être opérationnel en décembre 2019.

Enfin, depuis l'intégration de la compétence « GEMAPI » (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations), la Communauté de Communes gère en régie directe le fleuve Charente. Les actions en cours concernent l'amélioration de la ripisylve, l'élimination des plantes invasives, son bon état écologique et hydro morphologique. En ce qui concerne les vallées du Clain et de la Clouère, la collectivité adhère au syndicat mixte des vallées du Clain Sud.

Voici en bref les domaines sur lesquels les Conseillers Communautaires ont travaillé depuis près de deux ans, dans un souci d'équité et d'équilibre entre les territoires pour préparer l'avenir. La tâche est encore vaste et nous allons continuer à rester à l'écoute de nos 28 500 habitants pour répondre au mieux à leurs attentes.

*Président de la Communauté de Communes
du Civraisien en Poitou
Jean-Olivier GEOFFROY*



Plan Local d'Urbanisme intercommunal **La Lettre**

Le Changement de destination

RECENSEMENT DES CONSTRUCTIONS EXISTANTES EN ZONES AGRIQUES ET NATURELLES

Le PLUi peut identifier des constructions qui pourront bénéficier du changement de destination, bien que situées dans les zones agricoles ou naturelles, en application des deux articles suivants du code de l'urbanisme :

Article L 151-11

Dans les zones agricoles, naturelles ou forestières, le règlement peut :
(...)

2° Désigner, en dehors des secteurs mentionnés à l'article L. 151-13, les bâtiments qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'activité agricole ou la qualité paysagère du site. Le changement de destination est soumis, en zone agricole, à l'avis conforme de la commission départementale de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers prévue à l'article L. 112-1-1 du code rural et de la pêche maritime, et, en zone naturelle, à l'avis conforme de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites.

Article R 151-35

Dans les zones A et N, les documents graphiques du règlement font apparaître, s'il y a lieu, les bâtiments qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'activité agricole, ou la qualité paysagère du site.

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, les administrés sont invités à remettre une fiche à leur mairie, s'ils envisagent de faire une demande de changement de destination hors zones urbaines du PLUi.

Il s'agira de permettre au bureau d'étude, assistant la Communauté de communes dans l'élaboration du PLUi, de localiser sur le zonage les constructions situées hors des zones urbaines qui pourront faire l'objet d'un changement de destination au regard des critères réglementaires (Présence des réseaux, etc.).

Seules les constructions existantes pourront éventuellement bénéficier du changement de destination. Les ruines ne sont donc pas concernées.

La notion de ruine n'existe pas dans le code de l'urbanisme. Il n'existe pas de définition juridique de la ruine, mais la jurisprudence apporte des précisions :

- arrêt de la cour administrative d'appel de Bordeaux, n° 10BX02824 du 6/09/2011 : la construction qui ne comporte qu'un seul mur et des fondations est une ruine ;
- arrêt de la CAA de Bordeaux n° 05BX01811 du 17/12/2007 : dès lors qu'un cinquième des murs du bâtiment sur lequel porte le projet et la moitié de sa toiture sont détruits, le bâtiment litigieux présente le caractère d'une ruine et ne peut être regardé comme une construction existante.



Service Urbanisme
10 Avenue de la gare
86400 Civray
pluicccp@gmail.com

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) : projet de territoire de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou pour les 15 ans à venir.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), élaboré à l'échelle des communes sur la base d'un diagnostic et d'un projet de territoire, constitue le document cadre de planification qui règlemente l'usage et l'occupation des sols en fonction de quatre grands types de zones : zones agricoles, naturelles, urbaines et à urbaniser.

Depuis 2015, les Communautés de communes de la Région de Couhé, du Pays Gençéen et des Pays Civraisien et Charlois, fusionnées en Communauté de communes du Civraisien en Poitou au 1^{er} janvier 2017, se sont engagées dans une démarche de Plan Local d'Urbanisme à l'échelle intercommunale (PLUi).

Globalement le PLUi est un :

- Projet pour l'avenir qui nécessite de se projeter pour imaginer un futur souhaitable, et les manières d'y parvenir.
- Document opérationnel qui définit les grands principes d'aménagement du Civraisien en matière d'habitat, d'urbanisme, de déplacements, d'environnement et de développement économique.
- Outil réglementaire qui détermine les règles générales de construction et d'occupation des sols dans les 40 communes du Civraisien en Poitou et servira

de référence lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager, Déclaration préalable, Certificat d'urbanisme ...).

Le PLUi remplacera les 16 documents d'urbanisme communaux existants (*Carte Communale, Plan d'Occupation des Sols, Plan Local d'Urbanisme*) et s'appliquera aux communes soumises au règlement national d'urbanisme (RNU).

Concrètement, le PLUi va répondre à ces questions de la vie quotidienne : où et comment vais-je pouvoir construire ? Quels seront les espaces agricoles, naturels et paysagers à préserver ? Où s'implanteront les services, commerces et activités économiques ?

Dans cette dynamique de Co-construction, vous êtes invités à participer à l'élaboration du PLUi à travers un registre de concertation mis à disposition dans chaque mairie, destiné à recueillir vos remarques/avis et notamment vos intentions de projets. Après l'arrêt du projet, début 2019, l'enquête publique vous permettra de formuler plus officiellement vos remarques. Des permanences du bureau d'étude et du commissaire enquêteur seront également organisées sur le territoire.

Le PLUi s'imposant à tous, l'ensemble des habitants est donc concerné et à ce titre invité à enrichir de leur connaissance la réflexion en cours.

PLUi : Comment donner mon avis ?

Avant Arrêt
Projet

Je peux formuler mes
remarques et questions :

- ✓ Dans chaque mairie sur le **recueil de concertation**
- ✓ Par mail : pluicccp@gmail.com

Après Arrêt
Projet

Lors de l'Enquête Publique : mise à
disposition des documents arrêtés

- Je peux formuler mes
remarques et questions :
- ✓ Permanences du Commissaire Enquêteur
 - ✓ Permanences de la Communauté de Communes
 - ✓ Registre d'enquête publique

Genre	Catégorie	Tarifs 2019	
ANIMAUX	capture de chiens errants	71,00 €	
BULLETIN	Encart publicitaire 1/4 de page couleur	50,00 €	
	Encart publicitaire 1/2 page couleur	100,00€	
	Encart publicitaire 1 page couleur	200,00€	
CAMPING GROUPE	La nuitée	2,80 €	
ECOLE	Draps pour dortoir	12,00 €	
CANTINE	Elèves	3,05 €	
	Professeurs des Écoles	6,10 €	
GARDERIE	Amende au-delà 4 h de dépassement	30,00 €	
	Amende 1/4 h dépassement	10,00 €	
	Matin QF inférieur ou égal à 800	1,46 €	
	Matin QF supérieur à 800	1,51 €	
	De 15h30 à 16h45 (sans goûter) QF inférieur ou égal à 800	0,92 €	
	De 15h30 à 16h45 (sans goûter) QF supérieur à 800	0,95 €	
	De 16h45 à 18h45 (goûter à 16h55) QF inférieur ou égal à 800	1,26 €	
	De 16h45 à 18h45 (goûter à 16h55) QF supérieur à 800	1,31 €	
	Activités périscolaires Lundi et Jeudi de 15h30 à 16h45	45,00 €	
CIMETIERE	Cinquantenaire	380,00 €	
	Trentenaire	270,00 €	
COLUMBARIUM	Concession 1 case 15 ans	326,00 €	
	Concession 1 case 30 ans	540,00 €	
	Dispersion de cendres par corps	54,00 €	
GITE		2019	2020
	Nuitée été	15€	15,30€
	Nuitée hiver	15,70€	16,30 €
	Ensemble du gîte week-end (36 nuitées) - été	540€	550,80
	Ensemble du gîte week-end (36 nuitées) - hiver	576€	586,80€
	Ensemble du gîte grand week-end (42 nuitées) - été	630€	642,60€
	Ensemble du gîte grand week-end (42 nuitées) - hiver	672€	684,60€
	Ensemble du gîte très grand week-end (50 nuitées) - été	750€	765€
	Ensemble du gîte très grand week-end (50 nuitées) - hiver	800€	815€
	Tarif chambre RDC (2 couchages) - été	30€	30,60€
	Tarif chambre RDC (2 couchages) - hiver	32€	32,60€
	Tarif chambre 1 ^{er} et 2 ^{ème} étage (4 couchages) - été	60€	61,20€
	Tarif chambre 1 ^{er} et 2 ^{ème} étage (4 couchages) - hiver	64€	62,20€
	Tarif chambre mezzanine (3 couchages) - été	37,50€	38,25€
	Tarif chambre mezzanine (3 couchages) - hiver	40,00€	40,75€
	Paire de Draps	7,15€	7,30€
	Ménage chambre à 2 lits et mezzanine (2 nuitées) - hiver	32€	32,60€
	Ménage chambre à 3 lits (3 nuitées) - hiver	48€	48,90€
	Ménage séjour et cuisine(4 nuitées) - hiver	64€	65,20€
	Caution	400€	400€
Animal de compagnie	30,60€	31€	

Genre	Catégorie	Tarifs 2019
MATERIEL (40 tables max dans le local Tennis 100 € la caution)	CHAISES PLIANTES : Associations commune	gratuit
	CHAISES PLIANTES : Associations hors commune	pas de prêt
	CHAISES PLIANTES : particuliers	0,40 €
	FRITEUSE : Associations commune	gratuit
	FRITEUSE : Habitants et Associations hors commune	pas de prêt
	PARQUET : 27 éléments max	pas de prêt
	TABLES PLIANTES : Associations commune	gratuit
	TABLES PLIANTES : Associations hors commune	pas de prêt
	TABLES PLIANTES : habitants commune WE	3,50 €
	TABLES PLIANTES : habitants commune jour supp.	1,00 €
	BANCS : habitants commune	1,00 €
	BANCS : habitants hors commune	pas de prêt
	BANCS : Associations commune	Gratuit
	BANCS : Associations hors commune	pas de prêt
	SONO : caution	300,00 €
	SONO nouvelle : Associations commune	104,00 €
SONO : Particuliers et Associations hors commune	pas de prêt	
Caution sono nouvelle : Association commune	300,00€	
NAISSANCE	Bon nouveau - né	70,00 €
PECHE	Carte annuelle adulte	40,00 €
	Carte annuelle carpite - pêche de nuit	50,00 €
	Carte annuelle enfant (12 à 16 ans)	5,00 €
	Carte journalière (hors lâcher de truites)	5,00 €
	Carte week end carpite	20,00 €
	Carte journalière lâcher de truites	10,00 €
PHOTOCOPIES	A3 noir et blanc recto	0,40 €
	A3 noir et blanc recto verso	0,60 €
	A4 noir et blanc recto	0,30 €
	A4 noir et blanc recto verso	0,50 €
	Reproduction de dossier (par heure)	30,00 €
	Plan cadastre A3 couleur	1,80 €
	Plan cadastre A4 couleur	1,20 €
Relevé de propriété A4	0,50 €	
TRAVAUX HABITANTS	Nettoyage des salles des fêtes (heure)	30,00€
	Agent (par heure)	30,00 €
	Pose de buses 2 ml avec embout sécurit	316,00 €
	Pose de buses 2 ml sans embout sécurit	188,00 €
	Pose de buses 6 ml avec embout sécurit	650,00 €
	Pose de buses 6 ml sans embout sécurit	420,00 €
	Tracteur + balayeuse (hors agent)	27,00 € / heure
	Tracteur + élagueuse (hors agent)	35,40 € / heure
	Tracteur + remorque (hors agent)	25,00 € / heure
	Tractopelle (machine hors agent)	35,40 € / heure
VAISSELLE PERDUE	Couvert ou assiette (minimum facture 5€)	2,20 €
	Pichet	6,50 €
	Ustensile ou équipement	sur facture + 10 €

Grande salle des fêtes (capacité 320 personnes)

Tarif	Habitants		Association		Pour tous		Location cuisine	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune	Location vaisselle	Chauffage (du 1er nov. au 31 mars)	1/2 journée	1 journée
REPAS *	223,00 €	312,00 €	90,00 €	178,00 €	56,00 €	66,00 €	45,00 €	88,00 €
MARIAGE (du vendredi après-midi au lundi matin)	312,00 €	400,00 €	/	/	56,00 €	112,00 €	/	/
SPECTACLES (loto, concours de belote, théâtre...)	50,00€	112,00€	49,00 €	109,00 €	/	/	/	/
Ménage à la demande	30,00€ / heure							

* Soir + lendemain midi



Petite salle des fêtes (capacité 50 personnes)

Tarif	Habitants		Associations	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune
VIN D'HONNEUR	56,00 €	99,00 €	Gratuit	99,00 €
REPAS	99,00 €	155,00 €	Gratuit	155,00 €
REPAS DE JEUNES	55,00 €	/	/	/
RÉUNION	/	/	Gratuit	/



Le ménage effectué par les agents communaux est facturé selon le tarif en vigueur.
Pour toute location de salle, un chèque de caution de 300 euros est demandé.

Les associations de la commune bénéficient de la gratuité de la grande salle une fois par an.

Dénomination	Raison sociale - adresse	
Élevage de la Fontenille - Balades à poney	Sylvie JOUANNO - La Fontenille	06.78.86.62.29
Bar - Restaurant - Pizzeria « Aux petits oignons »	Christine GERBEAU et Florent GRIFFON 1, Place du Puits	05.49.62.80.45
Boulangerie Pâtisserie « Tout En Douceur »	M.et Mme CHAUVINEAU 10, rue Etienne Saby	05.16.34.60.09
Commerçants non sédentaires	Bruno FAUSTIN-LEYBACH	06.86.77.86.20
Conseillère indépendante en immobilier	Angélique BERGER	06.32.01.16.03
Coopérative agricole	COREA Poitou-Charentes	05.49.37.98.72
Coiffeuse à domicile « LINA COIFFURE »	Mme AUDEBERT Nathalie	06.58.13.24.96
Salon de coiffure LONLI-LONLA	Hélène HEBRAS-CHOLET	05.49.52.28.70
Ecurie Saint Hilaire Entraînement, visites Haras de Saint Hilaire	Dominik CORDEAU - Le Haras	06.80.42.26.72
Education canine, élevage canin et félin	ANIMO' SOLUTION - BOUTIN Frédéric	07.81.41.94.66
Electricité - plomberie - chauffage - ramonage	Thierry MAYET	05.49.37.28.62
Epicerie - Journaux - Tabac - Pain	Carole et Philippe BOUTRON	05.49.37.30.96
Fleurs et légumes	Thierry FRETIER	05.49.37.32.52
Gâteaux sur mesure, biscuits décorés	Lovely Cakes - Mme RÉAULT Axelle 5, Route de Gençay	06.25.90.44.58
Gîte de Says « Gîte de France » 3 épis	Nadine et Jean-René SOUIL	05.49.87.29.77 06.31.66.58.90
Gîte d'étape communal « Gîte de France »	1, rue du Presbytère	05.49.37.30.91
Gîte d'étape Eric et Julia	Le Pontreau	05.49.42.04.49
Gîte Rural du Moulin de Chaume	Olivier PIN - Chaume	05.49.37.30.04
HeartMath	Lisa CASTAGNA - La Thomasselière	06.81.75.46.87
Infirmières	Mireille MATHIEU - 12 Ter Rue E. Saby Amandine GALLAS - 12 Ter Rue E. Saby	05.49.37.98.75
	Marylin FOURNIER - 12 Bis Rue E. Saby	06.10.37.03.77
	Emmanuelle TASTET - 12 Bis Rue E. Saby	05.49.88.25.70
Login-Entreprises : Conseil logistique, commerce de logiciels	Marc MICHEL	06.07.60.29.70
Maçonnerie Charpente Electricité	FRETIER Alex - Le Laitier	05.49.11.39.67
Maison d'hôtes	« Le Relais du Haras » - Le Laitier	05.49.11.39.67 06.72.45.19.44
Masseurs - Kinésithérapeutes D.E. (Diplômées d'Etat)	Sylvie MANEUF-GABARD Coline BOUCHEZ 12 ter rue E. Saby	05.49.37.30.73
Mécanique - Garage - Station service	Vincent RAVEAU	05.49.37.30.45
Menuiserie - Cloison sèche - Isolation	Damien THOMAS - 1, Route de Gençay	06.80.65.48.44
Négociants en bestiaux	BONNET Frères	06.08.31.48.47
Ostéopathes	Sylvie MANEUF-GABARD Karim MOKHTARI	05.49.37.30.73
Peintres en bâtiment	Jean-Michel PAILLET	05.49.52.22.33
	Philippe ROGEON	05.49.37.32.08
Photographe	Claire MARQUIS	06.83.30.29.91
Psychologue clinicien	Marc BOINOT - 2 route de Vivonne	07.60.72.68.39
Sage-femme	Emmanuelle RIOU-CROCE - Vieillemonnaie	05.49.39.46.38
Travaux agricoles	S.A.R.L. La Combaudière	05.49.37.30.23
	EARL de la Touche Mergat	05.49.37.21.16
Vente directe de viande bovine	BONNIN Vincent	06.76.32.85.95

La Cantine, la Garderie et les Temps d'Activités Périscolaires

☎ **05.49.52.86.33** – En cas d'absence de votre enfant, merci de prévenir avant 8h00.

Les horaires de garderie : Le matin de 7h30 à 8h35, garderie payante

Le soir, les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 15h30 à 18h45, garderie payante

Le mercredi : de 11h45 à 12h30, garderie gratuite

Le Ramassage Scolaire

Il est assuré par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Deux minibus de 9 places de l'entreprise Demellier assurent ce service.

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, départ de l'école à 15h30

- Le mercredi, départ à 11h45 de l'école.

Accueil de Loisirs Mille Bulles

Toutes les inscriptions et les renseignements sont à faire auprès de Mille Bulles (tel : 05.49.53.38.58)

Le mercredi vers 12h, il y a un bus qui conduit seulement les enfants inscrits à l'accueil de Mille Bulles à Saint-Maurice-la-Clouère. (Cf p.61 pour plus d'informations)

Assistantes Maternelles

La liste des assistantes maternelles est consultable sur le site internet du Conseil Départemental de la Vienne à cette adresse : www.lavienne86.fr

ou au 05 49 55 66 00

Conseil Départemental de la Vienne

Place Aristide Briand - BP 319

86008 Poitiers

Assistantes Sociales

L'Assistante Sociale, Mme MORANTIN, qui intervient à Champagné-Saint-Hilaire, assure des permanences sur rendez-vous le **Mardi à la Maison des Services Publics de Gençay**.

Pour prendre rendez-vous, il faut téléphoner à la Maison Départementale de la Solidarité de Civray au : 05.49.87.01.35.

Horaires d'ouverture de la Maison Départementale de la Solidarité de Civray

- Lundi : 8 H 30 à 12 H 30 (fermé le lundi après-midi)

- Mardi au Jeudi : 8 H 30 à 12 H 30 et 13 H 30 à 17 H 00

- Vendredi : 8 H 30 à 12 H 30 et 13 H 30 à 16 H 30

L'Espace de Vie Locale Mille Bulles est une association loi 1901, créée en 2014.

Par les services proposés et les actions menées, l'association s'adresse aux familles comme lieu de ressource ou chaque habitant peut venir s'informer, proposer, participer aux actions proposées.

Mille Bulles se veut être un lieu visible et accessible à tous.

L'association, gérée par une équipe de bénévoles et de salariées, s'adresse aux familles et aux enfants et propose différents services :

- **Un Relais Assistant(e) Maternel(le) – Parents** : Lieu neutre d'échanges, d'information, d'accompagnement et de médiation pour les parents et les assistants maternels.

Renseignements auprès de l'animatrice, Camille Mercier.

gencayrelaisassistantesmaternelles@orange.fr

Tél. 06.31.46.46.36



- **Une Ludothèque** : Jeux et jouets à emprunter ou à utiliser sur place, mais également des propositions d'animation autour du jeu sur les communes de la Communauté de communes du Civraisien en Poitou.

Renseignements auprès de l'animatrice, Aurélie Mesnard.

Laboitemaildelaludo@gmail.com

Tél. 05.49.53.47.12

- **Un Accueil de loisirs/ Un Secteur Jeunes** : L'accueil de loisirs : pour les enfants à partir de 3 ans sur le mercredi et les vacances scolaires. Au programme : des activités thématiques par tranche d'âge dans des locaux adaptés, des sorties, des mini-camps....

Renseignements auprès de la directrice de l'accueil de loisirs, Rinaud Lydie.



accueilloisirmillebulles@orange.fr

Tél. 05.49.53.38.58 ou 06.08.76.58.59

Depuis 2015, l'association soutient et participe à la réforme des rythmes scolaires sur la commune de Champagné-Saint-Hilaire en intervenant au sein de l'école et dans les activités proposées (ateliers, nouveaux sports, activités artistiques).

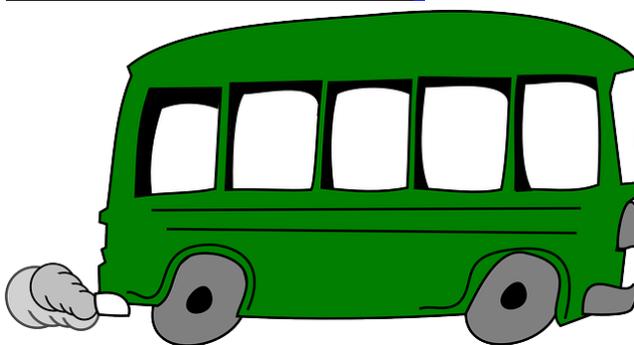
Le Secteur Jeunes, propose un accueil pour les jeunes à partir de 11 ans ; au programme : activités au local, sorties choisies par les jeunes, projets choisis par les jeunes, camps & chantiers loisirs...

Renseignements auprès de l'animateur jeunes, Grégory Juin.

secteurjeunesmb@orange.fr Tél. 05.49.53.38.58

Pour ces deux services, l'association met en place un service de transport pour permettre à tous les enfants d'avoir accès à l'accueil de loisirs.

- **Un lieu d'accueil enfants/parents**



Ce lieu est ouvert entre 9h30 et 11h30 en libre fréquentation, sur Gençay, mais également sur les deux communes du Pays Gencéen, Saint-Maurice-La-Clouère et Champagné-Saint-Hilaire.

L'accueil se fera tous les jeudis de 9h30 à 11h30 sur la commune de Champagné (salle derrière l'école).

Renseignements auprès de l'animatrice Adeline Moulard

laepgencay@orange.fr Tél. 06.26.41.31.06

- **Un secteur famille & vie locale** : propose aux familles des sorties à la journée (sortie à Nantes et ses machines, sortie bord de mer...), Des bourses aux vêtements, à la puériculture et aux jouets, des ateliers

et des stages de pratiques amateurs, des ateliers parents/enfants pendant les vacances scolaires.

Renseignements auprès de l'animatrice famille,
Dominique Gaida.

millebullesfamille@gmail.com Tél. 05.49.53.38.58
boursesvetementsjouets@gmail.com

Mais également des ateliers informatiques destinés aux enfants «dys» équipés d'un ordinateur pour leur scolarité, 2 samedis matin par mois.

Renseignements auprès de l'animateur, Florent Lefort.
ateliersgençay@handicapecole.com
Tél. 07.67.30.04.72

Retrouvez toute notre actualité sur notre site
associationmillebulles.com



Famille et Enfance : Les Activités Périscolaires

Les temps d'activités périscolaires sont définis dans le cadre d'un PEdT (Projet éducatif territorial). Celui-ci a été élaboré par le comité de pilotage (Maire, Adjointe aux affaires scolaires, élue à la Commission scolaire, Directrice de l'école, parents d'élèves, élus, bénévoles). Ce PEdT a reçu un avis favorable pour trois ans par la DDCS ainsi que l'accueil de mineurs de moins de 6 ans. La direction est assurée par Mary FRAUDEAU (convention signée avec Milles Bulles). Des réunions de concertation ont lieu une fois par mois avec les différents acteurs. Une convention avec la Caf a été signée.

Les TAP ont lieu les lundis et jeudis de 15h30 à 16h45 du lundi 1er septembre 2018 au jeudi 13 juin 2019 soit une heure et quinze minutes deux fois par semaine.

Depuis le 1^{er} octobre 2018, ces activités sont payantes au tarif unique de 45 €/enfant/an.

L'encadrement et l'animation de ces TAP sont assurés par le personnel communal, par des animateurs de Mille Bulles ainsi que par des bénévoles.

Personnel communal

◇ **Marie Saulnier**, ATSEM, anime les TAP auprès des enfants de PS, MS et GS en leur proposant des activités sur divers thèmes :

- Jeu (fabrication d'un memory),
- Automne (réalisation d'un pot champignon, dessin),
- Illuminations (fabrication d'un ourson de Noël, de boules, d'un Père Noël ainsi que préparation d'un chant et d'une danse),
- Noël (confection d'un pain d'épices).



◇ **Béatrice Vacher**, cantinière, BAFA, propose des activités diverses sur le thème « Voyage autour du monde » aux élèves de CM1-CM2 telles que : dessin, fresque, bricolage (fabrication d'un gardien anglais, de porte-clefs, de chapeau de Garde anglais, de porte-clefs, de chapeau de la Saint Patrick). Une danse est préparée pour les illuminations. La composition de centres de tables a été réalisée en décembre.



Animateurs Milles Bulles :

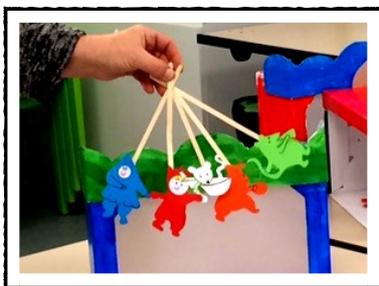
◇ **Dominique Gaïda**, animatrice propose auprès des enfants de GS, CP et CE1 des activités manuelles, de dessin et de bricolage sur différents thèmes :

⇒ théâtre d'ombres (réalisation d'un petit théâtre, de quelques personnages);

⇒ Banquise (décorations diverses à suspendre) ; Contrastes (blanc/noir, lumière/ombre, photographie/dessin);

⇒ Autour du conte (interpréter des personnages à partir d'une histoire inventée ou d'un conte);

⇒ Paysages (dessiner une ville puis fabriquer des maisons pour reproduire un paysage urbain).



◇ **Florent Lefort**, animateur, encadre les enfants de CE, CM1, CM2 en proposant :

⇒ Découverte des nouveaux sports (ultimate, tchoukball, vocketball, hockey sur gazon),

⇒ Illuminations (expression corporelle, art du cirque, jonglerie, équilibre et théâtre). Le thème sera « le monde de Narnia,

⇒ découverte handisport (cécifoot, torball, parcours moteur avec différents types de handicaps),

⇒ approfondissement des pratiques (tchoukball et Vocketball).

Bon nombre de bénévoles ont reconduit leur participation en élargissant la diversité des activités.

◇ **Annette Bosseboeuf** intervient auprès des enfants de CP/CE en proposant des séances de chants pour les illuminations. Elle animera des séances poterie à partir de janvier.

◇ **Anne-Marie Chambon** participe aux activités illuminations et chants.

◇ **Natalie François-dit-Sorton** apporte son aide auprès des PS, MS, GS selon les besoins et sa disponibilité.

◇ **Pierre Rossignol**, propose une activité Histoire-Patrimoine les jeudis une fois par mois, auprès d'enfants volontaires de CE1/CE2/CM1/CM2.

Les locaux et endroits disponibles pour les TAP sont :

- Du côté « Maternelle » : une salle de classe (en alternance) et le dortoir,
- Du côté « Élémentaire » : la salle de classe de Sandrine Chambard et la bibliothèque,
- Le restaurant scolaire,
- Les salles socio-culturelles et péricolaires : **Picasso** (à côté de la cantine), **Laura Flessel** (rez-de-parking, derrière l'école),
- En extérieur : le préau ouvert, la cour, le city stade, le terrain de foot, le terrain de tennis, le square **André Léo**.

Le fonctionnement

Le bénévole définit l'activité qu'il peut réaliser ainsi que ses contraintes (nombre d'enfants, besoins, date, lieu...). Cette activité est acceptée si les conditions matérielles, financières, organisationnelles... sont possibles. Quand tout est défini et que cette animation est acceptée, il est demandé au bénévole de respecter ses propres engagements. Un planning des activités, animateur, groupe d'enfants, et lieux est affiché dans la vitrine devant l'école et sur le tableau, sous le préau ouvert.

Un règlement intérieur a été défini afin d'éviter qu'un enfant non intéressé empêche les autres de participer.

Les aides financières

- La validation du PEdT, la déclaration d'accueil des mineurs de moins de 6 ans permettent à la commune de recevoir le fonds de soutien aux communes soit 90 € par enfant et par an.

Le conventionnement avec la CAF a permis la demande d'ASRE (aide spécifique aux rythmes éducatifs).

L'accueil péricolaire

Un conventionnement avec la Caf a été passé, conditionné par l'application d'un tarif différent selon le quotient familial et la mise en place d'un directeur : mission assurée par **Mary Fraudeau**.

Des réunions de concertation garderie ont lieu avec les animateurs, la Directrice, le Maire, l'Adjointe aux affaires scolaires et périscolaires,

L'accueil est assuré dans les salles Junek 1 et 2 (rez de parking) par les agents communaux, Marie Saulnier, Anaïs Prioux, les matins ; Elise Amy et Marylène Cavel, le mercredi midi ; Elise Amy et Patricia Rodrigues les lundis et jeudis soir ; Marie Saulnier et Elise Amy les mardis et vendredis soir.

Les enfants se sont appropriés les salles en les déco-

rant, puis ont fait des activités sur Halloween. Ensuite ils ont préparé Noël.



Claudette BERTHOMMÉ

Photos de Natalie FRANCOIS-Dit-SORTON

L'École

École de Champagné-Saint-Hilaire

18, rue Etienne Saby 86160 Champagné-Saint-Hilaire

☎ 05-49-37-32-61 ☒ ce.0860166n@ac-poitiers.fr

Horaires : 8h45 - 12h00 / 13h30 - 15h30

Cette année, l'école accueille **103 élèves** répartis sur 5 classes.

- ↪ *PS-MS* avec Mesdames BARDET (Directrice) et THLIJA : **21 élèves** ATSEM : Madame SAULNIER
- ↪ *GS-CP* avec Madame CHAIGNEAU : **23 élèves** ATSEM : Madame AMY
- ↪ *CE1-CE2* avec Mesdames GOUJON et THLIJA : **21 élèves**
- ↪ *CE1-CM1* avec Mesdames GLIZE et THLIJA : **18 élèves**
- ↪ *CM2* avec Madame CHAMBARD : **20 élèves**
- ↪ *CLEÉO* (classe externalisée en école ordinaire) : **6 élèves** de l'ITEP répartis sur les classes avec Monsieur GIRAUD et Madame BIRAUD (Educatrice technique spécialisée)

HORAIRES de l'ÉCOLE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

8h45 - 12h00 / 13h30 - 15h30

Mercredi : 8h45 - 11h45

PÉRISCOLAIRE

Garderie : 7h30/8h35 et 15h30/18h45.

Assurée par Marie SAULNIER, Elise AMY, Patricia RODRIGUES.

Cantine : Les repas sont préparés par Béatrice VACHER aidée par Marylène CAVEL

TAP : 15h30-16h45 (lundi et jeudi) ; animés par Marie SAULNIER, Béatrice VACHER, Dominique GAÏDA et Florent LEFORT et encadrés par Mary FRAUDEAU.



**P'tit Tour
USEP**

**CE1/CM1
et CM1/
CM2**

Juin 2018



**Nettoyons notre
commune.**

**41 kg de déchets
ramassés !**

Avril 2018

Pour les inscriptions des futurs élèves (nés en 2016), prendre contact avec l'école au mois d'avril.

L'École de musique « La Cendille »



Créée en 2003, l'école de musique « La Cendille » est un service de la Communauté de Communes du Pays Civraisien en Poitou. Ses missions sont l'enseignement et le développement du jeu musical, la mise en situation de spectacles ou de concerts pour ses élèves, et la valorisation de la création en général.

La Cendille propose un apprentissage de la musique en groupe. Elle est ouverte à toutes et à tous à partir de 6 ans, y compris aux habitant(e)s des communes extérieures au territoire de la communauté de communes.

Des cours spécifiques permettent aux enfants de découvrir et de jouer de différents instruments : le piano, la guitare, le ukulélé, le violon, le violoncelle, la basse électrique, la guitare électrique, les percussions, la batterie, le mélodica, l'accordéon diatonique, la

flûte traversière... et aussi le chant et les percussions corporelles.

Différents ateliers sont proposés aux enfants ainsi qu'aux adultes (ensemble à cordes, musiques amplifiées, chœur de femmes, groupe chansons...), et des cours d'instruments accompagnent et complètent les cours collectifs avec une approche davantage technique.

Tout au long de l'année scolaire les élèves participent à différents événements : concerts, spectacles, fêtes, ciné concert...

Pour l'école de musique La Cendille.

Le directeur, Jean SIREDEY

La bibliothèque municipale de Champagné-Saint-Hilaire est un service public géré par **16 bénévoles** de l'association « Murmures et

Cultures à Champagné » conformément à la convention signée avec la mairie en 2010.

Elle travaille en partenariat avec un service du Département, la Bibliothèque Départementale de la Vienne (BDV) qui a pour mission de favoriser l'accès à la lecture.

Depuis septembre 2018, **Patricia Jaunet et Monique Fradet** sont les deux bibliothécaires référentes qui nous accompagnent sur le territoire du Civraisien, en remplacement de Carole Langronne que je remercie chaleureusement pour l'aide qu'elle nous a apportée depuis l'ouverture de la bibliothèque municipale. La BDV a environ **1300 documents en dépôt** à Champagné dont **250 titres sont échangés au relais de Poitiers deux fois par an**. Chaque mois, une navette apporte les documents demandés par les lecteurs, permettant ainsi de renouveler le stock régulièrement.

Chaque année, nous faisons l'acquisition de nouveautés qui rendent notre bibliothèque vivante et attractive.

Les modalités de prêt restent les mêmes avec une **gratuité totale**. Le règlement définissant les contraintes des lecteurs peut être consulté dans la bibliothèque aux horaires d'ouverture : le **mercredi de 10h30 à 12h30**, le **jeudi de 17h à 18h30** et le **samedi de 10h à 12h**.

De janvier à octobre 2018, l'équipe de bénévoles a accueilli **1450 visiteurs**, a **prêté 630 documents adultes**, **480 documents enfants**, **12 périodiques** et **31 documents sonores**. La fréquentation reste stable avec des départs compensés par **22 nouvelles inscriptions**. Durant cette période, **nous avons enregistré 250 lecteurs actifs dont 94 enfants**, **115 entre 15 et 64 ans**, **41 de plus de 65 ans**.

Tout au long de l'année, la bibliothèque propose diverses animations. Ainsi, nous avons accueilli Christine Ribardière et Michelle Deperrois, traductrices du livre « **Tout d'sweet, ma nouvelle vie dans un village**

français » de **Karen Wheeler**, journaliste citadine londonienne qui découvre la vie rurale dans un village poitevin.



Une soirée a été consacrée à la maladie de Lyme, maladie infectieuse transmise par une piqûre de tique infectée. Des patients ont fait part de leur expérience et un médecin a essayé d'apporter des informations et de répondre aux questions posées. L'auditoire a été très attentif.



Dans le cadre des animations, nous avons aussi accueilli l'exposition peinture « **Déliçats dialogues** » de Gisèle Ecal, artiste locale.

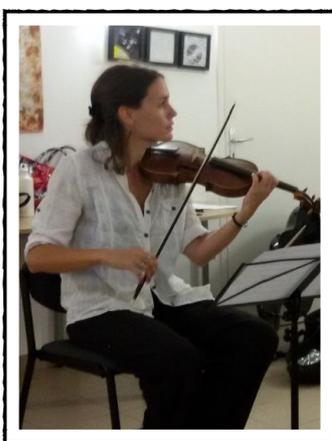
Une fois par trimestre, le **samedi à 11h**, un groupe de lecteurs et lectrices prend plaisir à partager ses bons moments de lecture au cours de **rencontres « Coups de cœur »** dont le compte rendu peut être lu dans la rubrique « bibliothèque » sur le site de la commune. La bibliothèque est aussi un **lieu d'échanges avec l'école et l'association « Mille Bulles »**.

Annette y a accueilli plusieurs fois les jeunes enfants avec les assistantes maternelles (RAM) ou les parents (LAEP) pour leur faire découvrir des albums qu'elle a préalablement sélectionnés pour eux, dans le cadre des ateliers itinérants proposés par « Mille Bulles ». C'est aussi le cas avec les enfants de l'école qui viennent avec leurs professeurs une fois par trimestre écouter la lecture de quelques albums nouveaux.

Ce partenariat entre l'école et la bibliothèque permet de préparer ensemble quelques événements tels que la **Grande Lessive** ou les **Journées du Patrimoine** et de



mettre gratuitement à la disposition des enfants un choix important de livres qu'ils peuvent emprunter avec leurs familles. Le temps fort de ces animations, cette année, a été la **lecture d'albums par Annette avec accompagnement au violon par Marie Rouquié, violoniste professionnelle locale**, dans le cadre des journées du Patrimoine, dont le thème choisi à Champagné était la musique. Tous les enfants de l'école, répartis en trois groupes, ont été séduits par le talent de Marie et la magie du violon.



Le lendemain, les enfants de l'école ont participé au **concours de dessins** organisé par les bénévoles de la bibliothèque sur le thème de la musique peinte. De très beaux dessins ont été réalisés et sont visibles dans la bibliothèque. Merci aux

jeunes artistes et à leurs enseignants qui acceptent de participer à nos animations !

Soirée mémoire du 10 novembre 2018

La commémoration du centenaire de l'application de l'armistice tant souhaité des deux côtés du front, a donné lieu partout en France à de grandes cérémonies et à des soirées vouées à ce drame apocalyptique. C'est peut-être qu'elle coïncide aujourd'hui avec un état de « la planète des hommes » qui donne des inquiétudes.

A Champagné-Saint-Hilaire, en prélude aux animations patriotiques du 11 novembre, la bibliothèque avait organisé une soirée-mémoire. Les voix qui lisaient des lettres et des cartes de « poilus » sorties délicatement des tiroirs familiaux, ont entraîné le public dans un plongeon de plus d'une heure dans les états d'âme des combattants de tous les bords : jamais la peur mais une exaltation parfois face au danger, la souffrance d'être éloigné des êtres chers, le refus par l'humour de dramatiser leur situation, la familiarité avec leur sac à dos, leur baïonnette, leur canon « Ugène », mais aussi l'espoir candide en la fin de la guerre.

Ces lectures ont donné le poids émouvant du vécu à une projection de dessins et de tableaux qui ont balisé les grands événements de la guerre. Satiriques à l'égard de l'ennemi, amusants ou douloureux pour ce qui concerne les « poilus », ils ont contribué à maintenir le moral des soldats et des civils. Et ils ont constitué le thème de la soirée : « *Rire et écrire pour ne pas périr* ».



La frise chronologique montrant la succession inexorable des 78 morts de la commune, l'exposition de cartes postales qui avaient été expédiées du front, et la présence d'un casque perforé par un éclat d'obus, d'une prothèse de jambe et de fragments de projectiles, tout cela renforçait la compassion du public pour tous les jeunes hommes mobilisés durant une guerre de 1530 jours. Il n'en a que mieux apprécié le pot de l'amitié qui n'avait pas l'aigreur du pinard mais le confort de la paix.

Texte de Louis VIBRAC
et photos d'Annette BOSSEBOEUF



La Mission Locale, un service pour les jeunes

La Mission Locale Rurale Centre et Sud Vienne est une structure qui informe, oriente et accompagne des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire dans leurs démarches d'insertion professionnelle et répond à leurs questions sur des thèmes tels que l'emploi, la formation, le logement, la santé, la mobilité...

Chaque jeune peut bénéficier de conseils personna-

lisés pour définir son projet professionnel et mettre en place toutes les étapes nécessaires à sa réalisation. La Mission Locale accompagne également des adultes qui peuvent être bénéficiaires du RSA, candidats à une VAE ou à la recherche d'une première information.

En 2017, 2045 personnes ont été accompagnées par la Mission Locale sur l'ensemble de son territoire.

Zoom sur l'action la semaine emplois verts

La Mission Locale met en place une action intitulée la semaine emplois verts sur le Civraisien en Poitou dont la finalité est de permettre aux publics en recherche d'emploi et/ou d'orientation d'une part, d'avoir une meilleure connaissance des emplois verts/verdissants et d'autre part, de favoriser l'accès à l'emploi de proximité ou faciliter des parcours de formation sur ces filières.

L'action consiste dans un premier temps à prospecter des entreprises qui ont des emplois verts ou mettent en place une démarche favorisant le développement durable pour identifier leur offre sur cette thématique, prendre contact avec d'autres partenaires afin de disposer d'autres sources d'information.

La Mission Locale élabore ensuite un programme événementiel sur 5 jours, permettant de communiquer sur des activités liées au développement durable sous la forme de visites d'entreprises. Un rallye

entreprise clôture cette semaine.

Ces rencontres, riches d'échanges, favorisent le rapprochement des demandeurs d'emploi avec les professionnels du secteur, facilitant pour les premiers, la constitution de leurs réseaux et générant pour certains d'entre eux, des immersions en entreprises.

Au-delà de la prise d'informations sur des métiers et/ou postes de travail, cette action permet à l'ensemble des participants et des acteurs d'être responsabilisés sur des pratiques éco-citoyennes, de s'interroger sur sa propre consommation et de mesurer l'impact sur l'environnement.



Coordonnées de la Mission Locale : Civraisien en Poitou

CIVRAY : Siège Social : 13 Rue Norbert Portejoie – 86400 Civray – 05 49 87 39 67

COUHÉ : 8 Rue Hemmoor – 86700 Couhé – renseignements au 05 49 87 39 67

GENÇAY : Maison des Services Publics: 1 bis Cité de la Roche-86160 Gençay-renseignements au 05 49 87 39 67

CHARROUX : Renseignements au 05 49 87 39 67

Présence verte services



[VOTRE TÉLÉASSISTANCE]

N° 1 de la **téléassistance** en France, Présence Verte est depuis 30 ans le partenaire de l'autonomie des personnes grâce à des solutions sur mesure, adaptées à leurs besoins et modes de vie.

Aujourd'hui, Présence Verte propose deux offres :

- **Activ'Zen**, la téléassistance classique pour être en sécurité chez soi
- **Activ'Mobil**, la téléassistance pour être en sécurité dans tous vos déplacements
- **Activ'Dialog**, qui propose d'allier sécurité, lien social et convivialité avec une téléassistance connectée.



[VOS REPAS À LA CARTE À DOMICILE]

- Des repas au gré de vos envies, à la carte ou respectant votre régime,
- Des textures adaptées à vos besoins (hâché, coupé fin, mouliné)
- Variés, de qualité et avec du goût !
- Un service flexible et sans engagement
- Une tarification simple pour un budget maîtrisé (crédit d'impôt)
- La possibilité de commander les menus en ligne



PROXIMITÉ

SOLIDARITÉ

INNOVATION

Plus d'infos sur presenceverteservices.com
Par téléphone : **05 49 44 59 99**



37 rue du Touffenet 86000 Poitiers
8h30-12h / 13h30-16h30



Les Aidants Familiaux à Gençay et Savigné

La pause café des aidants familiaux

Pour qui ?

Pour les proches qui accompagnent – à titre non professionnel – en partie ou totalement – au quotidien, une personne en perte d'autonomie pour les activités de la vie quotidienne.

C'est quoi ?

Un temps de rencontre – en toute confidentialité « Ce qui est dit ici reste ici » – où l'aidant peut souffler, partager de façon conviviale son quotidien. Un lieu d'échange, d'informations, de formation et de convivialité.

Une thématique est proposée à chaque séance (le répit, la sophrologie, les démarches administratives, les premiers secours, accompagner au quotidien...).

C'est quand et où ?

1 fois/mois, environ 2h :

sur Savigné : agence de la MSA 79-86, 4 rue de Fayolles, 86400 Savigné

sur Vivonne : Club de l'amitié, 99 Grand Rue, 86370 Vivonne

sur Vouillé : Complexe sportif des maillots, salle n°2, Rue des Maillots, 86190 Vouillé

Je veux en avoir plus !

Mme TABOURDEAU 05.49.44.59.03 ou tabourdeau.constance@msa79-86.msa.fr



L'Instant Convivial



L'Instant Convivial

Un réseau de visiteurs bénévoles sur le Pays Civraisien

Vous vous sentez seul(e) ou vous connaissez une personne qui ap-

précierait de recevoir les visites d'un bénévole ?

Vous avez du temps à partager ?

Nous recherchons des hommes et des femmes pour se lancer dans l'aventure, selon leurs disponibilités.

L'Instant Convivial, réseau de visiteurs bénévoles, est porté conjointement par la Fédération Familles Rurales de la Vienne et la MSA POITOU, sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou.

Le réseau a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des aînés, en proposant une présence conviviale, propre à entretenir le lien social.

Concrètement, des bénévoles rendent visite gratuitement aux personnes qui expriment un sentiment d'isolement et qui souhaitent avoir un peu de com-

pagnie (discuter, se

promener, jouer, faire des travaux manuels, se faire apporter un livre et en parler ensemble...).

L'Instant Convivial repose sur des valeurs et des engagements partagés et signés par les porteurs du réseau, les bénévoles et les personnes qui reçoivent des visites.

Les bénévoles qui intègrent le réseau bénéficient d'une formation pour remplir leur mission (connaissance de la personne âgée, techniques d'écoute, confidentialité ...).

Ils sont régulièrement réunis, informés, soutenus et accompagnés par les référents professionnels des structures porteuses, ainsi que des relais locaux bénévoles.

N'hésitez pas à contacter l'Instant Convivial !

Contacts

☎ 07 68 53 79 81

@ linstantconvivial86@gmail.com



L'essentiel & plus encore



L'escale accueil de jour

Depuis 2015, l'association l'Escale propose à Lusignan une maison d'accueil de jour pour personnes âgées atteintes de maladies d'Alzheimer, maladies apparentées ou autres pathologies neuro-évolutives (maladie de Parkinson)

Les personnes âgées qui vivent chez elles peuvent être accueillies une à plusieurs journées par semaine. Fréquenter un accueil de jour permet de préserver son autonomie grâce aux activités adaptées proposées. Ces temps passés hors du domicile contribuent également à rompre l'isolement et à permettre aux proches aidants de dégager du temps pour leurs propres occupations.

L'équipe propose un accompagnement adapté aux capacités de chaque personne : activités quotidiennes comme la cuisine ou le jardinage, ateliers mémoire, gymnastique douce, discussions, chant, jeux de so-

ciété, sorties.

Le service est installé dans une maison d'habitation, à taille humaine et propose 10 places par jour. Le prix de journée est agréé par le Conseil départemental et ouvre le droit à l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA) sous certaines conditions.

L'accueil de jour propose un service de transport permettant de venir chercher la personne directe-



-ment chez elle et de la ramener en fin de journée. Le transport est possible dans un rayon de 20km autour de l'accueil de jour. Au-delà, chaque situation est étudiée. Le service est ouvert du lundi au vendredi, de 10h à 17h00.

Contact : Etienne HEROUT

Accueil de jour

10 rue des Alisiers

86600 LUSIGNAN

05.49.01.05.42

Association ELAN : Epicerie Solidaire

Depuis 2014, l'Association Epicerie Solidaire Elan de Gençay propose à des personnes en situation de précarité des produits d'alimentation et d'hygiène vendus à moindre coût. Vendre au lieu de distribuer a été le principe fondateur de l'association dont la démarche s'inscrit dans la lutte contre la précarité tout en respectant la liberté, l'autonomie et la dignité des personnes accueillies.

Orientées par les C.C.A.S, des associations ou le bouche à oreille, les personnes qui demandent à être bénéficiaires doivent remplir un dossier et produire les justificatifs récents qui permettront d'étudier leur situation pour calculer le reste à vivre qui conditionnera leur éligibilité.

L'accès à l'épicerie est valable pour une période de 4 mois au terme desquels leur situation sera de nouveau évaluée et l'aide reconduite si nécessaire.

L'épicerie ouvre chaque quinzaine, d'avril à novembre, dans des locaux mis à disposition par la Communauté de Communes et aménagés par l'association.* Elle est approvisionnée par La Banque Alimentaire de Poitiers, les dons et les achats qu'elle réalise grâce à ses recettes. Elle est gérée par les bénévoles de l'association qui, non seulement accompagnent les bénéficiaires, mais préparent aussi le local, transportent et installent les produits avant chaque ouverture.

Tout en restant fidèle à son intention de départ, l'Epicerie Solidaire Elan s'attache à élargir son champ d'action. Partant du principe que les besoins des êtres humains ne se limitent pas à se nourrir, elle propose maintenant une offre culturelle par le biais d'un rayon livres « Enfants/Jeunesse » et des places de cinéma à la salle de Gençay. La modicité des prix prati-

qués met ainsi à portée des familles des activités parfois laissées de côté. Depuis 2017, nous avons rajouté un petit rayon de fournitures pour la rentrée scolaire. En conclusion, citons le partenariat qui unit depuis quelques années l'Association Elan et la Maison Familiale Rurale de Gençay à travers différents projets qui permettent aux élèves de participer aux activités de l'épicerie solidaire. En général très bien accueillies par les jeunes, ces actions sont le fil conducteur d'une transmission de valeurs citoyennes et d'une collaboration intergénérationnelle.

Les « Restos du Coeur » prennent le relais d'Elan dans ce local durant la période hivernale.

Dans cet esprit, l'association offre à ceux et celles qui le souhaitent des ateliers cuisine gratuits en partenariat avec la M.F.R de Gençay. On y prépare et déguste des repas confectionnés avec les produits de l'épicerie. Ce sont des moments de convivialité forts appréciés.

Enfin, parce que « l'on ne vit pas que de pain », nos clients bénéficiaires peuvent maintenant se procurer des livres pour enfants et adolescents, des entrées pour le cinéma de Gençay à un prix très modique et cette année, des fournitures scolaires à l'occasion de la rentrée.

Coordonnées de l'association :

Monsieur le Président : 05-49-39-45-05

Inscriptions : 05- 49- 44 -19 -69

Secrétariat : fauvel.annie@wanadoo.fr

Le Réseau Gériatologique du Val de Vonne

Aide et soutien aux personnes âgées dépendantes à domicile.



Créé en 2000, le réseau gérontologique du val de Vonne a été jusqu'à aujourd'hui un des principaux acteurs de l'aide au maintien à domicile des personnes âgées en difficulté :

- Par l'activité du CLIC (centre local d'information et de coordination) : de par la loi les Conseils Départementaux sont en charge de l'aide à l'autonomie des personnes âgées vivant sur leur territoire au moyen des CLIC; la mission est d'évaluer les difficultés, d'informer et orienter les personnes de plus de 60 ans rencontrant des difficultés pouvant compromettre leur vie au domicile (et leur famille et les aidants professionnels), et coordonner les actions mises en place. Sur notre territoire, cette mission nous a été déléguée par le Conseil Départemental de la Vienne
- Par l'activité réseau de santé gérontologique qui s'adresse aux personnes de plus de 75 ans ayant des difficultés mixtes médicales et sociales, avec toujours une évaluation, une information, une orientation et une coordination.
- Ces missions sont assurées par des professionnelles compétentes et engagées à toujours apporter des réponses à des situations souvent complexes et douloureuses : 1 secrétaire, 1 responsable de structure et coordinatrice, 3 infirmières coordinatrices, 2 chargées d'évaluation sociale, 1 psychologue et 1 agent pour l'entretien des locaux situés à Lusignan. (soit un total de 7 équivalents temps plein).

L'association est financée par l'Agence Régionale de Santé ou ARS (financement en direction de l'activité sanitaire et sociale « réseau de santé gérontologique »), le Conseil Départemental de la Vienne (financement en direction de l'activité sociale « CLIC »), et plusieurs communautés de communes/EPCI.

Nous vivons une période de transformation sociétale qui conduit à fusionner les structures : fusion des

communes, fusion des communautés de communes, fusion des associations, et nous n'échappons pas à cette évolution. L'Etat a décidé (loi du 26 01 2016) de créer dans chaque département une plateforme territoriale d'appui ou PTA, qui sera l'interlocuteur unique en matière de coordination médico-sociale à domicile, pour tous les âges de la vie. L'ARS, notre principal financeur (230 000 euros/an), cesse donc au 1^{er} janvier 2019 de financer les réseaux gérontologiques de la Vienne pour confier tout le budget à la PTA. Ainsi, sauf à demander aux collectivités de nous accorder cette subvention pour 2019, nous n'avons d'autre choix, comme les autres réseaux de la Vienne, que d'être absorbés par la PTA qui assurera les missions de coordination médico-sociale gérontologique et tous âges au niveau départemental.

Le réseau gérontologique du Val de Vonne est donc appelé à disparaître, et les modalités d'appel vont changer :

- ⇒ Pour des problématiques sans lien avec un problème de santé, personne de plus de 60 ans, contacter le **CLIC en téléphonant à la Maison des Solidarités et de Proximité de votre secteur** au **05 49 87 01 35**
- ⇒ Pour des problématiques intriquées avec un problème de santé, quel que soit l'âge, contacter la **PTA N° unique sur tout le territoire 0 809 109 109**. En effet, la PTA assurera l'appui à la coordination quel que soit l'âge de la personne en difficulté, y compris pour les enfants.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont fait confiance durant ces 18 ans et nous espérons qu'après les inévitables difficultés de mise en place, cette organisation permettra d'aider au mieux les personnes en difficulté.

L'équipe du réseau gérontologique du Val de Vonne



PLURISERVICES, association intermédiaire

17, place du Maréchal Leclerc – 86400 CIVRAY

☎ 05 49 87 41 45

• Vous êtes un particulier ? Vous avez besoin d'aide ?

Pluriservices est **LA SOLUTION SIMPLE ET RAPIDE**

qui vous libère du rôle d'employeur

- nous recrutons pour vous du personnel compétent



Pour les services à la personne :

- Entretien de la maison : ménage, repassage, préparation des repas, couture ...
- Espaces verts : tonte, taille de haie, débroussaillage, bûcheronnage, pose de grillage, désherbage, bêchage ...
- Garde d'enfants à domicile (de + de 3 ans)



- Nous acceptons les **CESU préfinancés** par les comités d'entreprise, les mutuelles, etc.

Autres services chez le particulier :

- Divers travaux de bricolage : maçonnerie, peinture, pose Placo, plomberie, électricité, montage de meubles. etc...
- Aide aux déménagements

Avantages : 50 % du montant de votre facture acquittée est déductible de vos impôts ou vous donne droit à un crédit d'impôt



• Vous êtes une collectivité, une association, un agriculteur, ou bien une entreprise ? Nous vous libérons également de votre rôle d'employeur.

Pour les collectivités : Remplacement cantine, Agent d'entretien, Aide cantonnier, remplacement ATSEM.etc...

Pour les associations : Agent d'entretien, divers travaux de bricolage ...

Pour les agriculteurs : Aide sur l'exploitation, pansage et traite animaux, ramassage de volailles...

Pour tous renseignements complémentaires et pour toute autre activité, n'hésitez pas à nous contacter . Site internet : www.pluriservices-civray.fr Mail : pluricivray@wanadoo.fr



Agrément n°1 – POI – 137 délivré par l'État



ADMR de GENÇAY

NOTRE GAMME

DE SERVICE A LA PERSONNE



DOMICILE

La gamme **DOMICILE**

Avec ses services de ménage, repassage, l'ADMR met à disposition des professionnels compétents, qui savent répondre aux besoins et s'adapter aux exigences de chacun de ses clients, à tous les âges de la vie.

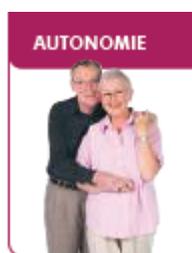


FAMILLE

La gamme **FAMILLE**

L'ADMR est attentive au bien-être des enfants et soucieuse de permettre aux parents de concilier les différents temps de la vie (familiale, professionnelle et sociale).

Pour répondre à tous vos besoins, l'ADMR développe des solutions d'accueil individuel (garde d'enfants à domicile) ainsi qu'un soutien éducatif et moral en cas d'aléas de la vie (soutien à la parentalité).



AUTONOMIE

La gamme **AUTONOMIE**

L'ADMR accompagne les personnes âgées et personnes en situations de handicap dans les actes quotidiens de la vie. Ménage, entretien du linge, préparation des repas, mais aussi téléassistance, transport accompagné.

Une large palette de services qui répond aux besoins de chacun.



SANTÉ

La gamme **SANTÉ**

Ecourter un séjour à l'hôpital, recevoir des soins à domicile, c'est possible grâce aux services Santé. L'ADMR dispose d'un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD).



Services complémentaires de la gamme **AUTONOMIE**

Transport accompagné

Nous vous accompagnons dans tous vos déplacements : courses, coiffeur, rendez-vous médicaux, visite d'amis, etc...

Téléassistance **FILIEN ADMR**

Des professionnels de confiance à votre écoute.



Maison des Services ADMR

1 Bis cité de la Roche—86160 GENÇAY

Tél. : 05 49 53 48 28

Mail : info.assogencay.fede86@admr.org

Site internet : www.fede86.admr.org

Suivez-nous sur notre Page Facebook
Fédération ADMR de la Vienne

46 Maisons des services
à proximité de chez
vous
sur le département
de la Vienne

JANVIER	FÉVRIER	MARS
<p>Samedi 12 : Voeux du Maire à 11h</p> <p>Dimanche 13 : Chasse à courre au renard</p> <p>Samedi 19 : DSB Concours de belote</p> <p>Mercredi 23 : Repas des Aînés</p>	<p>Vendredi 1er : Galette des rois AFN Soirée soupe « Murmures et Cultures »</p> <p>Samedi 9 : Soirée Jeux Gym</p> <p>Samedi 16 : Loto des DSB</p>	<p>Samedi 9 : Chasse à courre au sanglier Théâtre des DSB</p> <p>Samedi 16 : Repas du foot</p> <p>Dimanche 17 : Chasse à courre au renard</p> <p>Mardi 19 : Commémoration Banquet des AFN</p> <p>Samedi 30 : Chasse à courre au lièvre</p>
AVRIL	MAI	JUIN
<p>Samedi 6 : Concert chorales MCC</p> <p>Samedi 13 : Banquet ACCA Exposition de photos « Jaune » MCC</p> <p>Dimanche 14 : Exposition de photos « Jaune » MCC</p> <p>Dimanche 28 : Loto du Comité des Fêtes</p>	<p>Mercredi 8 : Commémoration armistice</p> <p>Dimanche 19 : Randonnée gymnastique à l'étang</p> <p>Dimanche 26 : Élections Européennes</p>	<p>Dimanche 2 : AG ACCA</p> <p>Jeudi 13 : Restitution des TAP</p> <p>Samedi 15 & Dimanche 16 : Fête de la Saint-Gervais Enduro pêche du foot</p> <p>Mercredi 19 : AG du Merveilleux Noël</p> <p>Vendredi 21 : Fête de la musique</p> <p>Vendredi 28 : Don du sang Fête de l'école</p> <p>Samedi 29 & Dimanche 30 : Concours de chiens de sauvetage Voyage Saint-Romphaire</p>
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
<p>Vendredi 5 : AG de la Gymnastique Volontaire</p> <p>Dimanche 7 : Randonnée pédestre Animation l'après-midi à la base de loisirs Brocante du Comité de Jumelage</p>	<p>Jeudi 8 : Marché des arts et des producteurs et animations</p> <p>Mardi 13 : Commémoration de la bataille de Champagne du 13 août 1944</p> <p>Samedi 17 : Brocante du Comité des Fêtes et Grand Show Exceptionnel à la Base de Loisirs</p> <p>Samedi 31 : Voyage DSB</p>	<p>Dimanche 1er : Barbecue des AFN</p> <p>Vendredi 20 & Samedi 21 : Journées européennes du Patrimoine Exposition Peinture « Le vin et la vigne » Publication de l'almanach de Champagne</p>
OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
<p>Samedi 5 & Dimanche 6 : Concours de chiens de sauvetage</p> <p>Samedi 12 : Brocante des AFN</p> <p>Vendredi 18 : AG « Murmures et Cultures »</p> <p>Mardi 22 : Don du sang</p>	<p>Vendredi 8 : AG des FNACA</p> <p>Lundi 11 : Commémoration armistice 1918</p> <p>Samedi 16 : AG DSB + Repas</p> <p>Samedi 23 : Loto et animation Comité des Fêtes</p> <p>Dimanche 24 : Portes ouvertes Merveilleux Noël</p>	<p>Vendredi 6 : Téléthon & Soirée des illuminations de Noël</p>

3 - LA VIE ASSOCIATIVE

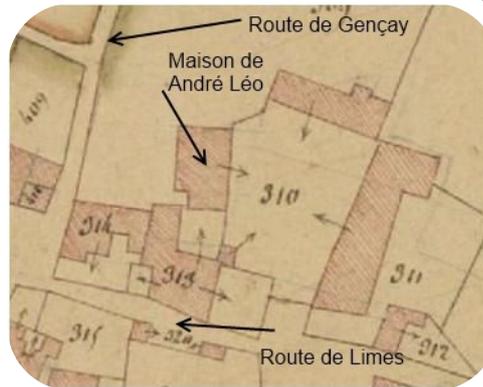
... La Vie
Associative...

Bibliothèque Municipale et Tableau des Associations Communales

Bibliothèque Municipale	Annette BOSSEBOEUF - 05.49.37.30.91 (mairie) 05.49.37.48.89 (biblio) - 05.49.37.32.03 (perso) biblio-champagne-saint-hilaire@departement86.fr	1 place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
ADEPEN	Yves TAMAGNAUD - 06.43.77.30.30 yves.tamagnaud@wanadoo.fr	Says 86160 Champagné-Saint-Hilaire
ADEPV 86	Jean-Claude CASTEL adepv86@gmail.com	Tampenoux 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Anciens d'Afrique du Nord Comité F.N.A.C.A	Gilbert ROUHAULT - 05.49.37.31.12 claude.guillaud@orange.fr	La Petite Grange 86160 Champagné-Saint-Hilaire
André Léo	Pierre ROSSIGNOL - 05.49.47.13.96 cprossignol@orange.fr	2 Bois Vert 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Association Communale de Chasse Agréée	Joël GRANIER - 06.47.58.25.75 joel.granier86@orange.fr Jean-Paul BIGEAU - jean-paul.bigeau@orange.fr	2, rue des Grands Champs 86370 Nouaillé-Maupertuis
Association des Parents d'Elèves	Patricia RODRIGUES - 06.89.41.16.89 Ape.champagnesainthilaire@hotmail.com	1, Place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Club de Chiens de Recherche Utilitaire et Sauvetage 86	Christine ROY VADIER - 06.88.97.88.15 07.81.41.94.66 / clubcrus86@gmail.com	1, Place de la Mairie Champagné-Saint-Hilaire
Club Sportif « Les Montagnards »	Jean VUZE - 06 85 47 35 91 Maxime COISCAUD - maxime.coiscaud@gmail.com	Grand Bois Brault 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Comité des Fêtes	Michel MINGOT - 05.49.37.31.10 michel.mingot@wanadoo.fr	Bégaudré 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Déléguées Pastorales - Communauté Locale de Champagné-Saint-Hilaire	Henriette BLAUDEAU - 05.49.37.30.05 francois.blaudeau@gmail.com Mireille CHAUVEAU - 05.49.37.34.13 micha10@wanadoo.fr	Chaume 86160 Champagné-Saint-Hilaire 29, Rue de la Roche 86160 Gençay
Donneurs de Sang	Emmanuel CAMUS - 06 8 98 70 93 emmanuelcamus@orange.fr	La Fontenille 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Ensemble Vocal	Mireille CHAUVEAU - 05.49.37.34.13 micha10@wanadoo.fr	29, Rue de la Roche 86160 Gençay
Gymnastique Volontaire	Laurence LEGOUEZIGOU - 06.83.50.17.72 gym.champagne@laposte.net	Says 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Jumelage Saint-Romphaire	Olivier PIN - 06.81.65.12.97 comitedejumelage.champagne@laposte.net	1, Place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Le Jardin à Grandir	www.facebook.com/jardinagrandir/ lejardinagrandir@gmail.com	Le Petit Bois Brault 86160 Champagné Saint Hilaire
Le Merveilleux Noël	Anne-Marie CHAMBON - 05.49.37.34.01 jpam.chambon@wanadoo.fr	Les Moisières 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Les Amis de la Butte (Les Aînés)	Jean-Louis BLANC - 05.49.11.39.78 jeanlouis.blanc86@gmail.com	1, Cité Champs Petit Jean 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Murmures et Cultures à Champagné	Louis VIBRAC - 05.49.37.30.30 louis.vibrac@wanadoo.fr	1, Place de la Mairie 86160 Champagné Saint-Hilaire
Terre Paille et Compagnie	Pascal DEPIENNE - 06 89 06 81 81 contact.terrepaille@gmail.com - http://terre-paille.fr	La Courdemière 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Trot 86	Dominik CORDEAU - 06.80.42.26.76 cordeau.dominik@wanadoo.fr	Ecurie Saint Hilaire 86160 Champagné-Saint-Hilaire
U S E P	Sandrine CHAMBARD - 05.49.37.32.61 ce.0860166n@ac-poitiers.fr	Les Vaux 86150 Millac

...Bibliothèque Municipale et Tableau des Associations Communales...

« *Nous sommes pures,
nous sommes fortes,
nous sommes braves et nous nous battons...* »



Cette année, l'association André Léo a consacré ses recherches à la généalogie de la fratrie d'André Léo. Pour les Champagnois qui ne le sauraient pas ou qui l'auraient oublié, rappelons qu'André Léo, est en fait, une femme du nom de Léodile Béra qui a consacré la deuxième moitié du XIX e siècle à vivre intensément sa vie d'écrivain-combattant, imprimant dans la société française et européenne des idées progressistes en passe d'être appliquées aujourd'hui.

Est-il besoin de répéter aussi qu'elle a habité de 1830 à 1851 le Vieux Logis (plan ci-joint avec autorisation des archives départementales) situé à la sortie du bourg avant Lépinoux et qu'elle a consacré un des premiers de ses 34 romans, « *Un mariage scandaleux* », à la vie de Champagné-Saint-Hilaire au milieu du XIX e siècle.

Un livre universitaire intitulé « *Les vies d'André Léo* » et rédigé sous la direction de Frédéric Chauvaud a donné une image précise de la stature à la fois humaine et culturelle de cette Champagnoise née à Lusignan. Mais des zones d'ombre subsistaient sur son environnement familial, difficiles à supporter par Jean-Pierre Bonnet, ce fouilleur d'archives génial et tenace, membre éminent de l'Association André Léo résidant à Jardres.

L'année 2018 lui aura procuré cette jubilation que tous les généalogistes ne boudent pas lorsqu'ils découvrent des indications fondamentales, après de longues séances de remue-ménage (méninges ?) dans les archives.

J'espère que cette profonde satisfaction sera comprise lorsque j'aurai expliqué que Zéphyrin Béra,

Juge de paix à Gençay et père d'André Léo a contracté trois mariages en raison du décès de ses deux premières femmes, que nous ne connaissons pas le sort des enfants du premier lit, et que notre chercheur a fini par retrouver leur piste. Les trois enfants de Sophie Hortense Piorry sont morts en nourrice à Neuville et à Dissay, à un mois et demi pour Louis Charles, à deux mois à peine pour Marie Louise Angélique, à 6 mois pour Clémence Félicie, et les trois au milieu de l'automne.

C'est important pour ceux qu'André Léo intéresse en tant que féministe : cela permet de cerner au plus près le vécu de la jeune fille qu'elle a été, vécu qui a pu orienter sa pensée. C'est aussi un exemple concret, vécu à Champagné-Saint-Hilaire de famille, pourtant bourgeoise, où la mortalité infantile, et celle des femmes accouchées, sont très fortes. En dressant la liste des neuf enfants de Zéphyrin Béra, Monsieur Jean-Pierre Bonnet nous a rappelé comment la forte natalité, en dépit de la fragilité des enfants a pu gonfler la population de la commune jusqu'à 1700 habitants.

Peut-on ajouter que fonder une grande famille dans la bourgeoisie peut être une stratégie pour étendre son pouvoir : fils, filles, gendres, chez les Béra, ce sont des opportunités d'avoir une fratrie de notaires, d'avocats, de journalistes, de militaires, de propriétaires

Texte de Louis VIBRAC et de Pierre ROSSIGNOL
à partir d'un document de Jean-Pierre Bonnet.

Site : andreleo.com

Notre association compte 115 chasseurs qui ont pu faire l'ouverture le 9 septembre dernier malgré une température estivale.

1300 perdreaux et 950 faisans seront lâchés avant ou pendant cette nouvelle saison.

Durant la dernière période, les battues du samedi ont permis de prélever 23 sangliers, 1 cerf, 1 daquet et une quarantaine de chevreuils ainsi qu'une quantité importante de renards. 65 lièvres ont également été prélevés individuellement.

Le concours de meutes sur renards en décembre s'est bien déroulé et les différentes chasses à courre ont été suivies et conviviales.

Pour cette nouvelle saison :

5 cervidés nous ont été attribués ainsi que 126

chevreuils sur 3 années. Le tir du lièvre a été reconduit.

Notre assemblée générale s'est tenue en juin dernier en présence de 47 chasseurs.

Prévisions 2019 :

Dimanche 13 Janvier : Chasse à courre sur renard (Rallye du Bois des Chevreux)

Samedi 9 Mars : Chasse à courre sur sanglier (Rallye Bernel)

Dimanche 17 Mars : Chasse à courre sur renard (Rallye Pigerat)

Samedi 30 Mars : Chasse à courre sur lièvre (Rallye La Sauline)

Samedi 13 Avril : Banquet de l'ACCA en soirée

Dimanche 2 Juin : Assemblée Générale de l'ACCA



Composition du bureau

Président	Joël GRANIER
Vice Président	Olivier DESCHAMPS
Secrétaire	Jean-Paul BIGEAU
Trésorier	Jean-François VUZÉ
Membres	Marcel CORNU, Michel FILLON, Philippe GAGNAIRE, Franck JATIAULT, Olivier PIN

ADEPV86

ASSOCIATION DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PAYSAGES DE LA VIENNE

adepv86@gmail.com

Adresse postale : C/O Jean-Claude CASTEL . Lieu-dit Tampenoux 86160 Champagné-Saint-Hilaire

Créée en 2013, l'ADEPV86 qui oeuvre avec de nombreuses associations, des élus et acteurs majeurs du Sud Vienne, a pour but de :

- sensibiliser nos concitoyens aux problèmes de l'environnement, par la défense de l'intégrité et de la typicité des paysages.
- protéger les espaces naturels et la faune qui les habite.
- préserver la valeur du patrimoine et du cadre de vie en s'opposant à toute initiative nuisant à la santé publique et à la qualité de vie.
- favoriser l'attractivité de Champagné-Saint-Hilaire et des communes limitrophes sur les plans historiques, touristiques et économiques.

A cette époque, l'éolien n'était qu'une menace parmi d'autres. Aujourd'hui, c'est devenu un fléau contre lequel votent et s'insurgent toutes les municipalités environnantes (Magné, Gençay, Saint Maurice, Marnay). Se multiplient les témoignages de riverains des parcs sur les nuisances sonores et lumineuses, sur la dépréciation des patrimoines et souvent l'impossibilité de les vendre, sur les répercussions sur la santé animale et le massacre de l'avifaune. Avec le recul, d'éminents scientifiques, appuyés par la Cour des Comptes, dénoncent l'inefficacité technique des éoliennes rapportée à leur coût exorbitant, supporté par tous les consommateurs, au profit de financiers, étrangers pour la plupart.

Après les éoliennes les plus proches de Brion, de Saint-Secondin, de La Ferrière (en construction), de Saint-Maurice-La-Clouère (en enquête publique) trois autres parcs sont en étude sur le territoire de la commune.

Le promoteur ENERGY Team, dont le projet initial « Camp Brianson » de 4 éoliennes avait échoué grâce à la mobilisation des riverains, à la clairvoyance du Commissaire Enquêteur, et à notre action, revient à la charge avec un nouveau projet « Saut de la Biche » de 3 éoliennes quasiment au même endroit.

Un autre promoteur allemand, KDE, étudie un projet dit « Bois des Talles » à cheval sur Champagné et Magné, à 2 km à vol d'oiseau du projet « Camp Brianson » en terrain découvert.

Un troisième parc est envisagé, à cheval sur les communes de Ceaux-en-Couhé et Champagné, dans le secteur « Les Brousses ».

Des centaines de riverains situés entre 500 m et 1000 m des éoliennes seront bientôt encerclés, victimes résignées face à ces géants de l'industrie du vent, avides d'argent et sans scrupules vis-à-vis des habitants.

Si vous ne pouvez accepter cette situation et ces perspectives, rejoignez notre association et venez lutter contre toutes les atteintes à votre cadre et qualité de vie.

Outre l'éolien, l'association s'engage contre l'arrachage illégal des haies bocagères, et souhaite mener des actions contre la pollution de l'air et des sols. Si ces sujets vous intéressent, n'hésitez pas à nous contacter, comme beaucoup d'autres avant vous.

Co-Présidents : Jean Claude Castel - Vincent Paqueureau

Communauté Locale de Champagné-Saint-Hilaire

En cette année 2018, des changements ont eu lieu après le départ du Père Claude Moussolo. Les messes, baptêmes et mariages ont été assurés en grande partie par le Père Yves Marie Blanchard de Poitiers et quelquefois par des prêtres de notre Paroisse Saint-Sauveur en Civraisien.

Henriette et François Blaudeau, âgés et malades, n'assuraient plus leur service au sein de la Communauté de Champagné (François nous a quittés le 15 décembre 2018) mais ce service est continué par les autres membres aidés parfois par des personnes extérieures à notre commune, notamment pour les obèses.

Depuis le début septembre, un nouveau prêtre est arrivé, le père Michel Moussiessi (voir « Au cœur de

la Vie n° 36). Il réside au presbytère de Gençay et est Curé de la Paroisse Saint-Sauveur en Civraisien. Le 7 octobre, il y a eu une messe à Saint-Maurice-la-Clouère pour son installation, messe célébrée par notre Archevêque, Monseigneur Wintzer et une dizaine d'autres prêtres.

Les générations précédentes nous ont transmis un patrimoine culturel important ; que seraient nos villages sans leur clocher, leur église, témoins de cette culture ? Continuons donc de transmettre. Que chacun se sente concerné et invité...

Bonne et heureuse année à tous et bienvenue à notre nouveau curé !

Henriette BLAUDEAU

Au pays de l'APE :

Il était une fois au pays de l'APE, une école, des enfants et des parents pour qui le but était d'amuser les petits chérubins.

Pour cela, ils ont fait venir à Noël, « Brunovni et les robots » et le Père Noël avec ses cadeaux. Ils n'ont pas oublié de vendre des chocolats car avec le froid, il faut se remplir l'estomac ! La fête s'est poursuivie avec la vente de crêpes aux Illuminations de notre beau village où certaines maisons avaient pris soin de s'embellir par la présence d'un sapin acheté à notre association.



Le printemps arriva en compagnie de Madame Carnaval qui fit beaucoup de bêtises dans les classes. Grâce au vent, elle a échappé à son jugement et aux enfants. Cette époque de l'année permettant le grand ménage, nous décidons de « Vider ta Chambre et « Troquer tes Plants ».



Pour défiler à la « Saint-Gervais », le crépon a été plié, roulé, scotché afin de décorer vélos, trottinettes, ou poignets. Cela nous a bien occupé en temps d'activités (TAP).



En été, la cloche a sonné, la fête de l'école est arrivée, la kermesse, il faut organiser. Après un beau spectacle réalisé par nos petites et grandes canailles, on s'est amusé jusqu'au début de la soirée et on s'est souhaité « Bonnes vacances et à la rentrée ».



Emilie D. - Mathilde V. - Adeline C.

Composition du bureau pour l'année 2018-2019 :

Présidente :	Mme Rodrigues Patricia
Vice-Président :	M. Bonneau Jérôme
Trésorière :	Mme Foucher Angélique
Secrétaire :	Mme Rouquié Marie

Les Amis de la Butte (ex Aînés Ruraux)

Les heures s'écoulent, les jours passent, les mois aussi, l'année se meurt...

Les adhérents vieillissent, certains n'ont plus la force de se déplacer, d'autres décèdent et il n'y a pas beaucoup de nouveaux venus pour les remplacer...

Pourtant, on est heureux de se rencontrer tous les jeudis après-midi, occupés à jouer soit aux jeux de sociétés, soit aux cartes, ça permet de rompre l'isolement tout en nous faisant travailler les méninges.

Une quinzaine cet été, c'est peu !

Une fois par trimestre, nous nous réunissons autour d'un repas convivial pris au restaurant et nous y fêtons les anniversaires. Certes, ces jours-ci, nous sommes un peu plus nombreux.

Oui, je lance un cri d'alarme, toutes suggestions nouvelles seront les bienvenues.

Le Président
Jean-Louis BLANC

Qu'est-ce que le sauvetage ?

Le sauvetage est une activité cynophile variée et adaptée à de nombreuses races de chiens, comportant plusieurs disciplines :

- La Surface est une recherche sans indice de départ d'une ou plusieurs personnes égarées sur un terrain arboré ou semi arboré. Le chien va s'efforcer de désigner toutes les personnes détectées au cours de sa recherche.
- Le pistage s'effectue à partir d'un indice, c'est-à-dire tout vêtement ayant appartenu à la personne disparue, que l'animal aura identifié par son odorat de façon à refaire le parcours de la victime jusqu'à la découverte de cette dernière.
- Inspirée à l'origine par le pistage opérationnel des Administrations, la Recherche Utilitaire (pistage) est une école d'humilité qui trouve sa noblesse dans la capacité de l'équipe à comprendre et gérer ensemble les situations rencontrées au cours du travail.
- Le décombre est une recherche sans indice, d'une ou plusieurs personnes ensevelies sous des matériaux de construction (béton, pierre, terre ...), le chien devra évoluer sur un terrain chaotique.

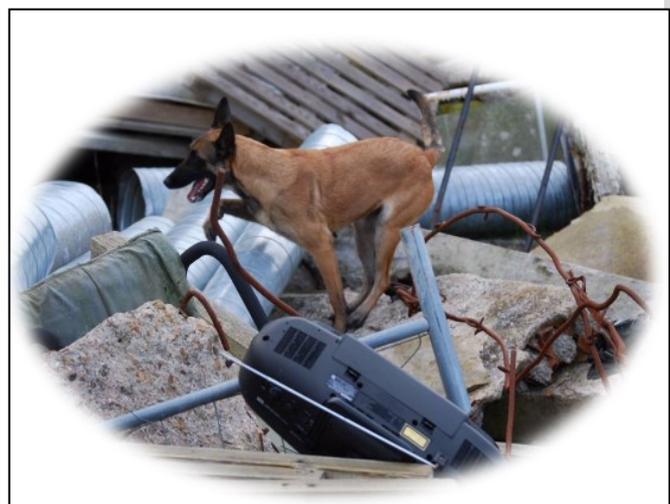
Les épreuves sportives de sauvetage comprennent également des exercices d'obéissance et de dextérité, marche en laisse, couché sous diversion (pendant le travail d'un autre chien et avec des coups de feu pour s'assurer de la stabilité du chien), mais aussi marcher sur une échelle horizontale ou sur un pont mobile.

Les qualités indispensables d'un chien de sauvetage sont : sociabilité avec les humains, les chiens et les autres espèces animales, la passion du jeu, ainsi qu'une stabilité à toute épreuve. Le chien devra également être pourvu de beaucoup de courage et de détermination.

Deux équipes du CCRUS 86 ont été sélectionnées pour le Championnat de Chiens de Sauvetage à Zatec en République Tchèque en Août dernier et terminent à la 4^{ème} place (classement par équipe).

Garou du Lou dans la Bergerie, Berger Belge Tervueren

Jeanne des Bergers de Turon, Berger Belge, Malinois



Mot du Président :

Bonjour à tous, en ce début d'année 2019, le Comité des fêtes vient vous offrir ses meilleurs vœux. Dans cette nouvelle année, nous aurons 2 moments forts : la St Gervais et une première à la base de loisirs le 17 août, avec une « Soirée chansons très festives ». A cette occasion, nous aurons besoin de 30 bénévoles. N'hésitez pas à vous engager, vous serez les bienvenus. Merci encore à tous ceux qui travaillent chaque année à mes côtés pour animer notre commune.

Le Président Michel Mingot

Conseil d'administration : **Président Michel MINGOT, Trésorier Thomas LHOMMEAU, Secrétaire Odile TRÉBOUVIL-ARTAUT, Secrétaire adjoint Serge MOUSSAC, Membres Claude ARTAUT, Émilie DOUTEAU, Jean-Christophe MOINET.** Et suite à l'élection du 29 octobre 2018, **Vice-présidente Émilie DOUTEAU** et les **Nouveaux Membres Mathilde VÉTAULT, élue Trésorière adjointe** et Grégory DAVION.

Le Comité des fêtes organisa en 2018 :

Les lotos 2018 : Le 29 avril et le 24 novembre. Une très grosse affluence à nos lotos encore cette année. Merci à tous de votre participation.

St Gervais : *Samedi 9 juin*, 18 heures - randonnée pédestre. 21 heures - soirée (repas spectacle) animée par Cocktail Song.

Dimanche 10 juin : Toute la journée, brocante, fête foraine, expositions diverses, salon des collectionneurs et la cavalcade. Le tout animé par les groupes suivants : Majorettes de Couhé, Arabesk et les Ducs.

Programme pour l'année 2019

Lotos : les 28 avril et 23 novembre.

St Gervais : le dimanche 16 juin uniquement, avec

brocante, salon des collectionneurs, 8 h 30 randonnée pédestre, 2 parcours 8 km et 12 km, sur la place, exposants et fête foraine, vers 15 heures la cavalcade, animée par les différents groupes.

Samedi 17 août : Une nouveauté 2019, à la Base de Loisirs, avec toute la journée : brocante, fête foraine. Randonnée pédestre : 8 heures 30, parcours 8 et 12 km environ.

A 12 heures, Restauration sur place.

En soirée- Grand show musical : 19 heures, dîner champêtre sur réservation.



À 21 heures, Philippe DOUXE chante les années 80. En seconde partie de soirée, « Grand SHOW des trois Soeurs DONOU », qui enflammeront votre soirée. Ambiance assurée.

A cette occasion, nous faisons appel aux bonnes volontés. Merci à tous ceux qui se joindront à nous pour que cette fête soit une réussite

**Odile TRÉBOUVIL-ARTAUT, secrétaire
Et toute l'équipe du Comité des Fêtes**

Pour tous renseignements :

Site internet du comité des fêtes :

<http://comitedesfetes-champagne.e-monsite.com/>

E-mail : comitedesfetes.champagne@laposte.net

Téléphone du Président :

Michel MINGOT : 06 85 71 03 82

Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie)

COMITE F N A C A (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie)

Notre Comité se compose de 40 adhérents sous la présidence de Gilbert Rouhault.

Délégués auprès du Comité Départemental :

Jean Bibault et Jean-Pierre Guinault.

Représentante des Veuves d'Anciens d'A.F.N :

Mireille Chauveau.

Nos activités sont pratiquement les mêmes chaque année :

Le Vendredi 2 Février – Galette des Rois, c'est toujours un grand plaisir de nous retrouver pour ce premier rendez-vous de l'année.

Lundi 19 Mars– Nous avons célébré le 56ème anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie, rassemblement au Monument aux Morts, puis, hommage à notre ami René Bilbault « Mort pour la France en Algérie le 11 Février 1957.

Après le vin d'honneur offert par la Municipalité, un repas convivial nous a rassemblés au restaurant « Aux Petits Oignons ».

Dimanche 2 Septembre– Traditionnel Barbecue pré-



paré et servi par les membres du bureau.

Quelques personnes hors comité, se sont jointes à nous.

Samedi 13 Octobre– 6ème Vide grenier-Brocante en association avec le Comité de Jumelage.

Vendredi 2 Novembre – Assemblée Générale.

Notre But : apporter aide et soutien à nos adhérents et veuves d'adhérents, œuvrer pour le devoir de mémoire.

Notre ami Raymond Chollet nous a quittés ce 29 Août ; depuis la création de notre association, il y a 50 ans, il a toujours participé à nos activités et fut porte-drapeau pendant de nombreuses années.

Bonne année à tous.

Ensemble Vocal de Champagné-Saint-Hilaire

L'ensemble vocal de Champagné-Saint-Hilaire, qui fait partie de l'Association « Murmures et Cultures », a repris mi-janvier avec Chantal Protin, chef de chœur que nous avons retrouvée avec plaisir après une longue absence pour élever ses jumeaux. Les répétitions avaient lieu le jeudi soir avec 13 choristes dont 4 hommes.

Nous avons participé à la fête de la musique à Champagné le 21 juin et avons chanté en commun avec la chorale de Ligugé « Alleluia » de Léonard Cohen.

Au mois d'août, nous avons eu le chagrin de perdre l'une des nôtres, Françoise Pasquay, et nous lui avons rendu hommage en chantant l'Alleluia de Cohen pendant la cérémonie à l'église.

Les répétitions ont repris depuis le 25 septembre le mardi avec 13 choristes. Pour l'instant, nous avons 2

nouveaux (1 homme et 1 femme) mais d'autres personnes seraient les bienvenues ! Le répertoire est varié à 4 voix pour la plupart des chants, l'ambiance est bonne, le chef de chœur sympa...

Si vous aimez chanter, venez nous rejoindre le mardi de 20h à 21h30 à la petite salle des fêtes.

Tél. 06 84 48 66 83



Nous remercions les donneuses et les donneurs de sang qui se sont déplacés pour nos collectes de sang en 2018 à Champagné-Saint-Hilaire, Romagne et Sommières. Pour notre collecte à Champagné Saint Hilaire en Mai, trente-trois personnes se sont présentées et trente ont été prélevées.

Faites le don de la vie



Donnez votre sang

Nous regrettons le manque de motivation des personnes de notre commune.

Aujourd'hui, il n'existe aucun traitement ni médicament de synthèse capable de se substituer au sang humain et aux produits sanguins labiles, issus des dons de sang. Cet acte volontaire et bénévole est donc irremplaçable. Les besoins sont de plus en plus importants : 10 000 poches de sang sont nécessaires chaque jour en France pour les malades, et plus de 50% des collectes sont destinées au traitement du cancer.

Pour donner, il faut avoir plus de 18 ans et moins de 70 ans, pour le premier don, se munir de sa carte d'identité.

En cette période d'insécurité que nous vivons, nous espérons que vous serez plus nombreux lors de nos prochaines collectes.

Meilleurs voeux à toutes et à tous

Les collectes pour 2019 : le 28 juin 2019 de 15h à 19h

le 22 octobre 2019 de 15h à 19h

Les Manifestations 2019 :

Concours de Belote : 19 janvier 2019 – Loto : le 16 Février 2019 – Théâtre : le 9 Mars 2019

– Voyage : le 31 Août 2019 – Assemblée Générale : le 16 Novembre 2019.

Le bureau :

Président : **CAMUS Emmanuel**

Vice Présidente : **POUPARD Jean-Michel**

Trésorière : **VUZÉ Caty**

Trésorier Adjoint : **COLINET Clémence**

Secrétaire : **PIN Christelle**

Secrétaire Adjoint : **THOMAS Anaïs**

Membres : **Dugué Yves – Bonnin Vincent – Squinabol Stéphane – Squinabol Damien**



Jumelage Saint-Romphaire

Le comité de jumelage a connu cette année plusieurs tristes nouvelles avec le décès de plusieurs de nos correspondants. Ces situations dramatiques n'ont d'égal que la joie que l'on partage lors de notre traditionnelle rencontre du dernier weekend de juin. Cette année encore, le beau temps était au rendez-vous et tous ont pu profiter du bon air du Poitou. Le fil rouge de ces rencontres reste le traditionnel repas du samedi soir à la salle des fêtes, perpétué dans la joie et la bonne humeur. Le lendemain, le pique-nique de la base de loisirs s'est parfois vu écourté pour cause de coupe du monde de foot, mais le principal reste bien d'échanger nos expériences et notre amitié.

Le comité de Jumelage reste une association à l'écoute et le groupe ne demande qu'à s'étoffer de nouveaux venus ; La Normandie reste assez proche de nous et présente mille facettes à découvrir. Quoi de plus

agréable que de partager ces moments d'échange. Un grand merci à la municipalité qui nous accompagne dans notre organisation de terrain.

Le bureau reste inchangé pour 2019 : Président Olivier PIN, secrétaire Anne Marie Béduchaud, Trésorière Béatrice Melin. Nous participons également à l'animation de la randonnée pédestre communale du premier Week-end de juillet en vous concoctant quelques repas appréciés des randonneurs et des brocanteurs, ainsi qu'à la tenue du stand Buffet buvette pour la traditionnelle Brocante des AFN du mois d'octobre.

N'hésitez pas à nous contacter et à nous retrouver sur notre site

<http://comitedejumelage-champagne.e-monsite.com/>

Olivier PIN

La gym volontaire, c'est pratiquer une multitude d'activités, dans une ambiance conviviale et sans jugement :

- Gardez la forme avec des activités santé et bien-être : gymnastique douce, stretching, marche, relaxation...
- Tonifiez votre silhouette grâce à des activités efficaces : abdos, fessiers, renforcement musculaire...
- Défoulez-vous avec des activités chorégraphiées : step, cardio...



Les bénéfices pour votre santé :

Le sport, bien encadré et associé à une bonne hygiène de vie, permet de prévenir certaines maladies chroniques et a des effets positifs rapides sur le corps et le mental !

Nos atouts :

- Julie : une animatrice diplômée et professionnelle
- Des activités variées
- Un prix accessible
- La dynamique de groupe, l'ambiance sympathique
- Les dernières techniques tendances

Nouveauté les jeudis : cours de ZUMBA !

Découvrez la zumba avec Léandro et bougez en musique.



Horaires :

Gym > mercredi de 20h30 à 21h30

Zumba > jeudi de 20h30 à 21h30

À la grande salle des fêtes de Champagné de septembre à fin juin (hors vacances scolaires).

Le club de gymnastique de Champagné-Saint-Hilaire est affilié à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire et dispose du label *Qualité Club Sport Santé*.

Nous serons heureux de vous accueillir, même en cours d'année !
Venez essayer : nous vous proposons deux séances d'essais gratuites.
Ouvert à toutes et tous !

Renseignements : 06 83 50 17 72 (Laurence) ou 06 77 53 07 24 (Jeanine)

gym.champagne@laposte.net



Le Jardin à Grandir est une association collégiale (loi 1901) à but non lucratif. Il s'agit d'une association composée de 8 co-présidents bénévoles, souhaitant proposer aux enfants un enseignement bienveillant. Elle a été créée en novembre 2016.

Cette association a pour objet :

- De promouvoir une réflexion sur l'éducation des enfants et leur entourage en organisant différents événements.
- De proposer des activités éducatives, scolaires et culturelles à des enfants scolarisés ou non.
- D'accompagner la création et la gestion d'une école dans le secteur Sud Vienne ouverte le 3 septembre 2018, qui propose des pédagogies différenciées et actives (Montessori, Dynamique Naturelle de la Parole, Freinet, ...).

L'école accueille 19 enfants âgés de 3 à 10 ans sous une yourte reconnue Établissement Recevant du Public. Ces enfants sont originaires pour la plupart du Sud Vienne.

La campagne de financement participatif lancée en février 2018 sur la plateforme Zeste a permis à l'association de fédérer autour du projet d'ouverture d'école ainsi que d'acquérir du matériel pédagogique. En effet, de nombreux contributeurs nous ont fait confiance, nous les remercions chaleureusement.

En 2018, plusieurs rencontres ont eu lieu avec les familles concernées par le projet de scolarisation de leur enfant à l'école du jardin à grandir. Nous souhaitons réellement voir incarner la co-éducation.

En février, une soirée était organisée avec la directrice de l'école « graines d'extra petits terrestres » de

Lezay. Cette école ouverte en septembre 2017 a déjà une expérience intéressante à partager. Nous souhaitons développer un travail collaboratif avec l'équipe de Lezay (projet de correspondance...).

L'association a contribué en partenariat avec le cinéma « CinMalice » de Civray et Les Friponnets (maison de la petite enfance) à la diffusion/échanges du documentaire « Le Maître est l'Enfant » d'Alexandre Mourot.

Cette année en mai, pour la 7ème édition, le jardin à grandir a organisé le troc plants devant la salle des fêtes de Champagné-Saint-Hilaire. C'est un moment riche d'échanges de trucs et astuces, et de plants bien sûr, même sous la pluie !

Le 23 juin, Le Jardin à Grandir, en collaboration avec Les Observatoires du Clain a organisé une journée festive sur Sommières du Clain. Différents ateliers étaient proposés, un vide grenier, un repas ainsi que l'observation des astres.

L'été 2018 nous a permis de fabriquer la yourte, à l'atelier de « La Frênaie » ainsi que son installation. En effet, nous avons choisi de construire cette yourte nous-mêmes, avec l'aide de bénévoles et l'accompagnement des professionnels de La Frênaie,

Le 10 août dernier, les membres du Jardin à Grandir participaient aux heures vagabondes à Champagné-Saint-Hilaire. Ce fut une belle soirée !

Enfin, l'école ouvre le 3 septembre 2018, elle accueille 19 enfants de 3 à 10 ans. Nous organisons régulièrement des portes ouvertes afin de partager le projet pédagogique, la vie de l'association, le quotidien à l'école, rencontrer des parents...

L'équipe de l'école a rejoint le réseau d'éducateurs à l'environnement en participant notamment aux



formations organisées par le GRAINE Poitou Charente. En effet, nous pensons nous former au contact de la nature, à tous les âges !

Sortir permet à l'enfant d'approcher la notion de biodiversité et de prendre conscience de sa place au sein de cette diversité. L'implantation de l'école nous permet d'être quotidiennement dehors, au contact des différents éléments. Nous passons, par exemple, une matinée par semaine dehors.

Les membres de l'association sont :

Loetitia RAIMBERT, Marylin FOURNIER, Jérémy BACLE, Nicolas LACOSTE, Natacha WOJTCZAK, Marie BAUDOUIN, Coralie GERNOUX, Antoine GERVAIS.

REJOIGNEZ-NOUS ! PARLEZ-EN !

Notre collectif est ouvert aux enfants, hommes et femmes désireux de venir s'épanouir avec nous à tra-

vers ces différentes actions. Également ouvert aux partenaires associatifs, institutionnels pour coopérer et/ou nous soutenir sur des actions communes. L'association Le Jardin à Grandir est reconnue d'intérêt général, vos dons peuvent être déduits de 60% ou 66% de vos impôts ! En effet, nous souhaitons développer le mécénat.

CONTACTEZ-NOUS !

Siège social :

Le Petit Bois Brault

86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE

<https://www.facebook.com/jardinagrandir/>
jardinagrandir@gmail.com

<https://lejardinagrandir.jimdo.com/>

Le Merveilleux Noël

L'association Le Merveilleux Noël, a pour objectif, de rassembler tous les Mardis sauf les mois d'été, une quinzaine de personnes afin de fabriquer, confectionner, créer, ou transformer diverses réalisations.

Et aussi, bien sûr, de permettre d'échanger et de partager des moments conviviaux, afin de conserver un lien social.

Chaque personne peut faire évoluer ses connaissances auprès des adhérentes et adhérents, en broderie, couture, découpe du bois, vannerie, vitrail etc... Cette année, grâce à quelques adhérentes artistes, une initiation à la peinture a débuté.

Et cet échange perdure depuis 20 ans ! En effet, notre association fut créée l'année 1998 ! Le dernier dimanche du mois de novembre, les travaux réalisés, sont proposés à un public nombreux, au cours de la journée Portes Ouvertes. C'est un encouragement pour persévérer.

Le Merveilleux Noël participe aussi avec le Comité des Fêtes à la St Gervais, puis avec les anciens de l'AFN à la journée brocante, ainsi qu'aux illuminations pour Noël dans le village. Tous les ans un voyage à la

journée est organisé, le choix, cette année, était le Périgord. Visite de Domme et du village du Bournat.

Chacun garde en souvenir cette journée touristique !

N'hésitez pas à venir nous rejoindre le mardi dans la Petite salle, vous y serez bien accueillis.

Toute l'équipe du Merveilleux Noël se joint à moi pour vous souhaiter une heureuse fin d'année et vous offrir pour l'année 2019 ses meilleurs voeux, de joie, santé, et partage.



Anne-Marie CHAMBON



Suite à l'assemblée générale du 1^{er} Juin 2018, de nombreux joueurs, joueuses et dirigeants étaient présents. De nombreuses personnes rejoignent le bureau (Nicolas Arcourt, Alexandre Faudry, Mallauray Delincourt, Jean-Claude Magnien. Le bureau reste inchangé : Président : Jean Vuzé, Vice-Président : Maxime Coiscaud, Trésorier : Vincent Coiscaud, Trésorière adjointe : Marion Bonnin, Secrétaire : Jacques Dion.

Bilan sportif saison 2017/2018 :

Pour sa cinquième année en 5^o division, l'équipe Séniors a terminé 2^{ème} de sa poule et obtient la montée en division supérieure. L'équipe filles a réalisé une bonne saison comptant une vingtaine de licenciées en collaboration avec Brion/Saint Secondin. L'équipe continuera son apprentissage durant la saison 2018/2019. 12 jeunes ont participé aux différents championnats de leur catégorie au sein du Groupement Val de Clouère qui regroupe les jeunes de Gençay, St Maurice, Brion, St Secondin, Magné, Sommières, St Romain, La Ferrière et Champagné.

Début de saison 2018/2019 :

Le club débute cette nouvelle saison avec un effectif de 50 licenciés (10 dirigeants, 1 dirigeante, 21 adultes masculins, 7 adultes féminins et 12 jeunes d'U6 à U18). Le début de saison est très prometteur tant en championnat qu'en coupe. L'équipe filles poursuit son aventure en entente avec le club de Brion/St Secondin, participant au championnat féminin à 8 organisé par la Vienne et les Deux-Sèvres. Sept filles licenciées au club y participent. Le club

continue d'adhérer au GJ Val de Clouère. Les entraînements ont lieu le mercredi AM sur les stades de St Maurice et Gençay en fonction des catégories (trois licenciés du club assurent une partie de l'encadrement les mercredis et samedis). Pour tous renseignements :

Jacques DION, secrétaire du club, 05 49 37 33 39 ou 06 80 93 83 63.

Animations extra sportives :

Participation aux illuminations de Noël durant le mois de décembre ainsi que vente des calendriers. Le 3 Mars, nous avons organisé le repas du foot : potée aux choux.

Animations prévues pour 2019 :

Participation aux illuminations de Noël et vente des calendriers le 1^{er} décembre.

Organisation du repas du foot le 16 mars.

Notre assemblée générale pour cette saison aura lieu le 14 Juin afin de précéder notre enduro carliste le 15 et 16 Juin avec son populaire moules/frites le samedi soir.

Le président remercie toutes les personnes : membres du bureau, bénévoles et parents de joueurs qui s'investissent pour que « **LES MONTAGNARDS** » continuent d'être présents les samedis et dimanches sur les stades de football.

Venez les encourager, les licenciés du club apprécieront énormément !

Jean VUZÉ

Murmures et Cultures à Champagné

L'année 2018 a été cruelle pour notre association puisqu'elle l'a privée de sa Présidente, terrassée par la maladie. « *Murmures et Cultures à Champagné* » l'a remerciée de son dévouement sans compter, par les voix de la Chorale qui l'ont accompagnée, lors de ses obsèques, avec l'Alléluia de Léonard Cohen qu'elle aimait tant.

Le Groupe Vocal est, avec les permanences à la bibliothèque Municipale, l'une des contributions continues

de l'Association à la vie communale. Tous les mardis soirs, durant une heure et demie, il construit et répète son répertoire de chansons populaires diverses, sous la direction de Chantal Protin, qui réussit à mettre au point des pièces à trois, voire à quatre voix. Chaque année, le groupe a le plaisir d'incorporer de nouvelles et nouveaux choristes, et peut ainsi faire partie du programme éclectique de la Fête de la Musique le 21 juin.

Les soirées et les journées animées par « *Murmures et Cultures à Champagné* » font partie des incontournables de la commune. A commencer par la « *Soirée soupes* » en janvier/février ; elles sont appréciées d'un public amateur de ces veillées semblables à celles d'autrefois, où l'on goûte toutes sortes de soupes, où l'on discute, où l'on raconte des histoires, où l'on joue et où l'on rit.



Deux expositions qui sollicitent les talents de la commune et des environs attirent régulièrement des admirateurs. Le jour des Rameaux, ce sont les photos de tous les photographes amateurs qui ont suivi le thème proposé. Cette année on a vu « *la vie en rouge* », l'année prochaine on explorera « *le puéril jaune* ».



Les artistes et les élus
au vernissage de l'expo peinture des Journées du Patrimoine

Lors des « *Journées européennes du Patrimoine* », ce sont les tableaux et les dessins d'enfants qui inspirent des émotions sur un sujet choisi. Cette année, il s'agissait de mettre les images en musique. Les enfants de l'école ont participé au **concours de dessins** organisé par les bénévoles de la bibliothèque sur le thème de la musique peinte. De très beaux dessins ont été réalisés et sont visibles dans la bibliothèque. Merci aux jeunes artistes et à leurs enseignants qui acceptent de participer à nos animations. Pour 2019, l'Association propose le thème du vin et de la vigne. L'année de Murmures et Cultures à Champagné ne s'arrête pas là. Le 11 novembre 2018 a commémoré le centenaire de l'armistice, et l'Association a inter-

prété deux couplets de la Marseillaise au monument aux morts, et la veille, le samedi 10 novembre, les bénévoles de la bibliothèque ont présenté un petit répertoire de lettres de poilus et de poésies sur fond de dessins humoristiques de l'époque. (voir article de la bibliothèque). Enfin, elle continue de préparer l'Almanach de Champagné qui paraîtra en 2019.

Texte de Louis VIBRAC

Photos d'Annette BOSSEBOEUF

Ci-dessous les résultats du concours de dessins :

Prix du jury :

Plus jeunes :

1er prix, Paul Sammut

2ème prix, Grégory Millet

3ème prix, Kylian Camus Dugué

Moyens :

1er prix, Lola

Buernerd

2ème prix,

Léandre Bouguoin

3ème prix,

Jenny Ferbu-Li



Plus grands :

1er prix, Rémi Sapin

2ème prix, Alexiane Tenca

3ème, Louise Hébrard

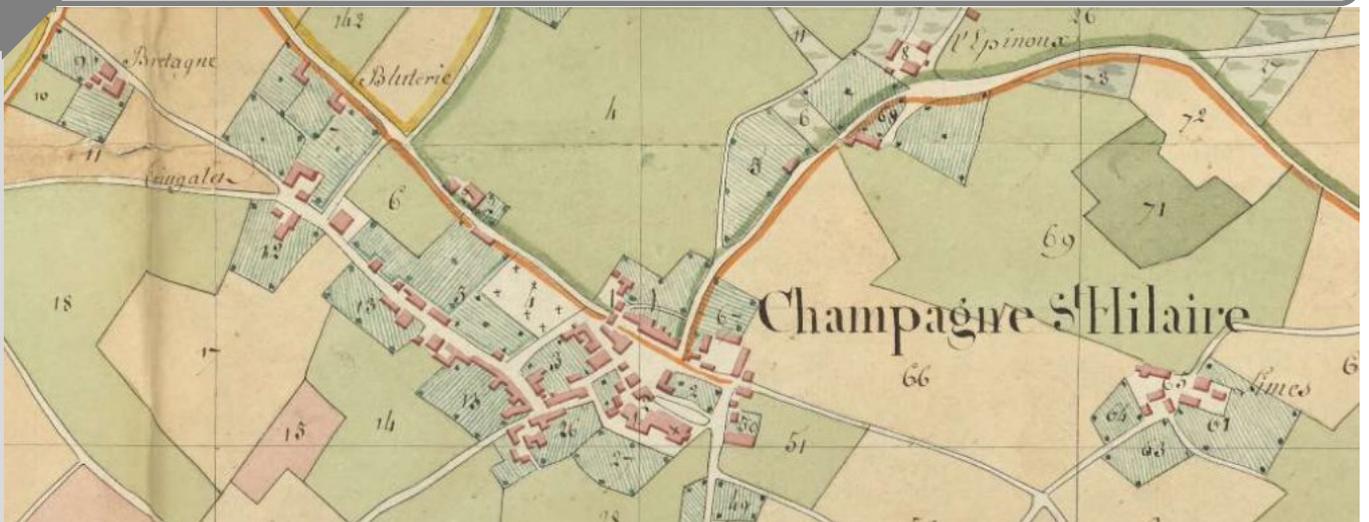
Prix du public :

1er prix, Eliot Chenagon

2ème prix, Tony Henault

3ème prix, Younès Saïd-Tava

Texte et photos d'Annette BOSSEBOEUF

Champagné, terre d'accueil au XVIII^e siècle

Il est impossible de savoir, avant le premier recensement national de 1851, le nombre d'habitants que comptait la commune de Champagné-Saint-Hilaire, sauf pour l'année 1796 où, pour établir les contributions municipales, sont constituées des listes de population. Ce recensement forcément partiel enregistre une population de 783 habitants de plus de 12 ans. Ce qui veut dire qu'on peut en toute vraisemblance avancer que Champagné-Saint-Hilaire pouvait passer à l'époque pour une petite ville avec un millier de personnes.

Champagné-Saint-Hilaire est une petite ville

C'est une ville puisque sa population constituée surtout de paysans compte aussi beaucoup de nobles propriétaires, d'artisans et commerçants et le souvenir d'une administration seigneuriale et royale avec une justice, une prison, un procureur fiscal, des avoués et des notaires. Une ville petite cependant, même si à la fin du XVIII^e siècle, Poitiers ne comptait guère que 20 fois plus d'habitants.

La forte population de Champagné-Saint-Hilaire s'explique comme ailleurs par une forte natalité. En 1792, l'an 1 de la République Française, ce sont 50 baptêmes et naissances qui sont notés sur les Registres paroissiaux jusqu'au 4 novembre puis sur les Registres d'Etat-Civil. Dans la même durée, 32 décès ont été enregistrés, ce qui a conduit à un fort accroissement naturel de la population.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser en effet, on pouvait vivre vieux dans les campagnes. Je n'ai relevé aucun centenaire dans le Champagné-Saint-Hilaire du XVIII^e siècle, mais trois Champagnais sont morts nonagénaires : demoiselle Marie Supplice le 29 juin 1705, Pierre Tellet le 23 janvier 1780 à l'âge de 90 ans, et messire Sylvain Desmier du Montet le 24 janvier 1789 à 92 ans. Il est vrai que ces trois personnes ne se sont pas épuisées aux travaux des champs : la première était propriétaire de deux logis à Poitiers, le second était notaire-procureur royal à Champagné et le dernier était propriétaire noble au Vieux Logis.

Sa population est pour beaucoup venue d'ailleurs en France

Si la population de la châtellenie devenue commune de Champagné-Saint-Hilaire se renouvelle par les naissances, elle le fait aussi par les arrivées, par ce qu'on pourrait appeler les migrations provinciales*. On en a la preuve par le bienvenu recensement de 1796.

On y découvre que 46,2% seulement des Champagnais sont nés dans la paroisse. Certes, 10,3% sont intégrés à la vie de Champagné depuis plus de vingt ans ; de vieilles personnes ont même 60 ans d'ancienneté dans la paroisse. Mais 9,5% y habitent depuis moins d'un an. Et les anciennetés de 1 à 5 ans, de 5 à 10 ans, de 10 à 20 ans concernent pour chacune à peu de

chose près 11% de la population.

Les facteurs de la mobilité sont évidemment les mariages hors de la communauté. Ce n'est d'ailleurs pas forcément la femme qui s'installe en ménage chez son mari à Champagné, c'est souvent le couple qui arrive en même temps de l'extérieur, sans doute comme métayers ou fermiers.

L'intégration à la population y est facile

Trois exemples éclairent quelques motifs particuliers d'installation à Champagné. Louis Béra est un excellent exemple d'intégration dans ce qui est encore une châtelainie et une paroisse. Il naît à Attichy, dans l'Oise d'aujourd'hui, le 24 avril 1676. En 1705, il a 29 ans, il apprend que le sergent royal Jacques Brault, âgé de 23 ans, vient d'être enterré à Latillé près de Poitiers. Pour reprendre cette fonction vacante, on disait cet office, il fait 500 km et s'installe dans la paroisse Ste Opportune où il peut faire les démarches nécessaires.

Cinq ans après, il épouse à Sommières Marie Quinteneau et l'année de la mort de Louis XIV, en 1715, le couple quitte Poitiers pour s'installer à Champagné-Saint-Hilaire, à la naissance de leur premier fils. Leurs six enfants naissent tous à Champagné, où, en 1738, Louis Béra achète la métairie de Boisvert. Son fils, prénommé Louis également et dont le portrait figure dans cet article, y laisse une trace gravée sur le linteau de la porte principale sous la forme L.B. 1762. Louis 1^{er} Béra meurt à 80 ans en 1755, et il est enterré dans la chapelle St Nicolas de l'église paroissiale dédiée à sa confrérie. Mais il laisse une grande famille qui va jouer un grand rôle à Champagné, dans le Poitou et même en France. Et aujourd'hui, s'il n'y a plus de Béra à Champagné, il y a encore beaucoup de descendants qui vivent avec le nom de Champagné-Saint-Hilaire caché au fond de la mémoire.

Etrangement, c'est aussi un Picard qui s'installe à

Champagné à la même époque. Il s'agit de Jean Caron, originaire d'Hallencourt, ville de la Somme aujourd'hui, et qui réussit lui aussi, parfaitement son intégration : il épouse une habitante du lieu Marguerite Joubert le 6 septembre 1737, et en 1750, il devient sacristain. Le sacristain à cette époque a une fonction paroissiale importante puisque s'occupant de la sacristie, il doit gérer les questions matérielles du clergé comme l'approvisionnement en vin de messe, en hosties et en cierges, l'entretien des vêtements et du mobilier liturgiques, le chauffage et l'éclairage de l'église et les sonneries de cloches. L'écrivain, mauvaise langue de Guéret, Marcel Jouhandeau, fait dire en 1934, à la mère d'un de ses personnages, que son fils sera sacristain *"dans une église où il gagnera plus d'argent que le curé"*... Jean Caron a fait souche et compte encore beaucoup de descendants aujourd'hui à Champagné et en Poitou.

Enfin, les registres signalent au 12 septembre 1779 le décès de Pierre Chabanne, *« natif, à ce qu'on dit, de Meaux en Brie »* et *« qui avait été élevé à Paris, en son vivant maître d'école »*. S'il meurt à Champagné, c'est qu'il vient de passer un an comme précepteur chez *« messire Louis Danché, sieur de Bretagne... »* alors qu'il était logé chez l'aubergiste Barantin.

Conclusion

La foisonnante actualité ramène souvent au premier plan la question des migrations. Cela parce qu'elles se font dans des conditions dramatiques. Cela n'a pas toujours été le cas. Et l'on voit qu'au XVIII^e siècle déjà, Champagné-Saint-Hilaire était une terre d'accueil.

N'oublions pas que le mode de locomotion le plus rapide est alors le cheval, et il ne peut guère faire plus de 100 km en un jour.



Louis VIBRAC

Une fable moderne, pour rire un peu !

Je connais un village du Poitou, quelque part
entre Asnières-sur-Blourde et Benassay où vit
une vieille dame que tous les villageois appellent
Madame Bonnemère. On dit qu'elle a gardé un léger
accent de son pays natal situé entre Remoulins et
Beaucaire et aussi l'habitude de pousser l'exclama-
tion « Bonne mère » avant chacune de ses émotions.
Elle apprend un accident, un deuil... « Ah ! Bonne-
mère ! » Une bonne nouvelle, une nais-
sance... « Ah ! Bonnemère ! » « Bonne mère », c'est
pratiquement sa marque déposée. Et cela lui va
comme un gant vu qu'elle a mis au monde six filles
qui, toutes ont été bien élevées, ont fait de bonnes
études, un beau mariage et vivent heureuses.
Mais, depuis que la dernière de la nichée a quitté le
nid, Madame Bonnemère s'ennuie.
Elle a pourtant sa maison, son jardin et son chien
Ses soupes lui ont conservé son mari indemne.
Elle a deux filles qui n'habitent pas loin
Et sa gouaille lui attire toujours la sympathie.
Elle n'a pas d'embonpoint Madame Bonnemère,
Elle a seulement quelques bourrelets.
Sa tension est bonne, son appétit est bon,
Son transit est bon...
Tout est bon chez Madame Bonnemère,
Sauf le moral ! Oui, elle s'ennuie.

Et pour cause ! A ce qu'elle dit !
Il ne se passe jamais rien
Dans la commune, pour la distraire.
Personne ne pense à la sortir de son train-train :
Cuisine, vaisselle, lessive... cuisine, vaisselle, les-
sive...
Et ses plaintes vont bon train !
« Ils ont fait venir une chanteuse, de Paris !
Une belle voix, un beau minois paraît-il...
Une brailleuse...oui ! »
La fête au village ?
Madame Bonnemère en est blasée :
« Toujours des bazars descendus des greniers
Toujours des saucisses et des frites à mastiquer,
Et toujours ces filles gourdes accoutrées

Qui montrent leurs cuisses osément ! »
En matière de coût,
Madame Bonnemère n'aime pas les extrêmes
La soirée soupes à 3 euros... « A ce prix-là,
Ça doit être de la flotte leurs breuvages ! »
Un voyage organisé peut-être...
« Aller se cahoter les fesses dans un bus
Et payer 50 €, je ne m'appelle pas Crésus ! »
Une de ses filles l'a amenée pourtant une fois au Fu-
turoscope
Une fois à la mer et même au Puy du Fou,
Mais ça ne peut pas être tous les jours ces esca-
pades !
Et le reste du temps, Madame Bonnemère... s'en-
nuie
« Se rhabiller et faire vingt kilomètres en bagnole
J'ai ma télé, ça me suffit ! »
Y a le théâtre ! Il en vient deux chaque année
dans votre salle des fêtes !
A côté de chez vous !
« Le théâtre ? Pour voir des guignols gigoter et brail-
ler des mots incompréhensibles...J'ai bien mieux à
faire ! »
Décidément, Madame Bonnemère
Semble affectionner de se distraire...
En dénigrant toute distraction :
Le concert : c'est la musique des riches
La conférence : c'est bon pour les intellos
La bibliothèque : vous me voyez avec un bouquin ?
La marche : vous croyez que j'en fais pas assez des
pas
Le club couture : pour aller cancaner ...
La gym : c'est bon pour les jeunes, ça !
« Fichez-moi la paix ! Je préfère rester à la maison »
Où, bien sûr, Madame Bonnemère continue de...
s'ennuyer.
Eh bien ! Faites des sorties, le soir, allez au cinéma ?

Un psychologue lui dirait :
« Vous déprimez, Madame Bonnemère,
Il faut vous amuser, oublier un peu votre égo »
Un philosophe discourrait :
« On n'a qu'une vie Madame Bonnemère

Vous, comme toute l'humanité.
Remplissez-la de nouveautés
D'exaltations, de fous-rires,
Profitez des bienfaits de la civilisation moderne »
Le médecin prescrirait à Madame Bonnemère
« De s'aérer, de marcher, de voir du monde !
Le rire partagé est le meilleur remède du monde ! »
Même le curé serait capable de lui susurrer :
« Madame Bonnemère...vous avez une âme exigeante,
Je m'en charge auprès du bon Dieu !
Mais vous avez un corps, également !
Avec des yeux, des oreilles, une langue, de la peau...
N'oubliez pas de faire fonctionner tout ça !
Dans sa grande bonté, Dieu vous l'a prêté,
Et vous le négligez! Mais c'est un péché ma chère ! »
Mais Madame Bonnemère ne va voir

Aucun de ces messieurs-là, et...elle s'ennuie !

« Elle s'emme... » dirait son impoli mari ! Et il ajouterait : « Elle me le fait aussi...de m'emm... »

Y aurait-il une morale à tirer de ce récit, ou un mot pour définir Madame Bonnemère ?

Vous proposez :

« La nuit comme le jour, l'ennui nuit, les ennuyés étant ennuyés ».

Vous la traitez de casanière, de contrariante, et même d'ascète...

Beaucoup dans le village disent avec compassion :

« Maman Bonnemère, elle est PARANOXALE ! »

Alphonse Baudet

Récit recueilli par Louis VIBRAC

Mais t'es haut ! Bilan Météo



MAIS T'ES HAUT A CHAMPAGNE-SAINT-HILAIRE en 2017/2018

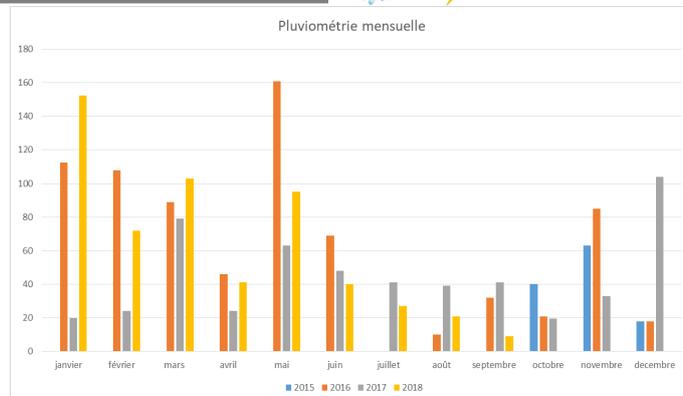
Chacun de nous à Champagné-Saint-Hilaire gardera sans doute le même souvenir de cette année météorologique que nous faisons aller d'octobre 2017 à septembre 2018 en raison des impératifs de la publication du Bulletin Municipal.

Un hiver plutôt humide, qui fait suite à un automne avare en pluies, sans de vraie rigueur de température, même si la neige a blanchi plusieurs fois notre campagne. Mais surtout un long été sec et parfois caniculaire.

Notre commune n'a pas souffert de calamité météorologique, mais dans la nuit du 23 au 24 juin, le désagréable vent d'est qui a soufflé du 21 au 25 juin a eu assez d'ardeur pour casser de grosses branches, voire de vieux arbres.

Une pluviométrie déséquilibrée

Le pluviomètre de Limes totalise pour les douze mois 684 mm ce qui est exactement la moyenne annuelle établie à Poitiers sur 30 ans. Mais il suffit de jeter un coup d'œil sur les barres jaunes (les plus à droite sur le graphique) pour constater que nous sommes passés



en matière de pluie dans une sorte de régime tropical à deux saisons : les quatre mois d'hiver de décembre à mars cumulent 431 mmm de pluie, soit les 2/3 de ce qu'il est tombé en un an. Heureusement pour les sols, les rivières et les étangs car de juin à septembre, il n'est pas tombé tout à fait 100 mm d'eau avec une indigence extrême en septembre de 9 mm seulement, et sous forme d'un orage le 28 août ou de crachin vite dissipé sur le sol par l'évaporation.

Un thermomètre qui se pousse du col

La nécessité du chauffage a été assez tardive (un peu début octobre), et le grand froid, même nocturne absent des relevés Les grues sont passées dès le 24 février. Serait-ce des symptômes du réchauffement

...Madame Bonnemère / Mais t'es haut ! Bilan Météo...

climatique ? On le dirait car, si le début décembre a comblé notre envie de neige avec un paysage blanc digne de contes de fées, si elle est réapparue deux autres fois durant les premiers dix jours de février et le 19 mars, à chaque fois, ce fut un drapé mince et fragile. A peine de quoi jouer aux boules...de neige ! L'an nouveau s'est amusé quelque temps à nous donner de la grêle, des pluies abondantes, une ou deux gelées blanches, un grand brouillard le 27 janvier. Mais jamais la moyenne thermique mensuelle de la nuit n'est descendue en dessous de +3,5° C, et le petit mois de février qui s'est encore montré le plus froid ne s'est mis à la gelée que durant ses trois dernières nuits, s'abaissant le 28, avec un petit peu de neige, à un -6° C somme toute raisonnable.

Le printemps a bien joué la transition avec des périodes douces et une petite fièvre à 29° C le 19 avril, alternant avec des périodes où pluies et vents faisaient baisser la température.

La chaleur a obéi au calendrier de l'été avec des pointes à 33° C à la fin de juin installant une sécheresse caniculaire : des températures en juillet restant dans une fourchette de 26° C la nuit et jusqu'à 35° C le jour, un mois d'août très chaud le jour et plus supportable la nuit, donnant l'exemple à un septembre bien sec et bien chaud qui a affiché une moyenne de température diurne de 26,5° C.

Une nature traumatisée

L'eau tombée de façon un peu trop lancinante pour le moral a favorisé les semis et les pâturages. Elle a cependant gêné la fructification dans les vergers et causé des soucis aux jardiniers dont les premières tomates ont souffert du mildiou.

La chaleur sèche a d'abord été favorable aux moissons, aux nouvelles tomates, et à la fréquentation des piscines ... mais en s'éternisant elle a beaucoup éprouvé les arbres des haies, des vergers et des forêts dont les feuilles sèches parsèment les gazons roussis et les sols fendillés. Elle a aussi fait baisser considérablement le niveau des étangs, sans toutefois entraîner des décisions extrêmes de rationnement de l'eau à Champagné-Saint-Hilaire.



Photo Limes 1^{er} décembre 2017

*Relevés de Jacotte, graphique de Geoffroy,
texte de Louis VIBRAC*

Les forces de la nature...



La sécheresse n'a pas épargné les biens publics, le petit pont de Says, notamment...

... Alors qu'une tempête frappait la Commune, le samedi 29 mai :

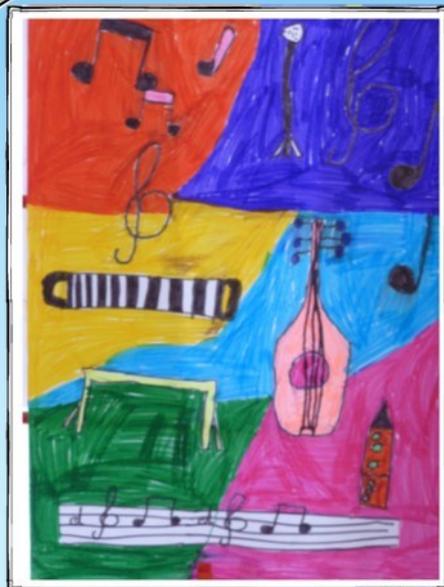
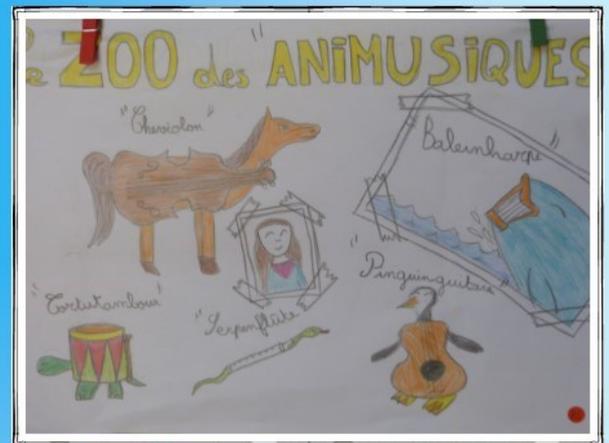
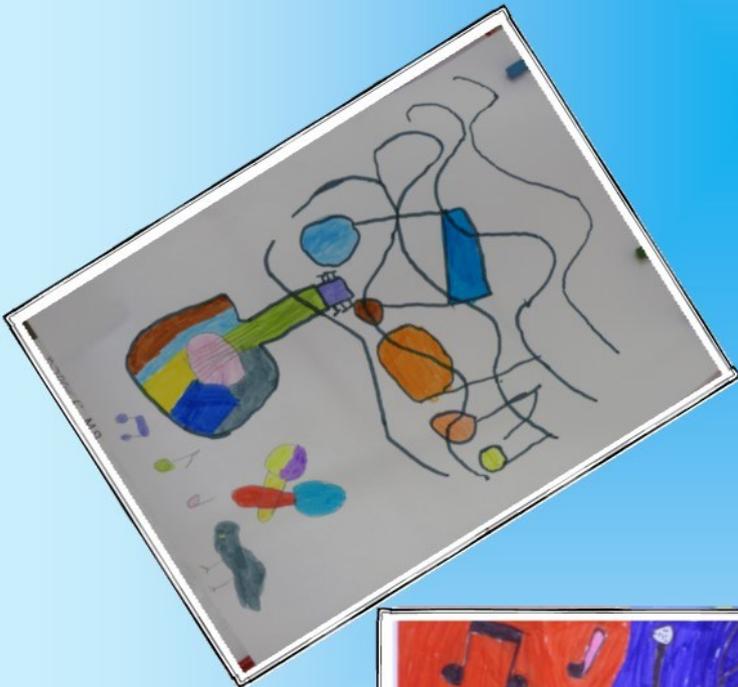
- la route de Vivonne complètement encombrée d'arbres, dégagée par les agents communaux,
- La toiture de l'école détériorée...

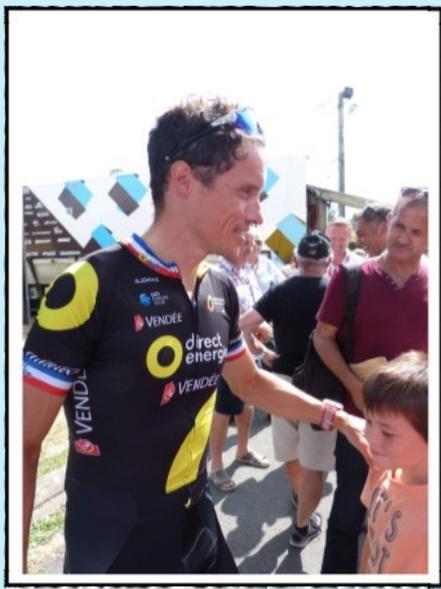


FLEURISSEMENT

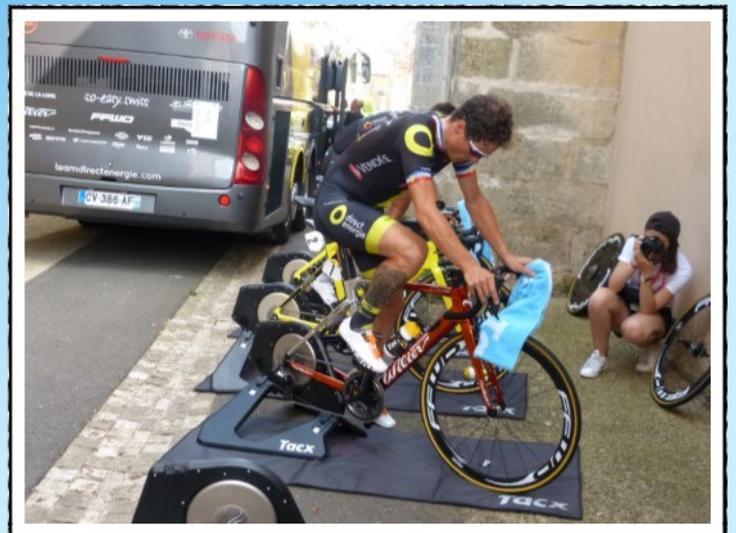


*Fresque et dessins réalisés par les enfants pour
Les Journées du Patrimoine*





TOUR POITOU-CHARENTES
EN NOUVELLE-AQUITAINE



... c'était à Champagné-Saint-Hilaire, le 23 août 2018

CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE
15 Septembre 20h00

CONCERT « La musique, une cité idéale »
L'ART DU PARTAGE
14 & 15 SEPTEMBRE 2018

Concert de musique baroque proposant une sélection de belles pièces composées du 17^e siècle à nos jours. Oeuvres de L. von Beethoven, J.-S. Bach, A. Vivaldi et d'autres...

Marie ROUQUÉ et Tamako KATSURA, Violons Gaillanne GRÉ

Église de Champagné-Saint-Hilaire
5€ / Gratuit - de 18 ans

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE #JEP2018
www.journéeseuropéennesdupatrimoine.fr

Mairie de Champagné-Saint-Hilaire
1 place de la mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Tél : 05.49.37.30.91 Email : contact@cs-hi.fr Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE

Illuminations 2018

Vendredi 07 Décembre 18h30

- Spectacle des enfants à la Salle des Fêtes
- Déambulation des enfants
- Arrivée du Père Noël
- Illuminations
- Restauration
- Animation avec Marie Plume et L'Ensemble

Atelier d'activités pour les enfants

Soirée organisée par la commune avec l'aide des bénévoles, animateurs, des enfants et des parents.

Mairie de Champagné-Saint-Hilaire
1 place de la mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Tél : 05.49.37.30.91 Email : contact@cs-hi.fr Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE

Randonnée pédestre
Dimanche 1er juillet 2018
Départ 9h de la Base de loisirs des Trois Fontaines

Circuit court 6,5 km
Circuit moyen 11 km
Circuit long 16,5 km

Animations
Laser Game / Pêche
Mini-Golf / Jeux traditionnels et populaires avec La Guinguette
Structures gonflables
Brocanto toute la journée

Buvette

D 29
Renseignements auprès de la mairie
05 49 37 30 91

Les Heures vagabondes

VENDREDI 10 AOÛT - 21h
CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE - Stade

LÉA PACI CONCERT GRATUIT

POITOU Vienne

RÉTROSPECTIVE 2018

32^e 21 AU 24 AOÛT 2018

TOUR POITOU-CHARENTES EN NOUVELLE-AQUITAINE
CHARENTE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES VIENNE

MARDI 21 AOÛT
JONZAC 17 > COGNAC 16
MERCREDI 22 AOÛT
SEGONZAC 16 > MELLE 79
JEUDI 23 AOÛT
GENCAY 86 > COUHE 86
VENDREDI 24 AOÛT
CHAMPAGNE-ST-HILAIRE 86 > COUHE 86 - CLM
BRIQUX-SUR-BOUTONNE 79 > POITIERS 86

PLUS D'INFORMATION : WWW.TOUR-POITOU-CHARENTES.COM

CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE

21 JUIN 2018 Dès 19h00 !

FÊTE DE LA MUSIQUE

DOJ TRIO - THUNDERCLAP
CANTA FEMINA
TRIPTUK
ENSEMBLE VOCAL DE CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE
LÉONORE MIRALLES

musique
VARIÉTÉ FRANÇAISE,

CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE

Vendredi 14 Septembre

Conte
un conte et accompagnement au violon pour le public
la bibliothèque municipale
Concert et causerie
mouvail d'écoute et d'échange entre public et musiciens.

5 Septembre
filé et exposition "la musique"
sculptures avec un défilé en musique à travers le village
concert : "la musique, une cité idéale"
musiciens professionnels

L'ART DU PARTAGE
14 & 15 SEPTEMBRE 2018

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE #JEP2018
www.journéeseuropéennesdupatrimoine.fr

Mairie de Champagné-Saint-Hilaire – 1 place de la mairie
86160 Champagné-Saint-Hilaire
☎ 05.49.37.30.91
E-mail : contact@champagne-saint-hilaire.fr
Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

Visitez notre site →

